L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1264 - VENDREDI 04 AVRIL 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Tous les départements et les exploitants de Bourgogne sont concernés

Appel régional à la mobilisation le 9 avril à Nevers

Élevage bovin

Pour une mise à l'herbe sans risque...



Pas de révolution dans la gestion de la mise à l'herbe, qui reste une opération délicate en fonction de la nature et de la composition des troupeaux. Une seule règle : il est plus facile et moins coûteux de prévenir plutôt que guérir. *Pages 18 à 21*

Encarté avec cette édition: Guichard (sur certains cantons de la Nièvre)

Côte d'Or

› Une Charolaise a donné vie à 4 veaux

Un vêlage hors du commun



Nièvre

› AG de l'association Avenir

L'emploi agricole tend à se précariser



Yonne

› Nuisibles

Peur sur la campagne







Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • La FNSEA pose les premières pierres pour la prochaine réforme de la Pac

Côte d'Or
04 • Installations: Les hors-cadres familiaux frappent à la porte
05 • Insolite: Un vêlage hors du commun
06 • Élevage: Ils vous proposent de progresser
07 • FDSEA : Des travaux de longue haleine

Nièvre
08 • Action syndicale: «La manifestation du 9 avril concerne tous les agriculteurs»
09 • Chambre d'agriculture: Les comptes financiers 2013 adoptés avec un excédent de 1000 euros
10 • Crédit Agricole : Michel Godet veut rendre la confiance aux entreprises et aux territoires
11 • Francis Taupin, nouveau président du GDS

Yonne
12 • Nuisibles: Peur sur la campagne
13 • Cultures: Un excès d'eau pénalisant
14 • Mes P@rcelles: Partenariat entre Cerepy et la Chambre d'agriculture
15 • Syndicat de défense du Chaource: Entre espoir et colère

Bourgogne...
16 • Cerevia: Du nouveau à la direction générale
17 • Euroforest: La date approche…
18 • DOSSIER: Mise à l'herbe
22 • Fertilisation azotée: Cap sur l'innovation
23 • Vigne: Bientôt, 34 générateurs anti-grêle
24 • Élevage: Les nuisances électro-magnétiques

Services
26-27 • Cours et marchés
28-30 • Petites annonces
31-24 • Annonces légales
35 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

Réchauffement climatique

De nouvelles menaces sur l'agriculture

Selon le Giec, le changement climatique devrait provoquer une réduction de la production mondiale de blé de 2 % par décennie ainsi qu'une augmentation des accidents climatiques extrêmes, sécheresses, canicules, inondations. En France son impact sera plus important dans les zones méridionales.

«*La probabilité d'impacts graves, étendus et irréversibles s'accroît avec l'intensification du réchauffement*», note le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (Giec), publié le 31 mars 2014. Le précédent rapport en 2007 avait surtout décrit l'impact du réchauffement climatique sur les glaciers, les océans, les écosystèmes… Celui qui vient d'être publié est centré sur l'impact du changement climatique sur les sociétés, guerres et conflits, mais aussi sur l'agriculture. Il précise, notamment que les effets négatifs du réchauffement seront bien plus significatifs que ses effets positifs qui pourraient se faire sentir dans les régions froides. Première conséquence, la diminution de la production agricole de céréales et notamment celle de blé. Celle-ci pourrait perdre 2 % par décennie alors qu'elle devrait augmenter de 14 % pour satisfaire la croissance de la demande mondiale. Jean-François Soussana, directeur scientifique environnement de l'Inra estime, d'ailleurs, que le rendement du blé au niveau mondial a perdu un peu plus de 5 % entre 1980 et 2010 par rapport à un climat qui serait resté identique. Autre conséquence de ce changement climatique *«le renforcement de fréquence et d'intensité des épisodes de sécheresse et de canicule sur une bonne partie du continent»*, a-t-il expliqué à l'AFP. Comme la sécheresse et la canicule de 2003 en Europe et en France en particulier qui a provoqué une perte de récolte de 20 %. Ou la canicule d'ampleur inédite qui a secoué la Russie, l'été 2010, et qui s'est accompagnée d'importants dégâts sur les cultures, des incendies de forêts jamais connus et au final un embargo sur les exportations de céréales, à l'origine d'une flambée des cours mondiaux. Sans oublier des risques accrus d'inondations comme cette année en Angleterre et au Pays de Galles.

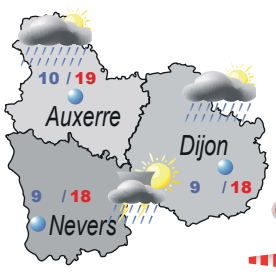
L'agriculture devra s'adapter

En France, la zone sud sera certainement la plus touchée du fait de la réduction des ressources en eau en raison de sécheresses prolongées, de la baisse attendue du niveau des nappes phréatiques ou de l'étiage des fleuves. Ce qui aura nécessairement un impact sur la production agricole, sans parler des incendies qui risquent d'être plus fréquents.
Conséquence : l'agriculture devra s'adapter soit en ayant recours à des variétés moins gourmandes en eau, voire en modifiant son système de production. *«Il faudra peut-être songer à troquer le maïs pour le sorgho, pour éviter de trop recourir à l'irrigation dont les besoins vont augmenter si on conserve le système actuel»*, observe Jean-François Soussana. Autre conséquence : le développement des maladies cryptogamiques et des parasites véhiculés par les insectes sur les cultures qui ne seront pas sans conséquence sur les volumes de production. Dans le midi, les dates de vendanges ont déjà gagné trois semaines depuis quelques décennies, la température moyenne de notre pays ayant augmenté 1,5 °C depuis un siècle. Des chercheurs de l'Inra ont aussi constaté que le réchauffement avait fait perdre un degré d'alcool par décennie dans le Languedoc, soit 3 °C en 30 ans. Et en Bourgogne, le cépage, pinot noir, bien adapté aux zones fraîches ne pourra plus être implanté. Ce qui ne sera pas sans conséquence sur le fonctionnement et le cahier des charges des AOC.
En production animale, des scientifiques s'inquiètent de l'émergence de certaines maladies comme la fièvre catarrhale ovine transmise par un moucheron et qui s'est répandue dans le nord de l'Europe depuis la Méditerranée. Ou la maladie de Lyme, diffusée par les tiques. Pour les volailles, les chercheurs travaillent à la mise au point d'espèce plus tolérantes à la chaleur en favorisant les souches à cou nu, voire sans plumes comme les Israéliens. En effet, l'augmentation de la température a un impact sur la croissance des volailles de chair et sur la production d'œufs. Sans parler de l'effet négatif des températures élevées sur la production laitière.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 4 au 13 avril

DIJON CEREALES
AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 4 Avril



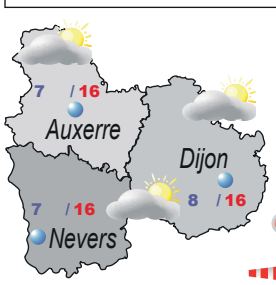
Instable
De nombreuses averses sont attendues et seront localement accompagnées d'orages.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 18 à 20 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Isidore
Soleil : 07:20 - 20:20
Lune : 10:10 - 00:40

Samedi 5 Avril



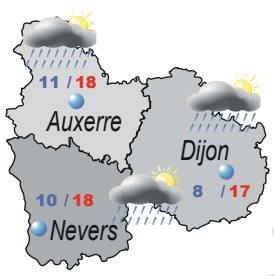
Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Irène
Soleil : 07:18 - 20:21
Lune : 10:58 - 01:34

Dimanche 6 Avril



Averses
De nombreuses averses en perspective. Les températures seront en légère hausse et les vents modérés.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 17 à 19 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Marcellin
Soleil : 07:16 - 20:23
Lune : 11:49 - 02:23

Prévisions à 7 jours

Lundi 7 au Mercredi 9 Avril :
De nombreuses précipitations pour ces prochains jours et accompagnées d'orages ce mercredi.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 7 à 13 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 10 au Dimanche 13 Avril :
Bon nombre d'averses sont attendues pour cette période.

Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 6 à 11 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

clin d'œil



Congrès de la FNSEA

La FNSEA pose les premières pierres pour la prochaine réforme de la Pac

Le devoir de réserve, élections obligent, a privé le congrès de sa composante politique.

Les réflexions de fond ont pris le pas sur l'actualité sans l'occulter...

Pas de Premier ministre, pourtant un moment annoncé, pas de ministre de l'Agriculture, peu d'envolées lyriques et peu de polémiques; l'approfondissement l'a emporté sur le traditionnel côté pétillant. Biarritz, qui a accueilli le monde syndical agricole les 25, 26 et 27 mars 2014, portera la marque, pour son congrès, d'un nouveau point de départ avec une *«feuille de route pour les trois années à venir»* ; d'autant que le conseil d'administration a été, en partie, renouvelé.

Un agriculteur chef d'entreprise

Jean-Bernard Bayard, vice-président, chargé de présenter le travail sur le statut de l'agriculteur dans le rapport d'orientation a d'emblée fait des constats : *«Il n'y a pas de schéma-type d'exploitation». «il y a un développement très fort des formes sociétaires». «Le lien entre l'agriculteur et son exploitation s'est distendu».* La *«pluriactivité continue de se développer». «11 % des personnes en âge de retraite poursuivent leur activité»…*

Confrontée à cette grande diversité de cas, la FNSEA observe que les actuelles *«définitions de l'agriculteur» «excluent»* un certain nombre de situations et affirme qu'il *«faut faire bouger les lignes». «Nous sommes ouverts à toutes les formes d'agriculture». «Notre objectif est que soient reconnus les agriculteurs professionnels»* et *«d'ouvrir les droits à tous les agriculteurs professionnels, même s'il faut réserver certains droits ou aides à certains types d'agriculteurs à titre d'exemple : les agriculteurs à titre principal.»*



Lors de la présentation du rapport moral, Jérôme Despey, secrétaire général adjoint : s'est livré à : « une approche périlleuse » en montant sur un escabeau pour dénoncer le fait que la réglementation interdit aux apprentis de réaliser des travaux en hauteur dans les arbres.

Le premier amendement proposé n'a pas provoqué beaucoup de débat. Christiane Lambert, première vice-présidente, en a tiré aussitôt la conclusion : *«Le mot «entreprise» a été choisi. Pas de débat !»* Le deuxième amendement a été plus discuté. Il portait sur la mesure de l'activité avec l'introduction de la notion de *«production brute standard»*. La discussion s'est plutôt portée sur l'acceptation et la modernité du statut de « salarié-chef d'exploitation ».

À n'en point douter ce sujet reviendra sur le devant de la scène et le premier rendez-vous est déjà fixé. Ce sera lors de la poursuite du débat législatif autour de la loi d'avenir.

Défendre le foncier

C'est par un constat accablant qu'Henri Bies-Peré, administrateur, a commencé la présentation de la deuxième partie du rapport d'orientation : *«ce sont 78 000 ha de foncier qui disparaissent par an dans notre pays.» «C'est une sonnette d'alarme qu'il faut tirer. Il ne faut pas hésiter à agiter ce chiffon qui doit devenir un chiffon rouge auprès des décideurs».*

La FNSEA propose d'avancer dans trois directions. Tout d'abord la compensation agricole pour limiter l'impact des projets d'artificialisation des terres, ensuite la prestation de service environnemental pour faire entrer les agriculteurs dans les actions de compensations écologiques et enfin l'accès au foncier pour renouveler les générations mais aussi, pour conforter les exploitations existantes.

Le débat sur les amendements proposés s'est rapidement transformé en une suite de témoignages sur les atteintes au foncier : lignes grande vitesse, autoroutes, aéroport, urbanisation. Les prises de parole ont relayé le sentiment de payer plusieurs fois puisque les compensations écologiques sont prélevées sur les espaces agricoles. Elles ont fait état de l'incompréhension, de l'impression que les décisions sont dictées par l'administration et d'une différence de traitement entre les projets agricoles et les autres.

Se prémunir face aux risques

La présentation du rapport d'orientation sur la gestion des risques par Joël Limouzin, vice-président, s'annonçait moins consensuelle. Ce dernier a d'emblée affirmé : *«notre objectif c'est d'avoir un projet ambitieux pour la gestion des risques et qui soit adapté aux attentes professionnelles»*. Cette gestion *«passe d'abord par le volet de la prévention»* ensuite il faut *«un mécanisme à étages».*

«Le premier niveau, c'est l'épargne de précaution» (amélioration de la déduction pour aléas). Le deuxième consiste en un *«socle assurantiel de base» «pour faire face aux coups durs»* et *«compenser les charges fixes de production». «Faut-il rendre sa souscription obligatoire ou le lier au bénéfice d'une aide ou d'un droit ?»*. Le troisième niveau relève de *«la solidarité nationale et couvre l'actuel fond des calamités».*

Le débat a porté sur le caractère obligatoire, ou pas, du socle de base sans qu'une position finale soit véritablement tranchée. Le Président Xavier Beulin a ensuite replacé ce débat dans le contexte européen en indiquant qu'il s'agissait là d'un *«sujet pour les trois ans qui viennent»* car ces questions seront au cœur de la nouvelle Pac qui sera débattue à partir de 2018.

Au final, le rapport d'orientation a été adopté à l'unanimité dans la rédaction proposée au départ.

MICHEL COLLONGE

▶ Élections

Un nouveau conseil d'administration



M. Collonge

Vingt-six nouveaux, soit 46 % des élus, ont fait leur entrée au conseil d'administration de la FNSEA. L'élection du bureau se tiendra le 9 avril. Dans ce contexte, Xavier Beulin, le président de la FNSEA, a donné, dans son discours de clôture, le cap pour les trois ans qui viennent : *«la baisse des charges, le soutien à l'investissement, l'optimisation de toutes les formes d'agriculture, seule véritable garantie de la diversité de nos territoires et de nos produits, le soutien actif et organisé de nos potentiels d'exportations, la recherche et l'innovation au service de la performance et de l'excellence, le retour d'une écologie scientifique et non punitive, la coresponsabilité des acteurs ; de tous les acteurs y compris ceux de la distribution, le choix de la pédagogie et de l'engagement, de la connaissance, de l'expertise plutôt que de la trop commode hyper-réglementation et sa mise en œuvre par une administration complaisante, je dirais même parfois zélée, voilà ce que nous attendons, voilà notre feuille de route».*



La délégation bourguignonne au congrès de la FNSEA.

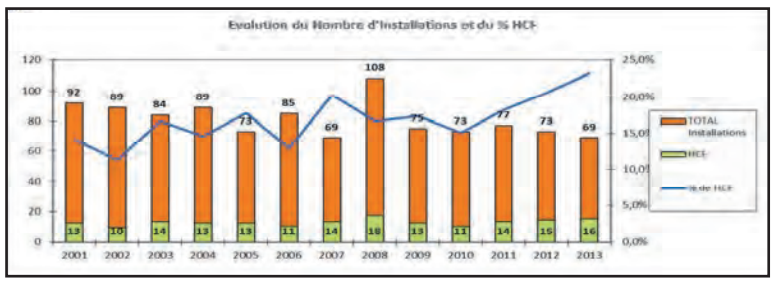
Installations

Les hors-cadres familiaux frappent à la porte

Le nombre de professionnels non issus du milieu agricole est en très légère hausse mais leur proportion tend à augmenter fortement parmi les nouveaux installés.

L'arrivée massive de hors cadre familiaux (HCF) sera nécessaire ces prochaines années pour assurer le renouvellement des générations. En Côte d'Or, le mouvement paraît déjà amorcé. Seize des 69 installations aidées en 2013 concernaient justement des HCF, soit une proportion proche des 25%. Il s'agit d'un record lors de ces douze dernières années - et sans doute un score jamais atteint dans le passé -. Ces nouveaux agriculteurs se distinguent en optant souvent pour la diversification (deux fois plus que les personnes issues du monde agricole : 33% contre 16% des cas). Autre remarque à noter: les HCF s'installent davantage en individuel ou en société unipersonnelle (60% contre 40%). François-Xavier Lévêque, le président de JA21, se réjouit de l'intérêt porté par ces jeunes hommes et ces jeunes femmes pour l'agriculture et ses métiers : *«C'est bien sûr une bonne chose pour le renouvellement des générations. Leurs choix allant souvent vers la diversification démontrent leur vision quelque peu de l'agriculture, ils touchent davantage les secteurs commerciaux et sociaux, je pense notamment au développement de la vente directe ou encore des chambres d'hôtes qui développent et renforcent les contacts avec l'extérieur. Il est vrai que les structures plus conventionnelles sont de plus en plus difficiles à reprendre en terme de capitaux. La diversification apparaît comme une solution à l'installation, avec sa possibilité de dégager des revenus sans nécessairement beaucoup de foncier».*

AURÉLIEN GENEST



La courbe bleue, ascendante, démontre la proportion grandissante des HCF en agriculture

► Repères

Qui se cache derrière le nouvel installé ?



Les statistiques du Programme régional à l'installation montrent que les trois quarts des nouveaux installés en 2013 sont des hommes, dont la moyenne d'âge est comprise entre 28 et 29 ans. Il n'y a pas de distinction notable entre les fils d'agriculteurs et les HCF sur ces différents critères, ni même sur les diverses formations suivies (BTSA 40% - Bac proA 35% - BPREA 20% dans les deux cas).

Val de Saône

Des moutons au pays des légumes ?

Le foncier conditionne souvent l'installation. Une jeune femme fait part de son expérience.



Élodie Aubert, dans le canton d'Auxonne, souhaiterait travailler dans la filière ovine.

«*Je le sais bien, je suis dans une zone où la priorité est donnée au maraîchage*» reconnaît Élodie Aubert, habitant Les Maillys dans le canton d'Auxonne. Cette jeune femme de 23 ans non issue du milieu agricole souhaiterait malgré tout s'installer dans la filière ovine. *«J'aime les moutons ! Je tiens ça de mon concubin : il élève 200 Ile de France. Mais pour pouvoir le rejoindre sur l'exploitation, la troupe devrait passer à 600 unités, d'après les conseils de rentabilité d'une économiste et de techniciens»* ajoute t-elle. Les cinquante hectares que possède aujourd'hui Thibaut Jovignot ne suffisent pas pour accueillir autant d'ovins. *«Trouver trente hectares serait déjà bien, mais ce n'est pas facile ici. Nous postulons mais ne trouvons pas de terres pour l'instant»* note Élodie Aubert, titulaire d'un BTSA Acse. Si la jeune Côte d'orienne cherche activement depuis un an, le foncier n'est pas une préoccupation datant d'hier sur cette exploitation des Maillys. Devant cette difficulté foncière, Thibaut Jovignot s'est d'ailleurs lancé dans une production hors-sol et un poulailler il y a quelques temps. Si le jeune couple poursuit actuellement ses recherches, un *«plan B»* est actuellement étudié : *«une modification du projet me déplairait tout de même car j'ai suivi toutes les démarches à l'installation et les formations ovines»* mentionne la jeune femme, *«j'ai rencontré tous les acteurs de la filière, entre les différentes coopératives et les techniciens. Thibaut a récemment évoqué la création d'un deuxième poulailler. Je ne serais pas spécialement favorable pour l'instant, car je préfèrerais diversifier les productions... Si mon projet n'arrive pas à se réaliser, j'ai déjà pensé à une ferme pédagogique pour accueillir des enfants sur l'exploitation. Je fais déjà de l'animation dans une Maison des jeunes et de la culture (MJC). En tout cas, le maraîchage ne me tente pas. J'y ai déjà travaillé lors de mon apprentissage, ce n'est pas du tout le même travail qu'en élevage».*

AURÉLIEN GENEST



► Zoom sur…

Point de vue de la Safer

Daniel Caron, directeur départemental : ***«Cela me paraît mission impossible, au moins à court terme. Aujourd'hui, très peu de terres se libèrent dans ce secteur. Quand c'est le cas, il s'agit de toutes petites surfaces. N'oublions pas que nous sommes aux portes de la plaine Dijonnaise. Il y a entre cinq et six candidats par hectare libéré, c'est d'ailleurs la moyenne en Côte d'Or. En plus, on vient de prélever 250 hectares pour la boucle des Maillys, une zone de protection de captage : l'impact a été très fort pour la quinzaine d'agriculteurs de la commune qui se voient privés de terres cultivables et de prés. Et même s'il se libérait 15 hectares demain en quatre parcelles par exemple, je ne pense pas qu'ils iraient à quelqu'un en exclusivité. Il y a ceux qui souhaitent s'installer et d'autres voulant se conforter. Il faut également tenir compte des filières qui méritent d'être soutenues, c'est notamment le cas du maraîchage. Je pense qu'à un moment donné, il faut savoir s'adapter au contexte. Avant de se laisser tente par tel ou tel projet, je ne pourrais que conseiller, avant toute chose, de venir rencontrer la Safer et la Chambre d'agriculture avec l'Odasea».***

Insolite

Un vêlage hors du commun

Mise bas exceptionnelle dans le canton de Venarey-Les Laumes : dimanche 23 mars, une Charolaise a donné la vie à quatre veaux.

L'histoire qui suit n'est pas un poisson d'avril. «Quand j'ai raconté ça autour de moi, on m'a dit que j'avais une semaine d'avance pour le poisson... Ce qui est arrivé est pourtant bien vrai ! De nombreuses personnes sont déjà venues les voir» raconte Benoît Virely, éleveur à Boux-sous-Salmaise dans le canton de Venarey-Les Laumes. Dimanche 23 mars à 9 heures, alors qu'il s'apprêtait à se rendre à la mairie pour le premier tour des élections municipales, le Côte d'orien de 45 ans a eu l'énorme surprise de compter quatre nouveaux sous l'une de ses vaches. *«Un, deux, trois... Quatre ! Je n'en croyais pas mes yeux»* se remémore Benoît Virely, ajoutant que la mère Charolaise *«n'était pas plus grosse que ça avant le vêlage»*, qu'elle s'était *«débrouillée toute seule pour vêler»* et qu'aucune césarienne n'avait donc été nécessaire. Les quatre veaux -trois femelles et un mâle- *«se portent à merveille»* depuis leur naissance. *«Fort logiquement, ils ne sont pas bien gros, mais ils ont tous la même taille»* poursuit l'éleveur, *«une amie a recherché ce type d'évènement sur internet. Elle a trouvé des quadruplés nés en 1998 et 2012 en France, mais pas en Charolais. Il y a sans doute d'autres exemples, mais à mon avis, ils doivent être très rares»*. A l'EARL Virely, des *«jumeaux»* naissent en moyenne tous les cinq ans parmi la quarantaine de mères Charolaises présentes dans la ferme, et une fois par an chez la trentaine de Montbéliardes qui complètent le cheptel.

Des parents *«normaux»*

La mère des quatre veaux n'avait rien d'exceptionnel avant ce vêlage. Née en 2006 dans cette même exploitation de Boux-sous-Salmaise, elle avait pris l'habitude de donner la vie à un veau chaque année. Mise au pré en avril 2013, elle avait été saillie le mois suivant. *«Elle n'a pas reçu de prostaglandine, elle est 100% naturelle»* précise Benoît Virely. Le père, lui non plus, n'avait rien d'extraordinaire avant ce 23 mars. Non inscrit, il avait même généré pas mal de problèmes au sein de l'élevage. *«J'ai compté de nombreuses césariennes et plusieurs soucis avec des génisses»* note l'éleveur. Si cette quadruple naissance est tout à fait remarquable d'un point de vue statistique, le revenu de l'éleveur ne sera pas multiplié par quatre pour autant. *«Si chaque vache donnait quatre veaux à chaque fois, une dizaine de mères me suffirait»* plaisante Benoît Virely, *«mais plus sérieusement, cette histoire ne sera pas forcément un plus pour la suite. Quand on a des jumeaux, le mâle est généralement le seul à être apte à la reproduction. Là, il y a trois femelles : à 99% de chances, elles devraient être stériles. Et rien ne me garantit aujourd'hui, cinq jours après leur naissance, que les veaux se développeront normalement par la suite, même s'il est vrai qu'il ont très belle allure pour l'instant»*. Terres de Bourgogne reviendra sur l'état de santé des quatre nouveaux nés dans l'une de ses prochaines éditions.

Aurélien Genest


Benoît Virely et sa quadruple naissance aussi inattendue qu'improbable.

Coup de fil à Alfort

Comment expliquer un tel phénomène ? Jean-François Courreau, professeur au service *«zootechnie, génétique, ethnologie»* de l'école nationale vétérinaire d'Alfort nous fournit quelques éléments de réponse: «*La race Charolaise est connue pour son taux élevé de naissances gémellaires (relatif aux jumeaux) qui est proche de 4%, soit le double de ce que l'on observe en moyenne dans les autres races bovines. Cet événement survenu à Boux-sous-Salmaise est néanmoins exceptionnel : le jour de la saillie, quatre ovules étaient disponibles pour être fécondés: cela peut être dû au hasard ou bien à un événement très particulier dans l'environnement de la vache*».

Zoom sur

Plusieurs cas de triplés



**Jean-Philippe Gagnard participait à une réunion sur la mise à l'herbe organisée par la Cialyn jeudi 27 mars à Vandenesse-en-Auxois. L'éleveur de la SCEA Saint-Basile à Manlay dans le canton de Liernais a vécu une expérience quelque peu similaire il y a une quinzaine d'années : «*Pour ma part, c'était des triplés. Le ventre de la vache était énorme. Elle n'avait reçu aucun produit. Elle avait donné naissance à deux mâles et une femelle. Un des mâles était tout à fait normal, l'autre a eu des problèmes au niveau du ventre et n'a pas pu partir pour l'Italie. Quant à la femelle, elle est morte au bout de quatre jours*». Jean-Luc Bélorgey, technicien à Dijon Céréales, était lui aussi présent à la réunion de la Cialyn : «*Quatre veaux pour la même vache, oui, c'est étonnant ! Sur l'ensemble des 200 élevages que je suis, je dirais qu'il y a en moyenne un triplé chaque année*».

Âne

Un animal qui «*ne sert à rien*» ?

Deux propriétaires d'asins expliquent leurs «*motivations*» à posséder de tels animaux. Leurs commentaires, assez crus au premier abord, cachent en réalité une grande affection.


Pierre Fort vient chaque jour vers ses sept animaux.


Jacques Baudoin possède deux ânesses qui font le bonheur de ses filles.

Esbarres, dans le canton de Saint-Jean-de-Losne. Parmi la poignée d'agriculteurs de ce village de près de 800 âmes, plusieurs possèdent des ânes, dont Jacques Baudoin et Pierre Fort. Rencontrés séparément et questionnés sur l'utilité de posséder de tels animaux, les deux Côte d'oriens formulent exactement la même réponse: *«ça ne sert à rien»* ! Mais alors pourquoi en avoir acheté ? *«Pour dire vrai, c'était une passion, mais celle-ci est devenue aujourd'hui un embarras»* confie Pierre Fort. Si ces premiers mots peuvent paraître assez froids, le retraité né en 1929 continue d'adorer ses ânes qui occupent une grande partie de son temps libre: *«aujourd'hui j'en ai sept. Avant, j'en avais une quinzaine. C'est un très bel animal. Le contact est très bon, très doux. Des ânes, il y en avait beaucoup dans le temps, cet animal aidait à travailler, à labourer...»*.

Pierre Fort a été plusieurs fois sollicité pour amener ses animaux à diverses fêtes agricoles ou d'école. *«Avec des charrettes, ça faisait une belle attraction. Aujourd'hui, des enfants continuent de venir les voir»* informe le retraité.

Intérêt en troupes ovines?

Jacques Baudoin, qui labourait ses champs une centaine de mètres plus loin, relate volontiers sa propre histoire avec ces animaux : *«J'avais un collègue qui ne savait plus où les mettre, il en avait acheté une dizaine vers Aignay-le-Duc : un propriétaire avait dû les vendre car sept ou huit habitations s'étaient construites près de chez lui et le bruit des ânes gênait...»* explique t-il, *«je lui ai pris une ânesse, elle était pleine et elle a fait un petit. Pourquoi je lui en ai pris ? Je ne sais pas trop, en fait»*. Jacques Baudoin reconnait malgré tout le *«bonheur d'en posséder»* : *«je suis content de les voir, elles ne sont pas bien méchantes ces bêtes ! Et puis, mes filles les aiment bien aussi»*. Pour l'agriculteur d'Esbarres, ces animaux peuvent *«meubler»* un pré : *«mais j'ai 300 animaux, principalement des bovins Charolais, Salers, Limousins et quelques poneys. Je n'aurais pas les ânes, je mettrais autre chose. Je connais néanmoins une utilité qui serait d'actualité pour plusieurs moutonniers : quelqu'un s'est récemment procuré un âne pour ses brebis. Sa présence empêcherait les chiens d'attaquer les moutons»*.

Aurélien Genest

Quelques généralités sur les ânes

Attelé, monté ou bâté, l'âne est depuis tout temps utilisé comme moyen de transport. En agriculture, il est surtout utilisé dans le sarclage, activité demandant un faible effort de traction. L'âne étant un animal se menant difficilement à plusieurs, il est rarement utilisé en attelages multiples alors que sa force de traction est supérieure à celles des bovins. L'âne commun est aussi un atout dans la valorisation des surfaces à très fort handicap naturel. On l'utilise ainsi dans les vignes escarpées mais également dans les exploitations maraichères, notamment en agriculture biologique.
Dans les zones écologiquement sensibles, il est également recherché pour ses qualités de débroussailleur.
En alimentation humaine, le lait d'ânesse est utilisé pour ses vertus cosmétiques, à des fins médicinales et en substitution du lait maternel (son lait serait considéré comme le plus proche de celui de la femme). La viande d'âne est peu courante. Seule l'Italie reste un consommateur régulier (confection de saucissons et de mortadelles). Les activités de loisirs se sont développées dans les pays où l'âne n'est plus considéré comme un outil de travail. La randonnée devient de plus en plus populaire. L'âne peut être utilisé comme auxiliaire à des fins thérapeutiques.
L'âne assure un rôle de médiateur entre la personne handicapée et le personnel soignant.

▸ Agenda

06/04 Marché concours de Pâques
L'association pour la promotion des animaux de boucherie de haute qualité de Dijon organise le dimanche 6 avril, le marché concours de Pâques, qui aura lieu au Parc des expositions à Dijon.

05-06/04 Marché de producteurs à Beaune
Le réseau Bienvenue à la ferme organise la cinquième édition de son marché de producteurs aux halles de Beaune les samedi 5 avril (de 17 heures à 21 heures) et dimanche 6 avril (de 10 heures à 19 heures). Entrée gratuite, animations, animaux de la ferme.

10-04 et 29-04 Journées de formation de la MSA Bourgogne
A l'initiative de ses délégués cantonaux, et plus particulièrement, des présidents et vice-présidents de l'échelon local de Vitteaux, Précy-sous-Thil, Venarey-les-Laumes, Montbard et Semur-en-Auxois la MSA organise une formation (1,5 j) sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (D.U.E.R.P, obligatoire depuis 2002) : le jeudi 10 avril de 9 h 15 à 17 h 00 à la Mairie de Semur-en-Auxois et le mardi 29 avril de 9 h 15 à 12 h 00 à l'espace socioculturel - 1 Av Pasteur à Semur-en-Auxois.
Tous les éléments sur les aspects réglementation et prévention, de ce document unique, vous seront communiqués lors de cette formation gratuite.
Un conseiller en prévention de la MSA vous accompagnera dans la méthodologie de son élaboration. Les personnes intéressées par cette formation doivent se faire connaître auprès de Michel Villarmet (03 80 64 46 01 / 06 81 37 81 09) afin d'établir la liste des participants.

14-18/04 Collecte des déchets vétérinaires 2014
L'opération de collecte des déchets vétérinaires en Côte d'Or organisée par le GDS 21 et la Chambre d'agriculture se déroulera cette année du 14 au 18 avril.
Les éleveurs limitrophes du département peuvent apporter leurs fûts aux collectes organisées par les autres GDS de la Bourgogne. Les dates et lieux seront également indiqués sur le planning (à venir dans notre prochaine édition).
Pour tous renseignements, contacter Mariette Aupy GDS21 au 03 80 68 67 30

Élevage

Ils vous proposent de progresser

Bovins Croissance vient d'organiser une journée d'activités. L'occasion de rappeler les multiples avantages apportés aux éleveurs.



Joffrey Krumm, Laurène Porcheret et Matthieu Javelle : les trois techniciens de Bovins Croissance, lors d'une démonstration d'auto-pesée au Gaec de l'Armançon.

L'an passé, 159 exploitations du département ont fait appel aux services de Bovins Croissance. Six nouveaux adhérents sont même venus s'ajouter à la liste depuis le 1er janvier. *«Il faut continuer dans ce sens»* insiste le président Jean-Pierre Godot, *«Bovins Croissance est un outil qui permet d'être au point techniquement. On s'y retrouve rapidement sur le plan économique»*. La technicienne Laurène Porcheret à rappelé les principaux axes de développement lors de la journée d'activités organisée mardi 25 mars à Thoisy-le-Désert, dans le canton de Pouilly-en-Auxois : *«Adhérer à Bovins croissance, c'est optimiser la conduite technico-économique de son troupeau, c'est aussi bénéficier d'un appui personnalisé dans son projet et disposer d'une génétique adaptée à nos systèmes d'exploitation»*.

Les jeunes principalement ciblés

La marge de progression de Bovins croissance est *«énorme»* selon son président : *«seulement 17% des élevages de Côte d'Or sont aujourd'hui adhérents. Nous sommes au même niveau que la moyenne nationale : autant dire qu'il y a beaucoup de travail à faire, notamment en terme de communication»*. L'organisme vise principalement les plus jeunes et ce, dès leur scolarisation. *«Leur parler de génétique est primordial. Les investissements financiers de la génétique ne sont pas importants, contrairement à l'économie qu'elle peut générer sur l'exploitation. Quand on a des animaux avec du potentiel de croissance et des facilités de naissance, cela change tout. Il faut juste prendre le temps de se contrôler, de se comparer aux autres élevages et donc de s'améliorer!»* signale Jean-Pierre Godot, informant que cette communication auprès des jeunes sera assurée par la commission génétique de Bourgogne.

Les techniciens s'adaptent

Le coût de l'adhésion à Bovins Croissance, de l'ordre de 1000 euros aux 100 vaches, ne serait pas la principale raison du nombre encore trop important de non adhérents. La contrainte des pesées -qui n'en serait pas forcément une- dissuaderait plus d'un éleveur. Laurène Porcheret souhaite démystifier cette idée : *«nous savons nous adapter pour la pesée d'été qui intervient en pleine moisson. Bovins Croissance n'est pas là pour embêter les professionnels dans leur travail, bien au contraire ! Il ne faut surtout pas hésiter à nous contacter pour aborder le sujet et voir ensemble ce que l'on peut faire»*. Toujours dans le domaine de la pesée, une démonstration de matériel innovant était proposée lors de cette journée d'activités. Ludovic Roy, éleveur au Gaec de l'Armançon, a reçu les 25 visiteurs sur son exploitation et a présenté un dispositif de pesage automatique avec lecture de boucles électroniques : *«Le poids et le numéro de chaque bovin sont enregistrés automatiquement. C'est un dispositif tout récent, qui était encore au stade prototype il y a trois ans. Il est juste en démonstration ici durant quelques jours. Le principe est intéressant car il enlève la contrainte de la pesée, mais l'investissement est élevé avec ses 7200 euros hors taxes»*. Contact pour informations sur **Bovins Croissance : Laurène Porcheret au 06 85 25 61 00.**

AURÉLIEN GENEST

Les bases de Bovins Croissance

Les techniciens mesurent les performances des animaux jusqu'au sevrage. La valeur génétique de chaque bovin, estimée au travers de plusieurs index, est évaluée grâce à une pesée et un pointage. Les résultats sont remis à l'éleveur qui peut alors agir sur son troupeau. L'obtention de bonnes performances de reproduction et une amélioration de la valeur génétique sont visées. La valeur marchande des animaux s'en retrouve améliorée.

Un nouveau service

Bovins Croissance met en place un nouveau service pour les génisses de renouvellement. Avant la mise à la reproduction, la mesure de l'ouverture pelvienne, réalisée par un technicien formé, sera un nouvel outil de sélection des animaux. Ces mesures permettront d'obtenir des données brutes, indicatives, sur la largeur et la hauteur du bassin des génisses.

En image

Les JA du canton de Châtillon/Laignes/Montigny, désireux de représenter l'agriculture à la fête du Crémant qui s'est tenue le 15 mars à Châtillon-sur-Seine, ont participé au défilé carnavalesque intitulé «Tape-chaudrons».



FDSEA

Des travaux de longue haleine

Chaque semaine avant l'assemblée générale du 16 mai, découvrez les présidents des vingt-deux commissions du syndicalisme majoritaire de Côte d'Or. Récemment élus ou réélus, ils ou elles nous livrent leurs principales orientations.

Thierry Besançon
Commission "dégâts de gibier"



«La faune sauvage doit devenir le moins problématique possible pour les agriculteurs. Il faut qu'elle soit mieux gérée par les chasseurs. Un schéma cynégétique doit être réécrit : nous devrons en faire un outil de travail pour les années à venir. Nous tentons de régler un problème qui ne devrait pas exister si tout le monde effectuait correctement sa tâche. Nos relations avec les chasseurs locaux restent très bonnes, mais il faut passer la vitesse supérieure : les paroles de la Fédération des chasseurs doivent se concrétiser sur le terrain par une meilleure régulation des populations partout où des surpopulations sont constatées».

Bénigne Louet
Commission "Bailleurs"



«Nous continuerons d'organiser la défense des propriétaires. Des excès de tout ordre sont constatés. On voit bien que le droit de propriété est quelque peu bafoué. Les municipalités, les communauté de communes ou autres font de plus en plus pression sur le foncier. Nous serons attentifs au renouvellement de l'arrêté préfectoral du statut du fermage. De nombreux points stratégiques seront rediscutés. De nouveaux impôts peuvent également se créer, la vigilance est de rigueur».

Suzanne Ferrand
Commissions "Anciens"



«Nos actions syndicales ne manquent pas. Nous continuerons d'agir sur l'amélioration des retraites, la défense du pouvoir d'achat des retraités, l'amélioration de la fiscalité des veuves et des veufs ayant peu de revenus face à la perte de la demi-part fiscale... Nous travaillerons sur le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement... autrement dit la dépendance. Je m'interroge d'ailleurs sur ce sujet : comment la dépendance va t-elle être prise en charge en milieu rural ?».

Dominique Guyon
Commission "Bovins viande"



«On nous avait promis une Pac qui allait sauver l'élevage... Autant dire que c'est plutôt mal parti. Dégager un revenu pour que tout le monde puisse en vivre sera plus que jamais notre préoccupation première. Il y a des choses à faire sur les coûts de production. Nous devons travailler avec la filière dans son intégralité. L'autonomie des exploitations a aussi tout son sens dans ce contexte. En Côte d'Or, je souhaiterais que les bâtiments de stockages de fourrages puissent intégrer le plan bâtiment. D'autres projets peuvent être étudiés : je pense notamment à la méthanisation. Notre commission prépare justement une visite le mois prochain».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST



Congrès de la FNSEA

Réaction de Fabrice Faivre

Le congrès de la FNSEA s'est déroulé les 25, 26 et 27 Mars dans une ambiance studieuse et constructive. Le thème du rapport d'orientation "Renforcer la professionnalisation des métiers
de l'agriculture" a été voté à l'unanimité par les congressistes. Ce rapport se déclinait en 3 parties :
- Affirmer le statut d'agriculteur professionnel. La multiplication des schémas d'exploitation rend difficile, voire inefficace, la mise en œuvre de politiques publiques et professionnelles justes et efficientes : du contrôle des structures à l'attribution des aides publiques, les buts recherchés ne sont plus atteints. Il y a urgence à clarifier le statut du chefs d'exploitation et améliorer celui de son entreprise.
-Protéger le foncier. Chaque jour, l'équivalent en surface d'une belle exploitation disparaît, sans que les outils pléthoriques en place ne permettent de stopper cette hémorragie. Pire, les obligations de compensation ou les servitudes de toute nature démultiplient les atteintes portées au foncier agricole en lui interdisant de produire et réduisent la place de l'agriculture dans toutes les régions : il est indispensable de conforter la place de l'agriculture dans les territoires et de conserver au foncier sa vocation productive.
-Renforcer le gestion des risques. Les crises sanitaires et les catastrophes climatiques à répétition frappent de plus en plus durement des exploitations dont la gestion est fragilisée. Là encore, les outils en place montrent leur obsolescence ou leur manque de maturité et ne répondent pas suffisamment aux besoins des agriculteurs. Il est capital d'accompagner les exploitations pour qu'elles soient à même de gérer leurs risques.
En conclusion, sur toutes ces problématiques, les prochaines années seront décisives et les choix qui seront opérés dans la déclinaison nationale des règlements de la PAC, dans la loi d'avenir de l'agriculture, la loi urbanisme ou la loi biodiversité conforteront nos exploitations pour affronter la concurrence européenne et mondiale ou les pénaliseront un peu plus, les entraînant vers une lente régression.
Le grand absent de ce congrès était le ministre de l'Agriculture Stéph'âne Le Foll, en devoir de réserve soit disant. Il a surtout eu peur d'affronter 800 congressistes très remontés contre ce moulin à vent. Ce ministre et ses services brillent en effet par leur amateurisme et leur incompétence !
Prenons l'exemple de la sur prime des 52 ha où il devait régler tous les problèmes de transparence pour les Gaec et la possibilité de transformer Earl en Gaec, etc. Il n'a même pas interrogé Bruxelles sur le sujet (photocopie de la réponse de Bruxelles à la FNSEA à l'appui), ce n'est pas de l'amateurisme ça ?
Par conséquent, ceux qui ont la transparence l'ont, ceux qui ne l'ont pas ne l'auront jamais.
Autre exemple, Le Foll, dans la réforme de la PAC, a annoncé la fusion de la PHAE et de l' ICHN, ce qui n'était pas idiot, sauf que Stéph'âne a oublié de demander à Bruxelles si cela était possible ! Et patatras, pas possible a dit Bruxelles. Ce n'est pas de l'incompétence ça ?
Que dire de l'annonce des 200 euros de PMTVA faite à Cournon? Eh bien ce ne sera que sur les 40 premières vaches ou peut être que sur les 32 premières ou peut-être que ce sera que 175 euros ! C'est pas du foutage de gueule ça ?
Enfin sur la MAE végétale du second pilier dont les zones intermédiaires ont tant besoin pour passer le cap de cette réforme profondément injuste pour notre région, les services du ministre nous ont dis qu'il fallait réduire nos IFT de 30 % pour pouvoir y prétendre et que cela venait de Bruxelles. «Pas du tout» nous répond Yves Madre, conseiller de Dacian Ciolos, lors d'une entrevue au congrès à Biarritz ! De qui se moque t-on ?
Face à un tel niveau inégalé d'amateurisme et d'incompétence, je ne vois qu'une solution, la porte !
Dehors Stéph'âne Le Foll, vous portez bien votre nom, prenez la sortie avec vos conseillers escrologistes issus de je ne sais pas quel groupuscule et qui sont dans le dogmatisme en permanence ! Ils sont là pour casser l'agriculture de production qui a fait la richesse de ce pays. Sur ce point, on peut peut-être compter sur le remaniement ministériel !
Pour manifester notre désaccord sur ces mesures et les attentes profondes des zones intermédiaires à faible potentiel, je vous invite tous à notre manifestation régionale organisée le 9 avril à Nevers.

FABRICE FAIVRE,
PRÉSIDENT DE LA FDSEA 21

Formations

Marre de ramer avec ses papiers ?

Durée : 1.5 à 3 jours selon les modules suivis
Date(s) et lieu(x) : Tronc commun : 8 (matin) et 14 avril (journée) ; Module Productions végétales : 8 avril (après midi) ; Module productions animales : 10 avril (journée)
Public concerné : Tous agriculteurs ou porteurs de projet en agriculture en côte d'or.
Pré-requis : avoir une exploitation support ou à minima un projet précis en termes d'ateliers.
Responsable de stage : Valérie Coquard(Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 42 valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Créer ou entrer dans une société : réussir mon projet d'association

Comprendre et mettre en oeuvre tous les aspects juridiques et
fiscaux de son projet sociétaire et organiser les aspects relationnels entre associés notamment le partage du travail et des
objectifs collectifs et individuels.
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 9 et 11 avril 2014 ou 11 et 13 juin 2014 ou 17 et 19 septembre 2014 ou 17 et 21 novembre 2014 - Dijon
Public concerné : Avoir le projet de créer ou intégrer une société
Contact : Sebastien Gautier(FDSEA21)- 03.80.68.67.68 - sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Valérie Coquard(Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03.80.68.66.42 valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Action syndicale

«La manifestation du 9 avril concerne tous les agriculteurs»

Benoît Mathé et Didier Guyon, vice-président et président de la section grandes cultures de la FDSEA 58 reviennent sur les raisons du large appel à mobilisation des producteurs de grandes cultures du 9 avril prochain à Nevers.





Benoît Mathé et Didier Guyon, vice-président et président de la section grandes cultures de la FDSEA 58.

Le 9 avril se tiendra à Nevers la manifestation régionale organisée par les FDSEA de Bourgogne et relative à la PAC 2015. Pour les exploitations de grandes cultures de notre département, et plus largement de la zone intermédiaire, cette action est à l'instar de l'élevage, tout sauf une option.

Car une fois encore, et après un bilan de santé en 2010 qui aura déjà largement entamé l'accompagnement PAC de nos entreprises, la réforme «Le Foll» mettra les producteurs de grandes cultures à contribution. Le ministre, dans une approche dogmatique, partait du postulat que les céréaliers - les «gros» comme le disent ses amis de la confédération paysanne – seraient, au gré d'une conjoncture durablement soutenue et de la dimension de leurs exploitations, les très très légitimes donateurs de la réforme au profit des éleveurs. Raté deux fois !

Non seulement la conjoncture s'est largement retournée en 2013, et les résultats comptables de nos entreprises le prouvent, fleuretant avec le zéro. Mais au-delà de cela, certes nous perdront, mais pas au profit de nos collègues ou voisins éleveurs ! Non! Nous perdons au profit d'une agriculture plébiscitée par une faible minorité d'ayatollahs à contre courant de toute logique économique.

La surmajoration des 52 premiers hectares est l'illustration type de cette vison passéiste du métier : Avec des rendements de référence inférieur à 60 quintaux dans notre département, ce n'est que par l'extension des surfaces exploitées que les agriculteurs ont pu historiquement concentrer la valeur ajoutée. Il y a en France céréalier et céréalier, et dans la Nièvre ou en Bourgogne, nos terres n'ont jamais eu et n'auront jamais capacité à produire aussi fortement que 200 ou 300 kilomètres plus au nord ! Ce paramètre, l'État doit en tenir compte dans les derniers arbitrages qui auront lieu courant avril.

Par ailleurs, nous ne cessons de dénoncer l'acharnement idéologique à la française sur bon nombre de dossiers où la capacité de production est systématiquement remise en cause, et où au final, ce ne sont autres que les producteurs qui trinquent. La suradministration du métier est une véritable plaie et les promesses de choc de simplification semblent s'évanouir aussi vite que la pertinence de l'action gouvernementale. Le dossier environnemental illustre parfaitement le surplace constaté depuis plusieurs années. Face aux autorisations de mise sur le marché de nouvelles molécules sans cesse repoussées, face au refus d'expérimentation des biotechnologies malgré l'avis du sénat de l'Union Européenne, face au projet de directives Nitrates et à l'absurdité d'interdiction d'épandage d'engrais et d'effluents d'élevage dans les parcelles en pente …Nos rendements plafonnent, les taux de protéines dans les blés stagnent voire diminuent. Jusqu'à quand tolérerons nous qu'une idéologie extrémiste et méprisante mette à sac nos exploitations et en danger nos filières et leurs emplois ?

La réforme à venir n'est pas une réforme qui oppose les productions, qui oppose les grandes cultures à l'élevage. La réforme à venir est surtout une réforme qui déshabille notre territoire, qui l'appauvrit et qui met en danger la survie de tout le tissu rural. C'est pour cette raison, qu'au-delà des clivages syndicaux, nous appelons les producteurs de grandes cultures à être présents en nombre à Nevers le 9 avril prochain pour faire entendre la voix d'une ruralité sacrifiée mais pas résignée !

BENOIT MATHÉ ET DIDIER GUYON

▶ Repères

Mobilisation à Nevers le 9 avril

Dans quelques semaines seront effectués les derniers arbitrages franco-français relatifs à la réforme de la PAC 2015/2020. Et si le ministre avait annoncé vouloir « saisir cette occasion pour rééquilibrer les soutiens au bénéfice des territoires et des productions les plus fragiles », le constat est à ce jour déconcertant pour notre département :

- Les nouvelles modalités de distribution de la PMTVA laissent présager une baisse significative des soutiens de 2.000 à 5.500 €, voire plus, par exploitation.

- Les incertitudes, liées à la fusion des enveloppes ICHN/PHAE annoncée à Cournon et contestée par Bruxelles, qui menacent l'accompagnement de l'herbe subie dans nos régions d'élevage.

- La mise en œuvre dogmatique de la sur majoration des 52 premiers hectares est un non-sens économique qui déstabilisera l'économie même de nos entreprises et de nos filières.

Par ailleurs, la pression des contrôles s'accroît, de nouvelles contraintes apparaissent chaque semaine (directives Nitrate…) et la suradministration de notre métier gangrène toute initiative.

Au final, nos exploitations agricoles seront toutes affectées négativement par cette nouvelle réforme.

Face à ce constat, la FRSEA et les FDSEA de Bourgogne ont décidé d'appeler les exploitants agricoles bourguignons à une mobilisation le 9 avril prochain à Nevers de 10 heures à 16 heures.

Pour les agriculteurs de la Nièvre, la question est claire :

- Nous entendons laisser rétablir les équilibres par notre mobilisation!

- Notre appel doit être entendu tant par nos élus que par les pouvoirs publics.

Élections syndicales

Les producteurs de lait seront à Paris

Commission des agricultrices Une équipe quasiment reconduite dans son ensemble

Également réunies la semaine dernière en assemblée générale, les déléguées de la commission Départementale des agricultrices ont renouvelé le bureau qui officiera pour le prochain mandat de trois ans. Joëlle Girard (Moraches) a été reconduite présidente. Elle sera secondée par Nadine Gonnet (Cossaye) et Joëlle Lebeaut (Cuncy les Varzy) qui occuperont les fonctions de vice-présidentes, ainsi que par Évelyne Dusser (Asnan) qui occupera le poste de secrétaire générale et Sylvie Lhugnot (Verneuil) au poste de trésorière. Valérie Laporte (Maux), Marie-Claude Masson (Surgy) et Chantal Pelletier (Lucenay les Aix) ont également été élue membre du bureau de la commission.



Joëlle Girard, présidente de la commission des agriculteurs.

Section grandes cultures Didier Guyon, nouveau président de la de la FDSEA

Réunis la semaine dernière en assemblée générale élective à Magny-Cours, les délégués de la section «grandes cultures» de la FDSEA de la Nièvre ont élu les membres du bureau qui représenteront, pour les trois prochaines années, les productions végétales au sein de la FDSEA et auprès des partenaires de la filière céréalière du département. Ainsi, et après avoir conduit pendant un mandat les destinées de la section, Benoît Mathé, administrateur de la FOP (Fédération française des producteurs d'olégaineux et de protéagineux) a cédé sa place au profit de Didier Guyon, maïsiculteur en Val-de-Loire et actuel président de l'Admien 58. Cette élection s'inscrit par ailleurs dans la continuité, nombre de membres sortant restant actifs au côté du nouveau président.

Les membres du bureau :

Président : Didier Guyon (Mesves sur Loire)

Vice-présidents : Benoît Mathé (Bazolles), Jean-Pierre Condamine (Suilly la Tour), Guillaume Poupon (Germigny sur Loire)

Secrétaire général : Hervé Jouhanet (Donzy)

Secrétaires généraux adjoints : Paul Dourneau (Varzy), Guillaume Larue (Achun), Emmanuel Plessy (Diennes-Aubigny)

Membres : Jean-Louis Bazot (Saint-Péreuse), Jean-Marc Pruvot (Suilly la Tour), Guy Robail (Châteauneuf Val de Bargis), Jean-Charles Zwaenepoel (Raveau).

Session de la Chambre d'agriculture de la Nièvre

Les comptes financiers 2013 adoptés avec un excédent de 1000 euros

Élections municipales obligent, la session de la Chambre d'agriculture du 27 mars au Marault, n'a pas vu de personnalités prononcer de discours. Hubert Goglins, le DDT adjoint, n'était présent *«que pour répondre à des questions techniques»*. Outre le bilan des activités 2013, présentées par Joël Caniou, Marc Binot et Thérèse Romefort, les trois chefs de service, les élus se sont prononcés sur les comptes financiers 2013. Adoptés avec un excédent de 1000 euros, au prix de très sérieuses économies internes. Tour d'horizon des petites phrases, des prises de position et des délibérations...



Éric Bertrand, entouré d'Hubert Goglins, DDT adjoint, Daniel Barbier, vice-président du Conseil général, Jean-Pierre Condamine, vice-président de la Chambre et Didier Ramet, secrétaire général.

Absentéisme: Cric Bertrand, président de l'assemblée consulaire, a poussé un coup de gueule en début de session. Ce qui cause son irritation, c'est l'absence de certains élus à la session, *«des membres que l'on n'a parfois pas vus depuis que la Chambre est en place! Cà m'embête. On n'est pas élus pour gagner une ligne sur une carte de visite. Il faut aussi parfois mettre les mains dans le cambouis. Passez le message à vos collègues!»* a exhorté Eric Bertrand.

Économies: Le même Éric Bertrand, dans un élan d'enthousiasme et de reconnaissance, a aussi tenu à *«féliciter tous les personnels de la maison, au premier rang desquels je cite l'équipe de direction»*. Motif de sa satisfaction: *«C'est une équipe qui sort des produits en plus et des charges en moins. Je suis ravi de vous présenter des comptes en équilibre mais çà ne se fait pas en claquant des doigts. Tous les jours, sur chaque poste, nous allons chercher des économies avec les dents»* a dit le président. Une façon comme une autre de regretter, une nouvelle fois, le gel de l'imposition décidé par l'État qui prive la Chambre d'agriculture de nouvelles ressources, dans un contexte où les charges ont tendance à grimper pour toutes les institutions publiques.



La session s'est tenue le 27 mars, à la ferme du Marault, en l'absence remarquée d'un certain nombre d'élus.

Bureau d'études: les comptes financiers 2013 de la Chambre ont donc été adoptés par les élus, à 5,619 millions d'euros de recettes et 5,618 millions de dépenses (excédent de 1031 euros), soit une baisse de près de 20 000 euros par rapport au compte financier 2012 et de 64 000 euros par rapport aux prévisions du budget modificatif 2013. *«C'est un exercice difficile de garder l'équilibre entre nos missions de service public, ce qui est financé par l'imposition, et les prestations de bureau d'études. Le personnel de la Chambre a réussi à faire passer et financer des projets d'études, ce qui est bien, mais, personnellement, je ne souhaite pas que la Chambre ne devienne qu'un bureau d'études, sinon à quoi çà sert de conserver une assemblée consulaire»* s'est interrogé le président dans ses propos liminaires.

Blaireau: les membres ont adopté une délibération, proposée par le bureau de la Chambre au vu des éléments fournis par la Fédération départementale des chasseurs et visant à ce que le blaireau soit classé comme une espèce nuisible par les services de l'État. Etienne Berger, le président de la FDC présent au Marault, a souligné la prolifération exponentielle des blaireaux dans le département et le fort développement des dégâts sur les exploitations agricoles et rurales. *«la seule solution pour l'instant, c'est le déterrage... Le droit de destruction, qui est un additif au droit de propriété accordé aux fermiers autorise le piégeage mais pas le droit de chasse»*. L'inquiétude enfle parmi les Nivernais, d'autant plus que cette espèce est reconnue comme un vecteur potentiel de la tuberculose. Des exemples pas si lointains sont dans toutes les têtes.

Ferme du Marault: Dans son intervention, Daniel Barbier, vice-président du Conseil général, a attiré l'attention des membres sur le devenir de la ferme du Marault et *«l'urgence à agir»*. *«Si les travaux ne sont pas effectués d'ici août, la commission de sécurité opposera son véto»* a-t-il dit en précisant qu'une première tranche, financée par le Conseil général à hauteur de 150 000 euros (sur un total de 200 000 euros), venait d'être engagée, *«encore faut-il avoir des interlocuteurs réceptifs»*! Éric Bertrand lui a emboité le pas en confiant *«qu'il s'agit surtout de problèmes d'hommes. Nous sommes à la croisée des chemins. C'est le GIE qui gère l'infrastructure, dont le Herd Book Charolais détient 44% des parts et la Chambre 7%»*, à côté de l'Ufragec et de Charolais embryons. *«Les devis sont acceptés. Les mises aux normes doivent être effectives au 15 août mais, au-delà il faut un projet de vie au Marault, un plan de revitalisation. Il y a urgence à faire que la gouvernance existe. Des projets sont évoqués, tels que des ateliers expérimentaux d'engraissement, intéressant pour les éleveurs et pour la race, un projet ovin et un projet apicole. D'autres partenaires agricoles ont aussi toute leur place sur le site»* a lancé le président de la Chambre. D'ici-là, les élus manifestent leur inquiétude quant à la tenue du Congrès mondial charolais et la finale départementale de labours, fin août, et Univerbois, en octobre.

Loup, y es-tu?: Clément Blandin, mi-figue mi-raisin, a interrogé le président de la Fédération des chasseurs à propos de la présence éventuelle du loup dans le Morvan. *«Pour l'instant, c'est une rumeur et quand on en parle on nous rit au nez»* a-t-il dit. Ce qui n'empêche pas les spéculations d'aller bon train. Étienne Berger lui a répondu *«que la question n'est pas de savoir si le loup est là mais quand il le sera»*. La récente découverte dans l'Aube d'un loup isolé fait prendre la menace très au sérieux.

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ Formations

Avril Formations Certiphyto

Au premier semestre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 8 et 10 avril à Nevers, les 15 et 17 avril à Decize et les 22 et 24 avril à Corbigny. Par ailleurs, d'autres voies d'obtention du Certiphyto sont possibles, soit par QCM, soit par formation + QCM. Contact et renseignements: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Inventer sa retraite en toute sérénité

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une nouvelle formation sur le thème *«Inventer sa retraite, en toute sérénité»*, sur quatre jours, les 8 et 9 avril et 6 et 20 mai prochains, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, à Saint-Saulge. Elle est destinée aux agricultrices et agriculteurs approchant de la date de la retraite et qui souhaitent bien s'y préparer. La retraite est une nouvelle étape de la vie: en l'imaginant, vous vous donnez des atouts pour la réussir et des motivations pour transmettre plus sereinement. Programme: Jours 1 et 2, les fruits de sa vie professionnelle (cueillette des réussites, difficultés, ressources; besoins pour prendre soin de soi...); Jour 3, A la découverte de sa vie future (exploration de sa vie rêvée, étapes du changement); Jour 4, vers de nouveaux projets (aspirations, besoins, résolution des problématiques, élaboration de son plan d'action...). Le tarif est fixé à 180 euros par participant à jour de cotisation au VIVEA, un acompte de 30% est demandé à l'inscription. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Solange Durand, conseillère en ressources humaines et coach à la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 32 ou par mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

Terres de Bourgogne
Rejoignez nous sur Google+

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

AG de la caisse régionale du Crédit Agricole Centre Loire

Michel Godet veut rendre la confiance aux entreprises et aux territoires

Économiste et professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers (Cnam), chroniqueur récurrent à l'émission «*C dans l'air*» sur France 5 et auteur d'un récent ouvrage, «*Libérez l'emploi pour sauver les retraites*», Michel Godet était l'invité-vedette de l'assemblée générale du Crédit Agricole Centre Loire, le 26 mars, à la Maison de la culture de Nevers. Décalé et détonnant.

Bien connu pour ses conférences et ses interventions médiatiques, Michel Godet n'a pas la langue dans sa poche et n'hésiter pas à se montrer provocant. S'il est venu à Nevers pour parler de redonner «*confiance aux entreprises et aux territoires*», c'est que sa réflexion l'amène à un certain nombre de constats sur la France. Premier d'entre eux, «*la France d'en bas va plutôt mieux, voire bien, si celle d'en haut lui laissait la paix*». Intervenant entre les deux tours d'élections municipales aux résultats immanquablement «*nationalisés*», le professeur du Cnam n'y va pas avec le dos de la cuiller: «*Les élites vont très mal. Ceux qui nous gouvernent se servent avant de servir et ils brillent souvent par leur incompétence*». Le décor est planté, tranchant et appelant des développements. «*Les problèmes financiers internationaux ne doivent pas masquer que, globalement, nous vivons dans un monde de rêve pour lequel nous avons fini par ne plus nous émerveiller par rapport à la vision des jeunes de 1968: les niveaux de vie ont augmenté de 50%, le mur de Berlin s'est effondré, les Démocraties se sont diffusées partout... »*

Pour des politiques «business friendly»

Autre constat: «*il y a de grandes différences entre les pays, entre les territoires, et à l'intérieur de chacun d'entre eux... En Suisse, le chômage est de 4% grâce à l'alternance et l'apprentissage. Au Pays de Vitré (35), en Bretagne, il y a 6% de chômeurs. Ce qui fait la différence, ce sont les hommes. Les politiques qui y œuvrent sont là depuis longtemps et sont «business friendly» (ndlr: ils ont l'esprit entrepreneurial). Le taux des taxes sur les entreprises y sont parmi les plus faibles. Et le don du sang y est parmi les plus dynamiques, ce qui relève d'un sens aigü du collectif*». Peu importe que les territoires n'aient pas tous les atouts «*la Vendée non plus n'a pas le TGV et pourtant...*», l'essentiel est de ne pas tomber dans le syndrôme «*Vendomite*» (ndlr: du nom de Vendôme, la sous-préfecture du Loir-et-Cher dont il est originaire), c'est-à-dire «*cette incapacité à se prendre en charge par soi-même*». Et Michel Godet avance ses options: «*Je suis contre le RSA, qui favorise l'assistanat et pas le retour à l'activité, de même que les indemnisations du chômage qui ne doivent pas être trop longues et je suis pour un Smic territorialisé*», c'est-à-dire adapté aux réalités de terrain. Au passage, le professeur égratigne les syndicats, dont la représentativité lui semble douteuse et qui se conduisent «*comme une noblesse d'État*». «*Je suis pour les Bonnets rouges, il faut faire sauter tous ces gens-là avec des fourches*» assène-t-il, un brin provocateur. «*Nous avons 95% de dette publique et nous maintenons notre train de vie en piochant dans les poches de nos enfants. J'espère que la notation de la France va de nouveau être déclassée»...*

«Agriculture: I.N.N.O.V.E.R»!

Et, pour ce qui est de rendre confiance aux territoires, il en va de l'agriculture comme des entreprises, selon Michel Godet: «*il faut innover, sinon on meurt! Il ne suffit pas de répondre aux besoins des consommateurs, il faut offrir des produits nouveaux, par exemple des légumes nains, tels que ceux que j'ai visité la semaine dernière*» avance l'économiste. Informé de la grande manifestation du 9 avril prochain à Nevers, Michel Godet fait encore un constat, froid et définitif: «*les éleveurs sont les grands oubliés du système! Ce métier est un sacerdoce, on l'exerce par passion mais cela ne permet pas d'en vivre. C'est pourtant de la présence humaine sur les territoires et ce n'est pas dans les villes que l'on peut absorber sans fin tous les actifs... ou inactifs! S'il n'y a plus de paysans, il n'y a plus de territoires donc plus de paysages alors que la France est la première destination touristique du monde. Quel paradoxe!*» Et de se lancer dans un plaidoyer viril: «*il faut aider les agriculteurs, que, personnellement, je préfère appeler les écoculteurs! Pas les gros mais les petits. Les aides doivent être moins un soutien à la production que la compensation d'une présence humaine sur les territoires. Economiquement, 1 Canadair, c'est 30 000 moutons. Moi, je préfère les 30 000 moutons* !»



Michel Godet est venu conclure l'assemblée générale du Crédit Agricole Centre Loire, le 26 mars, à la Maison de la Culture de Nevers.

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

Après ses portes ouvertes du 29 mars

Le lycée de Challuy semble attirer davantage de jeunes

Il n'est pas trop tôt pour préparer la rentrée 2014 dans les établisements d'enseignement agricole. Samedi dernier, le Lycée de Challuy proposait une porte ouverte où des jeunes des régions limitrophes et même au-delà sont venus plus nombreux que les années précédentes.



Les enseignants du LEGTA de Challuy se sont relayés, toute la journée de samedi dernier, pour accueillir sur les stands les jeunes et les familles qui préparent leurs rentrées scolaires de septembre.

Xavier Le Coeur est un proviseur de lycée satisfait. Non seulement il a fait beau samedi dernier sur Nevers mais en plus les jeunes et les familles venus s'informer sur les parcours de formation dans son établissement sont venus en nombre. «*Nous avons constaté une hausse de fréquentation sensible de 35% de visiteurs par rapport à l'habitude. Cela représente 108 contacts et près de 250 visiteurs*» constate-t-il. Les enseignants, qui ont travaillé toute la journée, de 9h à 18h, ont établi des fiches qui attestent de cette affluence exceptionnelle. Un succès mis sur le compte de la météo ensoleillée de samedi dernier ainsi que sur les efforts consentis par le lycée en terme de communication (presse, radio, internet, affichage urbain...). «*Les jeunes et leurs parents étaient intéressés par l'ensemble des formations que nous proposons à Challuy et cela y compris en BTS, alors même que la saison est déjà bien avancée*» poursuit Xavier Le Coeur. Les curieux sont venus bien sûr de la région Bourgogne, «*mais aussi de beaucoup plus loin, des régions limitrophes voire même de Région parisienne*». Parmi les nouveautés qu'ont dévoilé les enseignants sur leurs stands, la rentrée de septembre proposera en secondes les modules Méthodes et pratiques scientifiques (MPS), «*bien connus des élèves mais que nous n'offrions pas encore parce que nous avions nos propres modules pédagogiques jusqu'à maintenant*». Le proviseur précise qu'à la suite de ces portes ouvertes, des élèves de 3è sont invités, dès cette semaine, «*à venir participer à une journée d'immersion au lycée, où ils peuvent suivre les cours avec les classes de cette année*». Cette action de découverte se poursuivra jusqu'aux vacances scolaires. Pour mémoire, le LEGTA de Challuy propose une cinquantaine de places en secondes, «*pas complètement pourvues cette année*», et 70 places en 1ère de BTS. «*La seconde étant une classe d'orientation, nous aimerions aussi que quelques élèves intègrent directement la 1ère, notamment en Stav*» conclut Xavier Le Coeur.

E.C.

Il succède à Alain Escurat

Francis Taupin, nouveau président du GDS

Le 19 mars dernier, le nouveau conseil d'administration du GDS58 s'est réuni à Sermoise afin de désigner le nouveau bureau. Le nouveau président s'appelle Francis Taupin, éleveur bovin à Saizy, dans le nord du département.

Né en 1960, Francis Taupin s'est installé sur la ferme familiale de Saizy en 1982. Son frère, Régis, par ailleurs président de Charolais de Bourgogne, s'est associé avec lui deux ans plus tard, en 1984. En 1986, les deux frères s'associent en Gaec avec leurs parents, jusqu'à leurs retraites respectives. Aujourd'hui, la ferme des frères Taupin compte 250 ha, dont 100 ha de polyculture, 150 vaches charolaises et un salarié agricole qui, compte tenu des responsabilités respectives de Francis et Régis, n'est pas de trop pour assurer le travail du quotidien. *«Dès le départ, nous engraissions énormément mais maintenant l'engraissement des mâles s'étiole. Cela ne représente plus qu'une petite moitié de notre activité. Nous nous sommes tournés vers la reproduction et vers les vaches suitées»* annonce Francis Taupin. Le raisonnement technico-économique optimal fait partie des stratégies de la ferme, entendue comme une entreprise moderne et une activité durable. Ces qualités managériales, dans la compréhension des paramètres de l'élevage bovin, Francis Taupin va désormais les mettre au service du Groupement de Défense sanitaire (GDS) de la Nièvre. Depuis le 19 mars dernier, il en est devenu le président, en reprenant le flambeau tenu par Alain Escurat.

«Plus cartésien que politique»

En réalité, les problèmes sanitaires ont toujours intéressé le nouveau responsable. Il découvre d'autant moins la structure que, dès 1992, il avait été désigné délégué de secteur. Et, dès l'arrivée de l'équipe Escurat, en 1997, Francis Taupin en était devenu le trésorier départemental. « C'était un poste exposé mais qui me convenait très bien » explique l'intéressé qui se définit *«plus comme un cartésien que comme un politique»*. Il se voit désormais plus comme un gestionnaire, à partir des dossiers, que comme *«quelqu'un de vigoureux dans les approches politiques. J'ai des limites et ce que je crains, c'est de n'être pas aussi subtil que mon prédécesseur. Au moins dans un premier temps, je compte sur l'indulgence des administrateurs»* prévient-il prudemment. Il est vrai que remplacer Alain Escurat, dont l'envergure et la connaissance fine des sujets sanitaires et des structures régionales du GDS n'était plus à démontrer, ne s'annonce pas comme une sinécure. *«J'étais le seul candidat. Alain m'avait approché depuis quelque temps parce qu'il voulait passer la main. Je n'y suis pas allé la fleur au fusil mais je n'ai pas pu refuser»* explique Francis Taupin qui dit s'inscrire *«dans la continuité de (son) prédécesseur, peut-être moins à l'aise, mais dans la même voie»*. Le nouveau responsable entend notamment défendre *«l'élevage qui supporte de plus en plus de contraintes administratives. Il faut des gens en face pour contrer çà. Quand on est engagé dans le secteur associatif, il ne faut pas lâcher dès qu'une roue crève»*. Et puis Francis Taupin envisage une priorité de travail: *«le GDS58 doit encore plus se rapprocher des éleveurs. La structure doit encore plus être à leur service. Nous avons parfois été obligés de nous engager à la place de la DSV sur certains dossiers et cela nous fait un peu délaisser notre vocation de départ qui était de défendre les éleveurs. S'il devait y avoir une nouvelle crise sanitaire, nous ferions face. C'est pour cela que nous sommes attachés à notre caisse d'entraide. Nous avons les réserves»*. Des réserves dans le viseur de GDS France...

Bras de fer avec GDS France

Tout comme son prédécesseur, Francis Taupin voit d'un mauvais œil les projets de *«mutualisation»*, en réalité une sorte de nationalisation, des réserves financières des GDS. D'ailleurs le bras de fer continue avec GDS France: *«nous sommes en décalage avec les autres départements de la région. deux GDS, celui de la Nièvre et de l'Allier, n'ont pas signé. Il s'agirait de faire une sorte d'assurance à partir de nos capitaux. Nous ne sommes pas d'accord. Nous avons demandé des garanties et nous n'avons encore reçu aucune réponse. Nous ne fermons pas la porte mais il faut nous répondre. Si nous tenons une assemblée générale extraordinaire du GDS58, c'est pour nous assurer le poids des éleveurs derrière moi afin d'entériner une décision qui ne va pas forcément plaire au GDS France»* plaide Francis Taupin qui conclut: *«nous devons veiller à garder notre proximité. La caisse d'entraide, les professionnels y tiennent»*!



Francis Taupin se présente comme un président de GDS58 « plus cartésien que politique ». Depuis le 19 mars, il succède à Alain Escurat.

EMMANUEL COULOMBEIX

AG de l'association Avenir

L'emploi agricole tend à se précariser

L'Association pour la valorisation de l'emploi en Nièvre rurale (Avenir) a tenu son assemblée générale vendredi 28 mars à la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Son rôle, qui réunit une majorité d'organismes professionnels agricoles, consiste à accompagner les exploitants et les demandeurs d'emploi vers le salariat.

François Torcol, qui avait fondé l'association il y a plus de vingt ans, a cédé la présidence d'Avenir vendredi dernier. Au titre du Service de remplacement qui en est membre, c'est Laurent Cornu, agriculteur à La Collancelle, qui lui succède, au terme d'élections où les rôles sont définis statutairement au profit des représentants des organisations professionnelles adhérentes. Une situation qui a soulevé le questionnement de deux des quatorze adhérents personnes physiques présents vendredi, qui ont obtenu d'Eric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture, une explication transparente: *«Avenir a été créée pour réunir les OPA et capter dans la Nièvre les aides financières des différents fonds destinés au développement de l'emploi rural»*. François Torcol a abondé dans le même sens, en évoquant une éventuelle prochaine révision des statuts qui pourrait prendre en compte la contribution des adhérents individuels. Le terme *«collège des adhérents»* a été évoqué mais attention: *«si il s'agit de changer la nature de l'association et de permettre à des agriculteurs d'organiser la réponse à leurs propres besoins, non seulement je n'aurai pas le droit, en tant que président de chambre, d'attribuer de l'argent public mais en plus, vous risquez de perdre les subventions»* a prévenu Eric Bertrand. Outil collectif au service de l'emploi, Avenir a donc tiré le bilan de son exercice 2013 devant ses administrateurs. Des missions qui se révèlent essentielles au quotidien.

Création de vingt huit emplois

En 2013, Avenir a ainsi contribué à la création de vingt huit emplois, dont vingt en contrats à durée indéterminée et huit en CDD. Quatre contrats accompagnés concernaient l'embauche d'apprentis. Les agriculteurs employeurs demandent à l'association de les accompagner dans la gestion de tous les documents administratifs et réglementaires liés à l'embauche d'un salarié (DPAE, contrat de travail, DUER...). Et les salariés potentiels connaissent Avenir comme une interface indispensable avec leur futurs employeurs. Via le service de la Bourse à l'emploi de l'Anefa, les animatrices ont ainsi reçu cinquante deux demandes d'emploi pour quatorze offres déposées dans la Nièvre. Et, comme les années précédentes, *«les deux secteurs d'activités en production agricole où l'on retrouve le plus de salariés dans la Nièvre sont la polyculture élevage et la viticulture»*. Les deux productions, leur complexité et leur complémentarité *«génèrent des besoins en main d'œuvre réguliers tout au long de l'année»*, et ce même *«si on note depuis quelques Années une augmentation des contrats à durée déterminée... de plus en plus de courte durée (moins de trois mois)... et la moitié des CDD sont d'une durée inférieure ou équivalente à un mi-temps de travail»*.

Le rapport d'activités souligne donc que *«les emplois agricoles ont tendance à se précariser»*. Pour autant, Avenir, en partenariat avec pôle emploi pour les évaluations en milieu de travail, avec le CFPPA de Challuy pour les stages Adema, mais aussi par son implication récente dans la création du Groupement d'employeurs départemental Agrirural cinquante huit (quinze salariés, dix neuf adhérents, une nouvelle animatrice), son investissement dans la promotion des métiers, la formation des demandeurs d'emploi et sa contribution à la régie de territoire Récoltes et le projet d'espace *«innovations agro-environnementales»* du Pays Bourgogne Nivernaise, Avenir donc reste un acteur majeur pour le développement de l'emploi agricole nivernais.



L'AG de l'association Avenir a eu lieu vendredi dernier à la Chambre d'agriculture à Nevers.

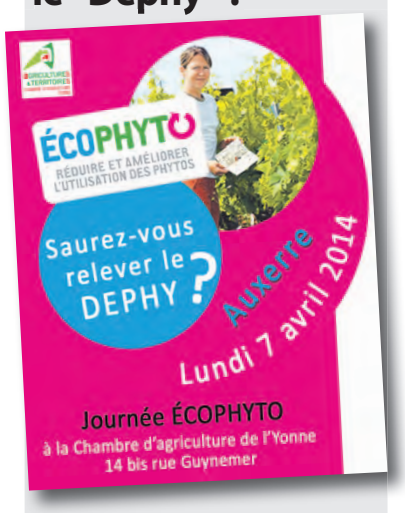
E.C.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

▸ Rendez-vous

Saurez-vous relever le "Dephy" ?



Dans le cadre de la *«Semaine du développement durable»*, la Chambre d'agriculture de l'Yonne organise en ses locaux, lundi 7 avril, une rencontre avec le réseau Dephy Écophyto de l'Yonne. Cette journée est réservée à l'ensemble des responsables professionnels du département et de la région Bourgogne, toutes filières confondues. Elle débutera dès 9 h, avec une conférence sur les réseaux présents sur le département, l'après-midi étant consacrée à une table ronde intitulée : *«Quelles contributions pour la stratégie agro-environnementale dans le département de l'Yonne ?»*

Programme de la journée

9 h : Accueil
9 h 30 : Présentation des réseaux de l'Yonne, actions et résultats
Interventions de : Anicet Bretagne pour les Grandes Cultures et Thibaut Giraudon pour la viticulture, en binôme avec les conseillers
- L'indice de Fréquence des Traitements (IFT) : objectifs et limites
- Rôle du réseau : innovations et développements technologiques au-delà de l'IFT
- Objectifs scientifiques du réseau
- La stratégie politique nationale (Intervention de la cellule nationale EcoPhyto)

12 h : Déjeuner (sur réservation)
14 h : Table-ronde *«Quelles contributions pour la stratégie agro-environnementale dans le département de l'Yonne ?»* (Approche sanitaire, santé, paysages, cultures, eau…)
Animée par Sylvain Allemand, journaliste et écrivain
Avec la participation de : Etienne Henriot, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne ; Jean-Roch Gaillet, directeur DRAAF ; Olivier Fauriel, directeur AESN ; Mme Schmitt, Yonne Nature Environnement Gérard Delagneau, président de Seine Amont, président de 110 Bourgogne ; Un représentant de la filière viticole ; Jean-Claude Courtault et Anicet Bretagne, agriculteurs du réseau Dephy.
17 h 30 : Clôture de la journée

Nuisibles

Peur sur la campagne

Une opération d'effarouchage des corbeaux freux installés dans les zones de Bassins de captage de Brienon et Champlost s'est déroulée la semaine dernière, avec pour objectif d'en limiter les populations.



Une opération sous haute surveillance et parfaitement organisée.



Quand les chasseurs viennent en aide aux agriculteurs…

Ils sont plusieurs centaines à évoluer dans le ciel brienonais, marquant le paysage de leur cri rêche et bruyant. Une scène que l'on croirait sortie du film «Les oiseaux» et que n'aurait pas reniée Alfred Hitchcock, à ce détail près qu'ici, ce n'est pas du cinéma ! Départementale 943, à la sortie de Brienon, direction Saint-Florentin. Une quinzaine de chasseurs prennent position au pied des platanes bordant la route. Objectif du jour : effaroucher les populations de corbeaux freux en période de couvaison présentes sur la zone, de manière à les éloigner de leurs nids et empêcher l'éclosion des œufs.

Si l'espèce est classée nuisible par arrêté ministériel du fait des dégâts agricoles causés, pas question pour autant de tuerie massive, les oiseaux étant classés espèce protégée. D'où l'opération organisée conjointement par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, la fédération des chasseurs et les lieutenants de louveterie. L'enjeu est d'importance pour les agriculteurs de la zone, directement concernés par les contraintes liées aux Bassins de captage, notamment l'implantation de cultures de printemps afin de réduire l'apport d'intrants et préserver la qualité de l'eau potable. Des semences de pois, tournesols ou orges, dont sont particulièrement friands les corbeaux freux, qui chaque année font des ravages dans les parcelles. Thierry Lutel exploite une cinquantaine d'hectares sur le secteur et connaît bien le problème : *«l'an passé, au Mont Saint Sulpice, plus de 20 hectares de tournesols sur les 26 ha implantés, détruits par les corbeaux. Plus de vingt ans que ça dure et le problème s'amplifie d'année en année. On est volontaire pour diversifier nos cultures et mener des actions pour la préservation de l'eau, mais il faut que ça cesse ! Aucune indemnisation pour les pertes subies, avec le souci supplémentaire en cas de resemis, d'un potentiel de rendement moins important du fait d'un décalage dans les dates. Sans compter le risque de se faire bouffer les semences une nouvelle fois…!»*

«Le but n'est pas de faire un carton…»

Il est 14 h 30. Joël Crette, lieutenant de louveterie, vérifie les permis de chasse de chacun, après avoir rappelé les termes de l'arrêté préfectoral autorisant cette battue, avant que Ludovic Douvre, de la Fédération des Chasseurs de l'Yonne, ne donne les dernières consignes : *«Tout le monde le dos à la route et vous devez tirer le plus verticalement possible pour éviter que les plombs n'aillent trop loin. Le but du jeu n'est pas de faire un carton de corbeaux, mais bien de les empêcher de se poser sur les nids…»* Sont utilisées pour cela des grenailles de plombs au dessus des parcelles et des cartouches sifflantes à proximité des maisons et bâtiments. Au dessus des hommes en gilet fluo orange, les corbeaux en vol circulaire, reprennent de l'altitude, portés par les courants chauds, comme pour mieux les narguer : *«l'opération est une première. Traditionnellement, on tire les oiseaux à la sortie des nids, mais en ce cas, le mal est déjà fait, les parents s'étant approvisionné depuis longtemps au garde-manger situé en bas !»* Le but est bien pour les chasseurs présents, sous l'autorité des lieutenants de louveterie, de rester jusqu'à la nuit tombante et empêcher les femelles de rejoindre leurs nids, rendant ainsi toute couvaison impossible : *«si l'œuf n'est pas maintenu à une température de 38°C, il n'y aura pas d'éclosion, sachant que la durée de couvaison n'excède pas 17 jours et que l'on compte en moyenne de 4 à 5 œufs par nid… »* Bilan de la journée : 352 nids recensés et 6 corbeaux tués. Sans que l'on sache très bien combien de naissances n'arriveront pas ainsi à leur terme. L'opération d'effarouchage s'est poursuivie toute la semaine, notamment sur les communes d'Avrolles, Saint-Florentin et Germigny et si les résultats sont concluants, pourrait être étendue dès l'an prochain à d'autres secteurs du département.

DOMINIQUE BERNERD



Plus de 350 nids de ce type comptabilisés sur une distance de 2 km

▸ Zoom sur…

Le corbeau freux peut vivre 20 ans !

Le corbeau freux est l'une des quatre espèces européennes de la famille des corvidés. Son plumage entièrement noir le fait souvent confondre avec la corneille de la même couleur. Il mesure de 40 à 47 cm, avec une envergure de 77 à 90 cm et pèse de 380 à 520 g. sa longévité est de 20 ans.
Rigoureusement identiques, le mâle et la femelle vivent en colonies bruyantes, en haut de grands arbres. Animal très sociable et intelligent, il se nourrit facilement à l'aide du bec dénudé qui lui permet de fouiller le sol à la recherche de sa nourriture. Sa période de nidification s'étale de mars à juillet. Pendant cette période, la femelle fait une seule couvée et pond de 3 à 6 œufs, qu'elle couve pendant une période n'excédant pas 18 jours, dans un nid de structure massive, faite de branches, renforcée avec de la terre, tapissée de brindilles et de paille.
L'alimentation du corbeau freux est très diversifiée, avec un menu alimentaire composé essentiellement de graines, de fruits, de noix, de vers et d'insectes. Pouvant même en cas d'hiver particulièrement rude, tuer de petits oiseaux pour se nourrir.

Point "cultures"

Un excès d'eau pénalisant

Si l'hiver exceptionnellement doux a favorisé une précocité des cultures, les semis ont été en de multiples secteurs du département, pénalisés par l'excès d'eau, avec des structures de sols très compactées.



Une parcelle en périphérie d'Auxerre, victime de l'excès d'eau redescendue de la forêt toute proche, après les fortes pluies enregistrées…

Des pluies excessives à l'automne, un hiver exceptionnellement doux et un printemps précoce… Tout était réuni pour qu'à l'inverse de la saison dernière, les cultures soient précoces cette année, avec en moyenne, 3 semaines d'avance sur le calendrier pour les cultures d'hiver. Pour autant, que ce soit en Puisaye ou en Champagne humide, les sols argilo-limoneux ont souffert des caprices de la météo, rendant leur préparation difficile pour les semis, comme le souligne, Christophe Vivier, technicien Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture de l'Yonne : *«la manière de travailler la terre est différente quand elle est gorgée d'eau et ceux qui ont attendu un ressuyage de leurs parcelles ont bien fait de ne pas se précipiter. Un peu partout, c'était plus tirant, avec pour conséquence de remonter du «gras» : à peine 5 cm de sec et en dessous, c'est du beurre ! La météo actuelle faisant que la motte remontée en surface durcisse et compacte les sols…»* Rendant les conditions de travail difficiles au moment des semis, du fait d'un lit de semences mal préparé et d'un mauvais contact graines-sol. Pas d'urgence en ce qui concerne les tournesols, la période idéale se situant dans la première quinzaine d'avril. Avec là aussi, le risque en cas de passages multiples d'outils, de générer des tassements préjudiciables à un bon enracinement.

Des maladies plus précoces

L'absence d'hiver a eu pour conséquence également, une arrivée plus précoce des maladies potentielles. Chris-tophe Vivier est formel : *«ces dernières années, on avait déjà trouvé de la rouille jaune sur les blés, mais à des périodes plus tardives. Et c'est lorsqu'elle apparaît dès la sortie d'hiver, que la maladie peut-être la plus dangereuse…»* On observe également des symptômes de jaunisse, avec des pucerons qui, après avoir passé l'hiver *«au chaud»*, ont pu transmettre des viroses.

Les fortes pluies de l'automne ont pénalisé également les céréales d'hiver, avec un effet de pourrissement obligeant certains à ressemer en cultures de printemps. Exploitant céréalier en périphérie d'Auxerre, Arnaud Chameroy n'a pour sa part, pas pu semer ce qui était prévu : *«en gros de 40 à 45 ha que je n'ai pas emblavé, du fait de l'excès d'eau et je suis en train de semer en remplacement des orges de printemps. Avec pour conséquence de devoir en racheter et de me retrouver avec de la semence de blé sur le dos…»* Au final, plus d'une trentaine d'ha ressemés en orge de printemps, le reste en tournesol et maïs, avec des terres sur lesquelles il est encore difficile de pénétrer. Quand aux colzas : *«ils ont énormément souffert des précipitations en sortie d'hiver et comme je n'ai pas pu apporter d'azote en temps et en heure, les résultats seront forcément hétérogènes»*. Une année qui se présente mal selon l'agriculteur de Monéteau: *«même si, en céréales paille, la tendance en cette sortie d'hiver semble correcte, il faudra une fois encore compter sur un maintien des cours pour espérer relever la tête…»*

DOMINIQUE BERNERD

En bref

Mérite agricole Les nouveaux récipiendaires

L'arrêté ministériel du 31 janvier dernier a dressé la liste des personnes nouvellement promues ou nommées dans l'ordre du Mérite agricole pour le département de l'Yonne.

Ont été promus au grade d'officier :
Jean-Robert Dufour
Exploitant agricole (Courgis)
Daniel Moiron
Proviseur adjoint dans un lycée professionnel agricole (Tharoiseau)
Ont été nommés chevaliers :
Jean-Marie Baillard
Proviseur d'un établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (Venoy)
Sandrine Bousselier
Exploitante agricole (Chigy)
Bernard Delagneau
Ancien exploitant agricole (Esnon)
Gisèle Drozd
Responsable d'un caveau de vente de vins (Ligny le Chatel)
Ingrid Pierron
Exploitante agricole (Lignorelles)
Jean-Michel Poirier
Ancien directeur dans une agence bancaire agricole (Pourrain)
Monique Rémond
Ancienne exploitante agricole (Auxerre)
Jean-Paul Rousseau
Exploitant agricole (Fontenay-près-Chablis)
Jean Vejux
Responsable d'une association dans un foyer rural (Villiers-sur-Tholon)
Les organisations agricoles et Terres de Bourgogne adressent toutes leurs félicitations aux nouveaux promus.



Agenda

10/04 Journée conviviale à Sormery pour les anciens exploitants

La Section des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne convie ses adhérents à une journée conviviale jeudi 10 avril; à Sormery (canton de Saint-Florentin). Comme d'habitude, possibilité d'inviter des personnes non adhérentes de la section
En matinée, une visite est organisée aux Ets Duc, à Chailley. Après le déjeuner, vous pourrez vous divertir en musique et plaisirs divers. Les musiciens amateurs sont invités à apporter leurs instruments et les belles voix sont les bienvenues !
Renseignements :
tel 03 86 49 48 20

18/04 A la rencontre des habitants des mares à Saint-Sauveur-en-Puisaye

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, en partenariat avec la Station de recherche pluridisciplinaire des Metz et la LPO 89 organise à Saint-Sauveur-en-Puisaye, vendredi 18 avril, de 19 h 30 à 21 h 30, une soirée sur le thème : *«A la rencontre des habitants des mares»*.
Après cette soirée qui alliera diaporama en salle et sortie sur le terrain autour d'une mare, grenouilles, crapauds et tritons n'auront plus de secrets pour vous!
RDV à la salle des Présidents, à la mairie de Saint-Sauveur-en-Puisaye, 1 place Paultre des Ormes. Informations et inscription obligatoire au : 03 80 79 25 99 ou contact@cen-bourgogne.fr



▸Agenda

07/04 Journée EcoPhyto à la Chambre d'agriculture

Journée EcoPhyto à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, lundi 7 avril, ou *"Comment réduire et améliorer l'utilisation des phytos"*, réservée à l'ensemble des responsables professionnels du département et de la région Bourgogne, toutes filières confondues Au programme :
9 h 30 : Présentation des réseaux de l'Yonne, actions et résultats (interventions d'Anicet Bretagne pour les Grandes Cultures, de Thibaut Giraudon pour la viticulture et de la cellule nationale EcoPhyto)
12 h : déjeuner (sur réservation)
14 h : Table ronde sur le thème *"Quelles contributions pour la stratégie agro-environnementale dans el département de 'Yonne"*.
Grand témoin : Olivier Dauger, président de la Commission agricole de l'AESN et Vice-président de la Chambre d'agriculture de l'Aisne, président de la FDSEA de l'Aisne
Contact et renseignements: Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 22

08/04 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra mardi 8 avril à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre.
Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Mail : dijon@apecita.com

▸Formation

Minimiser l'impact de la paratuberculose en apprenant à mieux la gérer en élevage laitier

Formation sur 1,5 journée, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 8 et mercredi 9 avril
Objectif : Permettre aux agriculteurs de minimiser l'impact économique de la paratuberculose des élevages de l'Yonne en apprenant à mieux la gérer
Lieu : Toucy
Public et pré-requis : éleveurs de bovins allaitants de l'Yonne avec une priorité donnée aux éleveurs en plan d'assainissement avec le GDS 89
Contact : Marina Koch, GDS Yonne - Tél 03 86 94 81 87
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Mes P@rcelles

Partenariat entre Cerepy et la Chambre d'agriculture

La coopérative Cerepy vient de signer avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne, un contrat de partenariat pour le déploiement de Mes P@rcelles auprès de ses adhérents et l'équipement de Proconseil pour la traçabilité du conseil de ses techniciens



Signature du partenariat, le 28 mars dernier entre le président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot et son homologue de la coopérative Cerepy, Laurent Poncet, pour qui : *«les outils développés par la Chambre d'agriculture ont démontré leur conformité aux exigences réglementaires et leur fiabilité. C'est un gage de sécurité et de sérénité tant pour nos adhérents que pour nos techniciens qui leur prescrivent le conseil…»*

Avec 430 adhérents comptabilisés à ce jour, la Chambre d'agriculture de l'Yonne est fer de lance en matière de développement de l'outil Mes P@rcelles. Si des coopératives viticoles comme La Chablisienne ou les Caves Bailly-Lapierre ont déjà souscrit un partenariat en la matière, pour le déploiement de l'outil auprès de ses adhérents, c'est la première fois qu'un accord de ce type est entériné entre une coopérative céréalière et la Chambre d'agriculture de l'Yonne. La signature du 28 mars dernier formalise un travail engagé depuis déjà plusieurs mois entre les deux parties. Par le biais de Mes P@rcelles, Cerepy a souhaité mettre à disposition de ses adhérents, confrontés à des obligations réglementaires de plus en plus complexes, un outil performant et évolutif en matière d'enregistrement et de traitement de données relatives aux exploitations, comme l'a expliqué son directeur, Germain Bour : *«ce partenariat est l'aboutissement d'une longue réflexion. Il traduit notre volonté de mettre à disposition de nos adhérents, un outil d'une grande facilité d'utilisation mais aussi d'une grande fiabilité, en conformité avec la réglementation en vigueur sur notre zone. Les sessions de formation en petits groupes mises en place lors de la prise en main de l'outil, l'assistance téléphonique assurée par la Chambre, tout comme l'implication de nos techniciens sur ce projet, s'inscrivent parfaitement dans la démarche d'accompagnement et de proximité développée par Cerepy auprès de ses adhérents…»* Saluant l'initiative de la coopérative, le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Etienne Henriot, a précisé qu' *«une réflexion était en cours dans d'autres coopératives icaunaises pour développer plus largement des outils de ce type, dans l'obligation aujourd'hui d'apporter à leurs clients une traçabilité toujours plus grande en matière de conduite des cultures…»*

De nouveaux outils informatiques

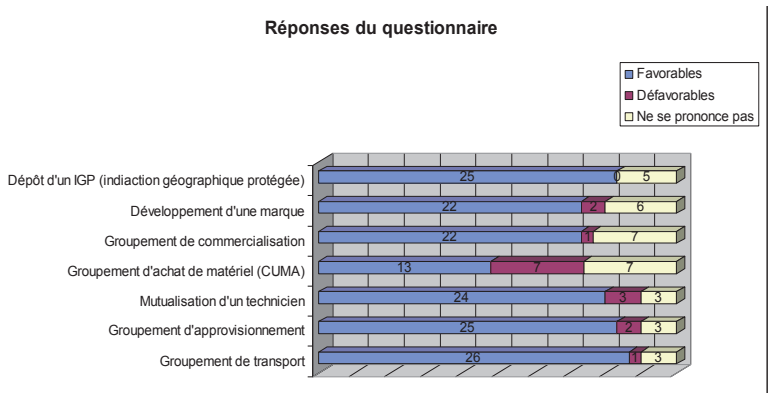
L'outil permettra à l'exploitant, depuis son ordinateur ou depuis son Smartphone, d'établir son prévisionnel de fumure et d'interventions et de vérifier la conformité règlementaire des actions, tout en enregistrant et sauvegardant en toute sécurité les interventions réalisées. Le partenariat conclu avec Cerepy, a rappelé pour sa part le directeur de la Chambre d'agriculture, Hervé Mivielle, *«est particulièrement innovant puisque c'est le premier de ce genre en France, conclu dans le domaine des productions végétales annuelles entre une Chambre d'agriculture et une coo-pérative…»*
Dans le même temps, la coopérative s'est dotée de l'outil Nos Territoires, qui va lui permettre, outre d'avoir une visualisation sur une même carte de l'ensemble des parcelles de ses adhérents, d'assurer la traçabilité des interventions réalisées à la parcelle, dans le cadre des contrats de multiplication de semences ou de contrats de cultures spécifiques, comme l'avoine nue. La Chambre d'agriculture équipera par ailleurs les collaborateurs de Cerepy, de deux nouveaux outils informatiques : Proconseil, pour l'enregistrement et la traçabilité du conseil, ainsi que Mes P@rcelles déconnecté, qui permet aux techniciens de réaliser des plans prévisionnels de fumure chez les adhérents, sans pour cela être obligé d'être connecté à Internet.

DOMINIQUE BERNERD

Section fruits

Vers la création d'un GIE

Les producteurs de fruits choisissent de se fédérer pour la prochaine campagne et décident la création d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique)



Une majorité des producteurs qui ont répondu au questionnaire, plébiscite les services mutualisés d'un technicien

Après avoir défendu le dossier des calamités en 2013, les producteurs de fruits ont décidé de réactiver la section fruit en dormance au sein de la FDSEA. Mais cela n'est qu'un premier pas dans leur volonté de s'organiser et de sortir la production de fruits à noyau de l'immobilisme dans lequel elle se situe.
En effet, le verger icaunais, plus particulièrement la production de cerises, fut un des fleurons de notre dépar-tement. Depuis près de 20 ans, les surfaces ne cessent de décliner et cette production a perdu en lisibilité et en reconnaissance. Les producteurs ont décidé de dire stop. Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des producteurs ayant des surfaces en vergers. Celui-ci avait pour but de définir précisément les attentes en termes d'organisation des producteurs. Il abordait des thèmes aussi variés que la problématique transport, la création d'un groupement d'approvisionnement, de commercialisation, la mutuali-sation d'un technicien, la création d'une marque ou d'une IGP…
75 questionnaires ont été envoyés et 30 producteurs ont répondu soit 40% des envois. Pour tous les thèmes pré-sentés à part peut être celui qui concerne la création d'une CUMA, le besoin de s'organiser et de se fédérer est flagrant avec près de 28 à 32 % de réponses favorables pour chaque item.

Les services mutualisés d'un technicien

La section fruit de la FDSEA forte de ces résultats, a travaillé pour apporter des réponses dans les meilleurs délais. Considérant le peu de temps restant avant la campagne de fruits de cette année, une réflexion a débuté sur l'opti-misation du transport. Après avoir étudié plusieurs possibilités quant à la création d'une organisation de producteurs, le GIE (Groupement d'Intérêt Economique) semble être la forme juridique la plus souple et celle qui est la moins coûteuse. Celui-ci est le prolongement de l'activité économique de ses membres et sert à la développer. L'apport de capital n'est pas obligatoire. Par contre, la responsabilité des membres du GIE est solidaire et indéfinie.
Le 24 mars dernier, une réunion de restitution des résultats est réalisée pour les producteurs ayant répondu au questionnaire et 20 producteurs ont répondu présents. A l'annonce des résultats de l'enquête, l'ensemble des pro-ducteurs présents ont répondu comme un seul homme : oui à la création d'une organisation de producteurs ! Envi-sageant pour cela la forme d'un GIE. Pour chacun des producteurs, l'évidence est là : sans organisation, c'est la mort de la production de fruits sur le département. Le transport n'est qu'une première étape et la plus évidente mais il ne faut pas s'arrêter là: la mutualisation d'un technicien sur l'automne 2014 et la réflexion sur l'optimisation de la commercialisation seront les prochaines étapes.

SANDRINE VATINELLE
ANIMATRICE FDSEA

Syndicat de défense du Chaource

Entre espoir et colère

Si une belle dynamique anime la filière chaource, tant sur le plan technique, que qualitatif et de la communication, en revanche le contexte laitier et la pression de la grande distribution pèsent lourdement sur la commercialisation des chaources que sur la rémunération des producteurs.



De gauche à droite : Pascal Coutord, Didier Lincet et Magalie Fraszczak

« Nous sommes face à 6 clients, les enseignes de la distribution qui représentent 80% de la consommation des produits laitiers. Tant que ces gens là ne prendront pas leur responsabilité et n'accepteront pas que les producteurs vivent de leur métier et que les entreprises puissent payer leurs fournisseurs, nous serons dans cette situation intenable. Mes collègues industriels sont comme moi, nous en avons ras le bol de nous faire accuser de tous les maux et dans le même temps de nous faire étrier par la grande distribution. C'est scandaleux ! » En ouvrant l'assemblée générale du syndicat de défense du fromage de chaource qu'il préside, Didier Lincet avoue qu'il aurait aimé en ce premier jour du printemps ne parler que de bonheur. Même si quelques points spécifiques au chaource sont positifs et seront précisés par la suite dés son propos d'introduction c'est un véritable coup de gueule qu'il lance.

Une guerre sans merci dont les producteurs et les industriels paient la facture

Sa cible : la grande distribution. Il dénonce à la fois : le développement en surfaces de la GMS (en 2013, 2M de m² créés), qui sert une guerre sans merci des enseignes *«dont les producteurs et les industriels paient la facture»* ; l'impossibilité de négocier la répercussion de l'augmentation *«nécessaire et vitale pour les éleveurs laitiers»* des prix du lait (entre 18 et 20% depuis 2 ans); le blocage des GMS sur des hausses de prix atteignant à peine les 2% voire sans augmentation, alors que le prix du lait entre pour 50% dans le prix de revient d'un chaource ; le refus d'appliquer un prix en rayon en hausse de 6 à 7 cts par chaource, qui suffirait pour répercuter l'augmentation du prix du lait.

C'est pourquoi Didier Lincet marque son exaspération face à une grande distribution, *«qui fait totalement fi du contexte laitier»*, et *«qui vient anéantir tous les efforts réalisés individuellement et collectivement par la filière chaource, tant en matière d'alimentation, de qualité, de communication, de traçabilité, etc»*. Il évoque aussi un contexte incohérent qui rend plus intéressant pour une entreprise de fabriquer de la poudre de lait ou du beurre et de les exporter sur le marché chinois, plutôt que de collecter le lait localement, fabriquer des chaources et les vendre au supermarché à proximité de l'entreprise. En écho, Pascal Coutord, vice-président et porte-parole des éleveurs, rappelle que cette situation résulte du pouvoir qui a été accordé par les politiques aux GMS, tout en avertissant : *«si la situation n'évolue pas il faudra sans doute revenir aux actions de blocage des GMS comme nous l'avons déjà fait à une époque. Si nous n'obtenons pas gain de cause par la parole, nous passerons à l'action !»*

Des évolutions positives

Il est vrai qu'au niveau de la filière chaource les efforts cités par Didier Lincet ont connu des évolutions positives en 2013. Le rapport d'activité, présenté par Magalie Fraszczak, animatrice du syndicat, a plus particulièrement mis en relief : un maintien de la production de chaource, un taux de transformation en hausse de 1,5 point ; la création d'une association regroupant les AOP fromagères de Champagne-Bourgogne visant à mutualiser des moyens pour développer, promouvoir, communiquer, apporter une veille économique et politique ; une promotion auprès de la presse avec le concours de Sabine Verley (38 publications 7M de personnes touchées); dans le cadre du PER, Pôle d'Excellence Rural chaource, la pose de panneaux de signalisation des opérateurs, et le projet pour cette année d'une signalisation (6 panneaux) aux sorties d'autoroute et sur la N77; des essais sainfoin confirmant des gains, de production (+2%), des taux TB (+2,3%), des taux TP (+1,7%), de l'état sanitaire du troupeau (-de cellules), des oméga 3 (+23%), et d'appréciation à la dégustation (deux fois plus d'intention de reconsommation pour des chaource issus de lait de vache alimentée avec du sainfoin) ; développement d'une filière luzerne déshydratée tracée et projet pour cette année concernant la pulpe de betterave avec le syndicat betteravier et le site Cristal Union d'Arcis (recensement des besoins en cours); participation à un grand projet de communication (6M d'euros apportés par l'UE, le Cniel et des syndicats d'AOP) sur 3 ans pour les AOP fromagères (spots télé) qui permettra à 15 AOP s'étant engagées, dont le chaource, d'avoir un focus. Autant d'actions, qui, avec la reconduction d'une cotisation spéciale communication (0,10cts/1000 l. pour les éleveurs et 7€/t pour les fabricants) démontre un attachement très fort à cette appellation fromagère, qui mérite d'être soutenue et non découragée.

FRANÇOIS NOËL

▸ Repères

La campagne 2013 en quelques chiffres

Filière : 69 exploitations productrices (-5 en 2013, -2 en 2012,-4 en 2011), 4 fabricants, 2 producteurs fermiers et 2 fromagers affineurs
Quantité de lait AOC collecté : 36 748 624 l (-6 ,73% par rapport à 2012), auxquels s'ajoutent 496 858 l de production fermière (+22%) pour 54,6 t
Tonnage transformé par l'industrie : 17 232 022 l., contre 17 891 344 l en 2012 (-3,68%)
Taux de transformation : 46,9%, contre 45,4% en 2012 et 44,27% en 2011
Production en AOC : 2 492 t contre 2 512 t en 2012, soit -0,80%
Total des primes touchées par les éleveurs : 444 549 euros HT (+6,27%), soit 12,10 € HT/ 1000 l de lait collecté, 25,29€ HT/1000 l transformé et 178€ HT/t de fromage fabriqué. A noter que les primes s'échelonnent de 7,03€ HT/ 1000l pour l'exploitation qui a la moins bonne valorisation à 20,15€ HT/1 000 l pour celle qui a la valorisation la plus haute.

▸ Formations

Prendre sa retraite : un projet à construire

Formation sur 1 jour, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Aborder de façon positive cette nouvelle étape et se préparer aux changements. Avoir une vision claire des démarches et des enjeux de la cessation d'activité
Dates : vendredi 18 avril
Lieu : Auxerre
Public et pré-requis : agriculteurs se préparant à la retraite
Contact : Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 21 95
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande.

Réussir la maçonnerie de base sur l'exploitation

Formation sur 2 jours, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mardi 8 et mercredi 23 avril
Objectif : Maîtriser les bases de la mise en œuvre d'un ouvrage maçonné pour réaliser soi-même des aménagements sur son exploitation
Lieu : Auxerre
Public et pré-requis : agriculteurs souhaitant réaliser eux-mêmes leurs travaux d'aménagement ou de construction
Contact : Isabelle Cadoux, Alysé - Tél 03 86 94 22 12
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Les métiers d'art s'exposent à Avallon

Plus de 40 artisans d'art et artistes de tout domaine (vitrailliste, céramiste, gainier, peintre, restaurateur de tableaux, ébénistes, couteliers, fabriquant de bijoux…), viennent présenter leur savoir-faire les samedi 5 avril, de 10 h à 19 h et dimanche 6 avril, de 10 h à 18 h, aux Abattoirs, 66 rue de Lyon, à Avallon



Cerevia

Du nouveau à la direction générale

Afin d'anticiper le futur départ en retraite de Robert Bilbot (65 ans), directeur général de l'union Cérévia, Laurent Vittoz (46 ans) vient d'être embauché comme directeur adjoint. Jusqu'ici responsable des achats matières premières du groupe Nutrixo, il prendra ses fonctions en juin.


Robert Bilbot


Laurent Vittoz

Spécialistes des marchés céréaliers et notamment du blé, les deux hommes se connaissent bien. La période transitoire, avant la passation de pouvoir définitive au début 2015, doit permettre une bonne transmission des responsabilités à la tête de l'exécutif de Cérévia.

Des achats à la vente

Après une brillante carrière comme acheteur dans de grands groupes internationaux (Cargill et dernièrement Nutrixo comme directeur des achats matières premières), Laurent Vittoz passe donc dans le camp des vendeurs, en prenant bientôt la tête de Cérévia.
Figure bien connue du monde céréalier français, Robert Bilbot a consacré toute sa carrière à la coopération agricole et à l'optimisation de ses débouchés. Acteur de la fondation de Dijon Céréales, il fut longtemps le directeur céréales avant de prendre la direction de l'Union Bourgogne céréales (Dijon Céréales, 110 Bourgogne et Coopadou) qui deviendra Cérévia en juin 2007, devenue union interrégionale par la suite.

Une empreinte durable

Sous son impulsion, les groupes coopératifs de Bourgogne, Franche-Comté et Rhônes Alpes ont pris une nouvelle dimension commerciale. L'ensemble Dijon Céréales, Seine-Yonne, Cérépy, Terre comtoise, Bourgogne du Sud, Terres d'alliance et la Dauphinoise, pèse un potentiel de 3,3 millions de tonnes, dont 55% commercialisées sur le marché intérieur et 45% à l'export.

C'est dans ce domaine que Robert Bilbot a particulièrement laissé son empreinte, avec le déploiement du projet logistique de Port-Saint-Louis (Les Tellines). Ce site approvisionné par voie fluvial et par train au long de l'axe Saône-Rhône, permet l'exportation d'un million de tonnes de céréales par campagne vers la zone Maghreb essentiellement. Sa capacité sera doublée pour la moisson 2015 et portée ainsi à 60 000 tonnes. Ces derniers mois, Cérévia s'est aussi investie dans de nouvelles collaborations avec In Vivo et Axéréal. C'est donc une union particulièrement dynamique et pleine de projets dont Laurent Vittoz aura bientôt la charge, quand l'heure de la retraite sonnera définitivement pour Robert Bilbot. AMK

Olympiades des métiers

Du grand spectacle et un grand professionnalisme

Les 43ème sélections régionales des Olympiades des métiers *«Jardinier Paysagiste»*, qui se sont déroulées au sein du CFA de Quétigny-Plombières lès Dijon (Côte d'Or) le 20 mars dernier, ont rencontré un immense succès auprès des nombreux visiteurs venus applaudir les concurrents sous un soleil radieux.

Six binômes étaient en compétition durant cette journée, tous avaient à cœur de défendre les couleurs de leur établissement scolaire.
Ces jeunes ont offert un spectacle formidable où l'on a pu apprécier la maîtrise du geste professionnel.
A l'issu de cette journée, l'équipe de la MFR de Chargey-Les-Gray (Haute-Saône) représentée par Florian Rahon (21200 Bligny-les-Beaune) et Maxime Tissier (89580 Mige) remporte le concours avec un score de 87,5 points sur 100, devant la MFR de Gron (Yonne), représentée par Steven Galland (89290 Escolives Sainte-Camille) et Loïc Thion (89320 Cerisiers), avec 52 sur 100 et le CFA de Quétigny (Côte d'Or) représenté fièrement par Tristan Rey et Guillaume Esnault (89470 Moneteau), tous deux en terminale Bac Pro Aménagements Paysagers (47,50 sur 100).


Le binôme en action



Euroforest

La date approche…

A l'approche du prochain salon forestier Euroforest 2014, nul n'est besoin de préciser que les choses avancent à bon train. Tout devrait être fin prêt pour ce qui est un rendez-vous incontournable pour la filière Forêt et Bois.



A quelques semaines de l'événement, Euroforest s'affirme plus que jamais comme le grand rendez-vous international de la filière forêt-bois dans toutes ses composantes. Pour sa sixième édition, les 19, 20 et 21 juin, le salon entend témoigner une nouvelle fois de la diversité et de la vitalité de ce secteur d'activité en accueillant tous ses acteurs, depuis la pépinière jusqu'à l'usine, au cœur de la forêt de Saint-Bonnet-de-Joux. In situ Créé par les professionnels de la filière, Euroforest réunit tous les quatre ans les fabricants de machines et d'outils forestiers, les fournisseurs de services en matière de sylviculture, de gestion et d'exploitation forestière, de transport, de formation professionnelle, sans oublier les acteurs du bois énergie et du bois construction. D'où une diversité de matériels et de produits que l'on ne retrouve nulle part ailleurs, en exposition comme en démonstration. Sur un théâtre de démonstrations grandeur nature de 150 hectares, la salon permet en effet aux exposants de disposer d'espaces spécifiques pour présenter, in situ, toutes les qualités des différents matériels qu'ils proposent, à travers des mises en avant souvent spectaculaires ! Le site présente des avantages majeurs, comme celui de présenter une diversité de feuillus et de résineux sur un site non plan et ainsi de refléter la richesse et la variété de la forêt de production en France. Au regard de l'expérience *«très pluvieuse»* de 2010, des aménagements ont été faits, notamment plusieurs accès à la manifestation, mais aussi en aménagement différemment les parkings. Un lieu d'affaires En vingt ans, Euroforest s'est imposé comme le premier salon de la forêt et de l'exploitation forestière en France. Avec quatre cents marques en démonstration et 35.000 visiteurs attendus, il fait partie des trois premières manifestations de matériels forestiers en Europe. C'est donc devenu un outil de communication majeur de la filière forestière régionale, nationale et même internationale. De fait, le rendez-vous s'est imposé comme le premier salon de la forêt et de l'exploitation forestière en France. Et les inscriptions sont, pour cette édition, en avance sur celles de 2010, laissant augurer d'une très belle et très prometteuse édition 2014, qui devrait ainsi accueillir quelques quatre cents marques exposantes, représentées par trois cents sociétés. Un salon *«agricole»* Et cela suscite l'intérêt et l'engagement d'un public nombreux, qu'il s'agisse des forestiers privés ou publics, des entrepreneurs des territoires, des exploitants forestiers, des coopératives forestières, des experts... mais aussi des agriculteurs lesquels coupent et produisent leur bois de chauffage, entretiennent leurs haies auxquelles ils cherchent à donner une valeur au travers de l'utilisation de bois énergie, source de chaleur ou dans le cadre de la méthanisation, mais pourquoi pas de bois déchiqueté pour la litière. Ces mêmes agriculteurs qui, depuis plusieurs années boisent certaines de leurs parcelles… Bref, il est clair que pour les organisateurs, le monde agricole pour ce qu'il est et pour le potentiel qu'il représente au sein de la filière bois-forêt est une *«cible»* toute naturelle. Les passionnés de nature seront aussi présents, par curiosité pour certains, pour se faire une idée juste de ce qu'est devenue la filière en France, loin des préjugés encore en vigueur sur le bucheron… Un coup d'œil qui peut en séduire certains, quand on sait que la filière recrute. Au fil des ans, le salon a su tenir compte des évolutions de la filière en accordant par exemple toute leur place aux professionnels du secteur bois énergie et de la construction bois. Euroforest doit ainsi permettre de tisser des liens entre les professionnels et le grand public. Lieu d'échanges et de discussion, le salon accueillera comme à chaque édition plusieurs débats sur les grands thèmes d'actualité.

Le Crédit Mutuel est partenaire des Grands Jours de Bourgogne depuis 3 éditions

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

Un succès sur toute la vigne !

Les Grands Jours de Bourgogne existent depuis 1992 et sont organisés tous les deux ans en mars par le BIVB et des partenaires institutionnels et privés dont le Crédit Mutuel, qui soutient ce salon d'envergure internationale depuis 3 éditions.

Du 17 au 21 mars dernier, les Grands Jours de Bourgogne ont permis à plus de 1000 viticulteurs de faire découvrir 10 000 vins aux prescripteurs du monde entier. Durant les 5 journées de dégustations, importateurs, cavistes, restaurateurs, sommeliers, journalistes, distributeurs et tous les représentants des métiers de la filière vins ont parcouru le Chablisien et le Grand Auxerrois, la Côte de Nuits, le Mâconnais, la Côte Chalonnaise et la Côte de Beaune pour dénicher les vins qui raviront les palais des consommateurs du monde entier, d'ici deux, dix ou vingt ans.



Les agences du Crédit Mutuel de Chablis, Auxerre, Nuits St Georges, Gevrey-Chambertin, Chagny, Macon, Chalon, Beaune et Meursault se sont mobilisées pour participer au succès de cette édition. Depuis quelques mois, le Crédit Mutuel propose, par des conseillers locaux, un accompagnement technique, juridique et fiscal aux viticulteurs qui souhaitent exporter leurs vins. C'est donc l'occasion pour les conseillers de la banque mutualiste d'aller à la rencontre de leurs clients dans un cadre très professionnel où l'on parle de business mais surtout de passion et d'échanges.



Christian Rémy est responsable de l'agence Crédit Mutuel de Meursault, ouverte en 2005. Ici, à la tonnellerie de Meursault où se déroulait une des rencontres des Grands Jours, il retrouve Jean-Marie Bouzereau, un viticulteur, client de la banque depuis l'ouverture.

PUBLI-REPORTAGE



Pour une mis

Pas de révolution dans la gestion de la mise à l'herbe, qui reste une opération délicate en fonction de la nature et de la composition des troupeaux. Une seule règle : il est plus facile et moins coûteux de prévenir plutôt que guérir.

Respecter une transition alimentaire sur trois semaines

La digestion des aliments commence par une phase de fermentation dans la panse des ruminants. La flore microbienne responsable de ces fermentations se spécialise en fonction de la nature des aliments consommés. Plus la ration hivernale sera différente de la composition de l'herbe jeune et plus la transition sera nécessaire et longue. Les caractéristiques de l'herbe jeune sont :

- **sa grande richesse en eau,**
- **sa faible teneur en cellulose et amidon,**
- **sa richesse en azote et sucres solubles.**

Tout cela n'en fait pas un aliment parfait et justifie un rééquilibrage par l'apport de cellulose et amidon (foin, paille, céréales, ensilage de maïs).
La meilleure transition s'effectue par une mise à l'herbe progressive, c'est souvent le cas pour les vaches laitières que l'on sort quelques heures par jour, puis la journée avant la sortie permanente tout en laissant à disposition les aliments de la ration hivernale. Le problème se pose surtout pour les lots d'herbe jeune. Il s'agit souvent des élèves, des bovins allaitants et bovins d'engraissement. La mise à disposition de foin ou paille doit être envisagée, et ce, même si les animaux en mangent peu.
Quand la chose est possible, un apport quotidien de céréales, en faibles quantités, assure une meilleure transition et corrige le déséquilibre de l'herbe jeune. Par ailleurs, l'apport énergétique de la céréale sera bien venu en période froide. De plus, cela permet une meilleure surveillance des animaux.

Prévenir l'entérotoxémie

Conséquence d'une transition alimentaire défaillante, l'entérotoxémie est due à la prolifération de germes anaérobies (clostridium). Elle se manifeste par une mort subite des animaux « empoisonnés » par les toxines que ces microbes auront produit. Elle atteint plutôt des animaux en bonne santé. Après une très courte période de fièvre et de symptômes nerveux, la maladie tue généralement en moins de 24 heures et le traitement est en général envisagé alors qu'il n'y a plus rien à faire. Lorsque les mesures préventives adaptées (transition alimentaire) ne peuvent pas être respectées, la vaccination contre l'entérotoxémie doit être envisagée compte tenu de son faible coût. La primo vaccination (première vaccination dans la vie d'un animal) nécessite deux injections espacées de 4 à 6 semaines d'intervalle. Dès l'âge de 2 mois pour un veau issu de mère vaccinée, à partir de 15 jours si la mère n'a pas été vaccinée. Les rappels annuels se font en une seule injection.

Penser à l'apport minéral

L'herbe jeune, surtout quand elle provient de prairies temporaires à flore peu variée ou dans le cas de prairies permanentes à flore dégradée, est souvent pauvre en constituants minéraux importants : sodium, magnésium, sélénium, iode. Il ne faut donc pas oublier de maintenir l'apport en oligo-éléments par la mise à disposition d'un bloc à lécher en pâture.
Préparer les animaux à la mise à l'herbe en réalisant un apport de 30g de chlorure de Magnésium /gros bovin/jour, deux à trois semaines avant la mise à l'herbe.



Photo : Réussir





se à l'herbe sans risque...

Parasitisme : prévenir d'abord...

Les bovins de première année représentent la catégorie la plus exposée au risque parasitaire à cause de l'absence ou la faiblesse des défenses immunitaires. L'objectif de la prévention du parasitisme sera de développer au cours des deux premières années de pâturage une immunité forte tout en préservant la croissance des animaux et une valorisation maximale de l'herbe.



Dans le cas des génisses laitonnes il faut prévilégier une prévention administrative dés la mise à l'herbe.

Races laitières

On peut éviter d'augmenter les risques pour les génisses laitières, en envisageant la mise à l'herbe sur repousses après fauche, mais essentiellement pour les mises à l'herbe tardives.
Le plus souvent, ces animaux sont placés année après année, sur les mêmes parcelles, souvent très contaminées en fin de saison, et par conséquent, très contaminées au printemps. Il est donc souhaitable d'agir tôt, pour ne pas risquer d'atteindre rapidement des seuils critiques. La prévention administrée dès la mise à l'herbe est à privilégier.
Pour les taurillons et les bouvillons de races laitières, on va préférer les dispositifs à action longue, sans reprise des animaux, pour assurer une bonne croissance de ceux destinés à la boucherie. La recherche d'une immunité solide ne se pose pas vraiment pour ces animaux.

Races allaitantes

Les veaux de race allaitante nés à l'automne (octobre à décembre) et mis à l'herbe avec les mères, consomment tout de suite des quantités d'herbe significatives et, en l'absence de défenses immunitaires, ils multiplient les parasites, contaminent la parcelle et leur croissance peut en pâtir.
On peut protéger les mâles par l'application pour assurer une meilleure croissance (on épargnera toutefois, le veau destiné à une carrière de reproducteur), alors que les femelles ne seront pas protégées et pourront ainsi forger leur immunité avec la faible infestation qu'elles créeront (les mères immunisées et les mâles protégés ne multiplieront pas ou peu les parasites).
Au sevrage (précoce), les femelles pourront être déparasitées avec un antiparasitaire à action rémanente si elles restent sur des parcelles pâturées, ou à action instantanée si on leur attribue des repousses après fauche.
En revanche, les veaux issus de vêlages plus tardifs (janvier à mars), mis à l'herbe avec les mères consomment peu d'herbe au départ et les faibles niveaux de contamination garantis par les mères permettent une installation progressive de l'immunité.
Cependant, il n'est pas rare qu'au milieu de l'été, avec la conjonction de facteurs favorisants (météo, chargement), le risque de strongyloses cliniques apparaisse.
Il est donc prudent de déparasiter les veaux avec un antiparasitaire à action rémanente s'ils restent sur des parcelles pâturées, ou à action instantanée s'ils sont transférés sur des repousses après fauche.
Les broutards sevrés de race allaitante ne disposent que d'une protection limitée, car leur immunité n'est qu'à l'état d'ébauche. Pour les mâles, la construction de l'immunité n'est pas primordiale, on peut donc appliquer la vaccination en mode Longue Action, ce qui assurera une meilleure croissance à l'herbe.
En ce qui concerne les femelles, la prévention dès la mise à l'herbe est souhaitable. Un traitement rémanent peut être appliqué.
En deuxième année, ces animaux ont besoin de compléter une immunité déjà mise en place.
Un traitement rémanent à titre préventif ne se justifiera que si des facteurs de risque l'imposent (chargement, erreurs de conduite l'année précédente, problèmes les années passées...).
Un traitement rémanent à base de vaccination sous la forme injectable ou « pour-on » suffira.
Pour les adultes, sauf erreurs de conduite les premières années, les adultes ne nécessitent pas de traitements préventifs contre les strongyloses digestives.
La gestion du parasitisme à l'herbe est un aspect très technique, déterminant dans la réussite de sa conduite de l'élevage. Elle repose aujourd'hui sur des fondements scientifiques clairement établis, ce qui en fait un outil performant qui doit être adapté à chaque élevage et à chaque éleveur. D'où la nécessité d'ajuster les protocoles avec l'aide d'un expert (vétérinaire, conseiller spécialisé…)

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives


Pour la mise à l'herbe, pensez CHAPUIS FRÈRES !

21450 St Marc/Seine
Tél. 03 80 93 22 28
Votre spécialiste en matériel d'élevage
20 tonnes de stock disponible
JOURDAIN N°1 MONDIAL DU TUBULAIRE BOVIN



- **Super conditions sur barrières d'herbage** : 2/3 - 3/4 - 4/5 - 5/6 m galvanisés EX5.
- **Panels de contention galvanisés** 2,40 m et 3 m (poids 30 kg)
- **Nourisseurs à veaux :** 3 m et 2 m galvanisés.
- **Auges peintes,** pieds réglables, 5 m, 4 m et 3 m.
- **Grand choix de bétaillères :** 6 m, 5,25 m, 4,50 m, 4 m (occasion plancher neuf), repeintes.
- **Bacs à eau galvanisés**, grande capacité.
- **Régénérateurs de prairies** Ponge HPP60 ESV.
- **Herses, étrilles Hatzenbichler** 6 m repliage hydraulique.

Ets LEVEQUE 21 Saffres 03 80 49 63 86

A quelques jours de la mise en herbe

"La pousse ne fait que commencer"

Un éleveur du canton de Semur-en-Auxois, en Côte d'Or, nous reçoit sur son exploitation, quelques jours avant de lâcher ses bêtes.



Julien Capiau, 30 ans, épand du compost dans ses prés.

«*Pour moi, ce sera tardif, autour du 20 avril seulement*» fait part Julien Capiau. Dans son village de Saint-Euphrône, l'herbe était, la semaine dernière, encore loin de la hauteur optimale préconisée généralement comprise entre sept et huit centimètres. «*La pousse ne fait que commencer, elle est toujours tardive dans mon secteur. Les terres sont argilo-limoneuses, assez froides*» décrit Julien Capiau. Ce jeune éleveur fait partie du réseau Herbe Hebdo de la Chambre d'agriculture : «*on vient régulièrement faire des mesures dans mes prés. Dans l'édition du mois de mars, j'étais le témoin qui avait la plus faible hauteur d'herbe ! Certains avaient le double, voire le triple que moi. Heureusement, ici, on se rattrape bien au mois de juin*». Ce propriétaire d'une centaine de vaches charolaises n'est toutefois pas pressé de lâcher : «*je fais vêler dès le 1er décembre : mes veaux sont assez gros et mangent beaucoup. En plus, j'ai un chargement assez élevé, entre 1,2 ou 1,3 UGB/ha, et mes prés sont humides pour l'instant. Il vaut mieux attendre, d'autant que j'ai pas mal de stocks de fourrages*». Quand d'autres préfèrent mettre de l'engrais chimique ou du fumier dans leurs prés, Julien Capiau, lui, opte pour le compost depuis plusieurs années : «*c'est un engrais produit sur la ferme qui ne me coûte pas grand chose et qui améliore le plan d'herbe. Il n'y a presque plus de graminées. A l'inverse, les légumineuses sont beaucoup plus nombreuses. Pour le côté pratique, je fais partie d'une Cuma qui possède un retourneur d'andain, forcément ça aide. Je mets également du compost dans mes champs : vu que le fumier a chauffé, les graines des mauvaises herbes sont mortes et les champs restent sains*».

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur…

Herbe Hebdo

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or diffuse Herbe Hebdo pour la troisième année consécutive. Cet outil d'aide à la gestion des prairies est envoyé à environ 900 éleveurs par courrier électronique. «Les retours que nous avons sont plutôt bons, Herbe Hebdo intéresse et interpelle» se réjouit le technicien Edouard Benayas, «les éleveurs ont tout intérêt à se poser les bonnes questions sur la façon dont ils gèrent leurs pâtures. Les marges de progrès sur les prairies sont encore très importantes. Nos conseils sont très variés : ils vont de la date des apports d'engrais au chargement recommandé, en passant par la date de fauche, ou encore les conseils sur le semis des prairies et leur entretien (herse, fauche des refus...)». Un réseau composé de neuf prairies à travers le département a été mis en place afin d'avoir un «oeil terrain». Une parcelle de Julien Capiau en fait justement partie.

Dijon Céréales : rappels sur la complémentation au pré

Dominique Gelot a proposé un exposé sur la complémentation des broutards à l'herbe lors d'une réunion organisée par la Cialyn, jeudi 27 mars à Vandenesse-en-Auxois. Le responsable productions animales de Dijon Céréales a insisté sur la nécessité de bien définir les objectifs de sortie des broutards : «*Si ceux-ci sont destinés à une vente précoce pour l'Italie, il leur faut une croissance intensive, avec des aliments assez concentrés et percutants. A l'inverse, s'ils sont destinés à être engraissés à la suite du sevrage, une complémentation raisonnée devra être mise en place afin de ne pas détériorer les performances à l'engraissement*». Des résultats d'essais ont été présentés aux éleveurs. Deux types d'aliments ont été comparés : l'entrée de gamme et un produit plus cher et bien formulé : «*le prix à la tonne n'est forcément pas le même à l'achat, mais quand on calcule les marges sur les broutards, il n'y a pas photo. L'aliment plus coûteux possède une meilleure efficacité et améliore les indices de consommation*». Le choix de l'aliment s'avère donc très important.





La mise à l'herbe, c'est maintenant !

Les rations des troupeaux allaitants vont de ce fait passer d'un régime sec à une herbe pauvre en cellulose, riche en eau et en azote soluble.
Pour accompagner cette transition à l'herbe, continuez dans un premier temps à apporter de la fibre aux animaux (foins ou pailles) et mettre à disposition des seaux à lécher STIMORT PRAIRIE enrichis en magnésie.
Ils permettent de :

- De stimuler la flore ruminale pour valoriser l'hémicellulose de l'herbe jeune,
- Mieux valoriser les pâturages,
- Compenser les déficits magnésiens,
- Limiter les pics d'ammoniac dans le sang et de ce fait protège l'embryon.



Cette gamme est disponible dans vos agences et l'équipe de techniciens élevage de la coopérative Axéréal se tient à votre disposition pour optimiser votre production et organiser au mieux cette mise à l'herbe 2014.

AXEREAL
La terre, les hommes, le futur

GUICHARD
Vous présente son NOUVEAU procédé de fabrication de mash à la carte
le TAMISAGE dans le respect de la traçabilité



processus de tamisage

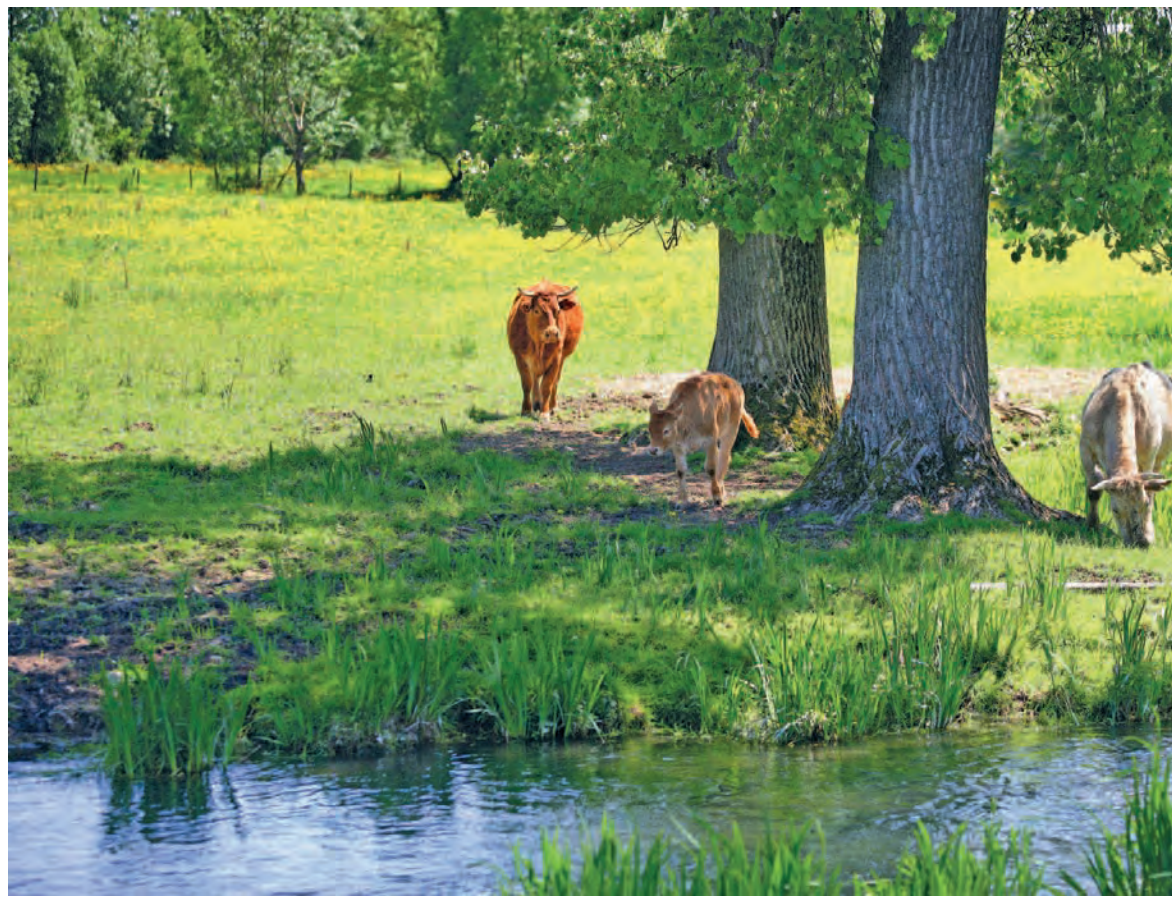


Renseignez vous auprès de l'équipe commerciale
• Charles-François Blanc (Nivernais) 06 13 99 48 89
• Bruno Guichard (Charolais Bourbonnais) 06 09 60 55 48
• Pascal Jeannot (Charolais) 06 74 50 75 46
• Jean-Philippe Merle (Charolais Brionnais) 06 19 76 56 03
SAS GUICHARD - La Contente - 71140 Chalmoux - 03 85 84 24 17

Prairies de Bourgogne

Une gestion extensive

Les prairies, essentiellement constituées de pâtures permanentes, occupent 29% du sol bourguignon et restent concentrées sur une portion de territoire bien localisée, située majoritairement en Saône-et-Loire et dans la Nièvre. Leur gestion reste extensive avec de faibles apport d'engrais minéraux.



86% des prairies bourguignonnes sont permanentes soit plus de 800 000 hectares répartis majoritairement dans la Nièvre et en Saône-et-Loire.

Avec 930 000 ha, les prairies (permanentes, temporaires et artificielles) occupent un large part (29%) du territoire bourguignon. La superficie en prairies correspond à près de la moitié de l'espace agricole régional. Mais leur répartition est très hétérogène. Elles sont essentiellement présentes en Saône-et-Loire et dans la Nièvre, ou elles devancent la forêt. Ces deux départements regroupent les trois quarts des surfaces herbagères régionales qui se concentrent sur le bassin allaitant : Morvan et régions agricoles proches (Bazois, Autunois, Clunisois, Monts du Charollais...).

86% de prairies permanentes

Régions de coteaux, considérées inconvertibles aux grandes cultures et historiquement dédiées à l'élevage extensif. Au contraire, le Nord de l'Yonne et de la Côte d'Or, le Chalonnais, la Plaine dijonnaise consacrent moins de 15% de leur territoire à l'herbe.

La prairie bourguignonne est constituée à 86% de prairies permanentes, les 14% restant sont consacrés aux prairies temporaires et aux prairies artificielles. Le maïs fourrage, peu développé se maintient. Les prairies constituent donc le fourrage privilégié des ovins, des bovins et équidés bourguignons et leurs servent d'aliment de base.

Avec 800 000 ha toujours en herbe, la Bourgogne se place au 4ème rang des prairies permanentes françaises, derrière l'Auvergne, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. La Sâone et Loire regroupe à lui seul plus de 45% des surfaces bourguignonnes et se distingue comme le premier département français en termes de prairies naturelles.

En 30 ans, les surfaces en herbe ont lentement mais sûrement diminuées au profit des grandes cultures, pour se stabiliser aujourd'hui au-dessus de 900 000 ha. Partout où cela a été possible, les agriculteurs ont délaissé les prairies peu rentables au profit des grandes cultures de meilleur rapport. La tendance a la spécialisation a accompagné ce mouvement d'ensemble.

Face à la situation figée par la réforme de la PAC, avant 1992, les agriculteurs ont pris les devants et optimisé les surfaces primables en céréales et oléagineux. Ils ont par ailleurs qualifié certaines de leurs prairies de "temporaires" afin d'en autoriser un éventuel retournement.

Ce sont vraisemblablement les soutiens financiers à l'herbe et donc à l'élevage extensif (ICHN et PHAE) qui ont probablement permis le maintien d'un élevage extensif et la sauvegarde des paysages de prairies bocagères en Bourgogne.

Une fertilisation limitée

Une enquête réalisée en 2011, auprès des exploitations agricoles, confirme la faible fertilisation des prairies naturelles bourguignonnes : cette année là, un tiers des surfaces seulement a reçu une fertilisation sous forme organique ou sous forme minérale, mais en un seul passage et à dose modérée. La Bourgogne est la région française où l'apport d'azote minéral ramené à l'hectare de prairie permanente est la plus faible. La production de fumier en aire paillée favorise la pratique de la fertilisation organique, en moyenne à 67 unités, mais la moitié des surfaces reçoivent moins de 61 unités. Ces apports modérés expliquent le faible chargement par hectare de surface fourragère.

L'apport de potasse ou de phosphore concerne 10% des surfaces, celui d'oligoéléments est une pratique confidentielle dans la région. En lien avec ces apports modérés, le chargement par ha de surface fourragère est faible en Bourgogne.

Les interventions mécaniques sur prairies naturelles sont peu nombreuses, limitées à la fauche des refus de pâture sur 55% des surfaces herbagères. Quand on pratique un seul passage au pré, pour une mise à l'herbe en général en avril, il s'étale en moyenne sur 190 jours, un hectare sur deux excédant 210 jours. L'automne voit la majorité des animaux entrer dans les bâtiments. Les ovins restent plus longtemps au pâturage en général, le passage en bâtiment concernant essentiellement la période d'agnelage. Ce sont les chevaux qui occupent le plus longtemps les prairies permanentes.

D'APRÈS AGRESTE BOURGOGNE

▶ Zoom sur…

Un peu d'histoire

Si l'on se réfère aux recensements réalisés à la fin du XIXème siècle, on constate que la superficie en herbe en Bourgogne était beaucoup plus réduite qu'aujourd'hui, en dépit du retournement important de ces 30 dernières années. Entre les années 1850 et 1900, les prairies permanentes occupaient 400 000 hectares, contre 800 000 en 2012.

La fin du XIXème siècle voit l'apparition du chemin de fer et du navire à vapeur. La population s'urbanise, ses modes de consommation changent et la consommation de viande bovine notamment augmente. En conséquence, la population des campagnes décroît et la production bourguignonne évolue. L'agriculture vivrière cède la place à de nouvelles pratiques. Il faut nourrir les villes en viande, avec des animaux acheminés par le rail. La production céréalière de la région se trouve aussi nettement concurrencée par le proche Bassin parisien, mieux situé et par les blés du Nouveau Monde, qui arrivent par la mer. La Bourgogne confirme sa vocation d'élevage et son caractère extensif avec peu de main-d'œuvre et une race bovine (de trait à l'origine) dont les cycles de production sont adaptés au cycle de pousse de l'herbe. Le système charolais se met en place. La première guerre mondiale va accentué le mouvement en décimant la main-d'œuvre.

Après-guerre l'agriculture se modernise, des prairies sont retournées, mais les évolutions techniques, technologiques et génétiques, ont du mal à s'installer dans le système charolais qui va évolué lentement tout au long du XXème siècle.





Fertilisation azotée

Cap sur l'innovation

Le 24 mars dernier à Bazolles, les GDA/Ceta en partenariat avec la Chambre d'agriculture ont organisé une journée technique sur le thème *«Azote & Protéines : les innovations dans le raisonnement de la fertilisation azotée»*. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les expérimentations de la Chambre d'Agriculture et des outils comme le N Sensor de la société Yara ou le drone de la société Airinov.


Drone Airinov

Le 24 mars, les GDA/CETA en partenariat avec la Chambre d'Agriculture ont organisé, à Bazolles, une journée technique sur le thème *«Azote & Protéines : les innovations dans le raisonnement de la fertilisation azotée»*. L'objectif de cette journée était de faire le point sur les nouveaux outils de raisonnement de la fertilisation azotée.

Un enjeu protéines fort

Le maintien des teneurs en protéines est un enjeu fort car il participe à la compétitivité des blés français. Or, ces derniers ne répondent pas tous les ans aux exigences des différents débouchés du marché intérieur ou à l'exportation (par exemple:10,5% à 11,5% pour la fabrication du pain, 11% à 13% pour la fabrication des croissants frais et 11,5% pour le marché marocain). Le réseau d'expérimentations variétales de la Chambre d'Agriculture illustre bien cette situation. Depuis 2004, en tendance, la teneur en protéines diminue avec une perte de plus d'un demi point, tout en restant proche des 11,5%.

Les paramètres influençant les protéines

Différents paramètres influencent la teneur en protéines des blés.
- le climat,
- le sol / le terroir,
- la variété. Le choix variétal conditionne fortement la teneur en protéines du grain. Avec le recul (jusqu'à 10 ans selon les variétés!), les expérimentations variétales de la Chambre d'Agriculture permettent de mettre en évidence ces différences. Des variétés comme Prémio, Goncourt, Cellule ou Arezzo ont davantage d'aptitudes à concentrer des protéines dans leurs grains que des variétés comme Alixan ou Accroc (cf graphique).
- la fertilisation azotée. Son raisonnement doit être le compromis entre 3 composantes : la recherche du rendement optimal, la teneur en protéines et la minimisation des quantités d'azote présents dans le sol après récolte (enjeu fort dans les bassins d'alimentation de captage).

Le fractionnement de l'azote revêt également son importance. Les apports *«tardifs»* entre les stades *«Dernière Feuille Etalée»* et *«Gonflement»* permettent de garantir l'effet sur le rendement et la teneur en protéines (dans la mesure où 15 mm de pluie ont permis de valoriser cet apport).
Si la méthode des bilans permet de connaître la dose d'azote à apporter, l'utilisation d'outils de pilotage permet de l'ajuster au potentiel de l'année pour garantir rendement et qualité. Selon les années, l'efficience des apports varie fortement, si bien qu'il devient de plus en plus difficile de raisonner la fertilisation azotée.

Des outils de raisonnement innovants

L'objectif de la journée technique était de recentrer la fertilisation autour de principes agronomiques portés par des outils intégrant les nouvelles technologies.
Les GDA et la Chambre d'Agriculture ont choisi de présenter 2 outils innovants permettant d'adapter la dose d'azote à la parcelle à savoir le N Sensor de la société Yara et le drone de la société Airinov.

- Utilisation de la réflectance

Les agriculteurs présents ont pu assister à une présentation et à une démonstration du N Sensor. Cet appareil se monte sur le toit du tracteur et peut être relié à un épandeur d'azote ou à un pulvérisateur. Il détermine en temps réel l'état de nutrition azotée de la culture grâce à la mesure de la réflectance du couvert végétal. Dans les zones bien alimentées en azote, la dose est diminuée. Dans les zones où l'état de nutrition est faible, la dose d'azote est renforcée. Dans les zones faiblement alimentées avec une biomasse trop faible, la dose est diminuée. L'édition de carte d'épandage ou de biomasse est possible. Les témoignages d'utilisateurs ont mis en avant l'homogénéisation des doses d'azote et des rendements dans les parcelles.

- Utilisation de l'imagerie aérienne

La société Airinov est venue présenter son drone équipé de caméras permettant de mesurer l'état de nutrition azotée des plantes. La nouvelle version du drone est plus compact que l'ancienne (transport possible dans une valise). Cet outil guidé par un plan de vol (soumis à autorisation) prend des photos à une altitude de 150 m avec une précision de 30 cm. Après un traitement des données, une cartographie des zones permet de mieux répartir la dose d'azote en tenant compte de l'hétérogénéité de la parcelle.

En conclusion, les nouvelles technologies apportent un plus dans le raisonnement de la fertilisation azotée en permettant d'apporter une dose d'azote adaptée à l'hétérogénéité des parcelles tout en conciliant rendement / qualité / moindre impact sur le milieu. Leur utilisation en agriculture n'en n'est sans doute qu'au début puisque de nouvelles applications et perspectives sont envisageables à court terme (mesure de l'état hydrique des parcelles) ou à plus long terme (identification de zones infestées en mauvaises herbes).

ÉQUIPE GRANDES CULTURES

Pour en savoir plus : http://www.yara.fr/fertilisation/outils-et-services/n-sensor
http://www.airinov.fr/

Démonstration

Récolte de miscanthus dans le canton de Genlis

Bourgogne Pellets et Kuhn donnent rendez-vous aux agriculteurs mercredi 9 avril sur une parcelle située à Izeure.


Le broyeur frontal Kuhn WS320 bio permet de travailler simultanément avec une presse.

Dans le cadre du projet Logistec (logistique pour les cultures énergétiques), une journée de démonstration de récolte de miscanthus est organisée conjointement par les sociétés Bourgogne Pellets et Kuhn, avec la collaboration de SSSUP (école supérieure en Italie) et le Cener (centre national des énergies renouvelables en Espagne).
Le rendez-vous est donné à Izeure mercredi 9 avril de 14 heures à 17 heures. Cette démonstration mettra en évidence les développements obtenus sur le broyeur frontal Kuhn WS320 bio. Ce matériel permet, lors de la récolte de cultures telles que le miscanthus, le switchgrass ou l'arundo donax, de travailler simultanément en combinaison avec une presse. La démonstration, réalisée avec le concours des Ets Manière Agri Viti, partenaire agréé Kuhn, inclura des opérations en un et deux passages. Le projet Logistec vise le développement des technologies nouvelles ou améliorer celles de la chaine logistique de la biomasse (plus d'informations sur www.logistecproject.eu). Bourgogne Pellets est une coopérative agricole qui récolte près de 680 ha de cultures biomasses (miscanthus et switchgrass), soit plus de 6 000 tonnes chaque année. Les débouchés sont axés sur le paillage, la litière et l'énergie.

Repères

Itinéraire à suivre

La parcelle de démonstration se trouve à 20 km au sud de Dijon. Elle est située à mi-chemin (dans les bois) entre l'abbaye de Citeaux et la commune d'Izeure sur la départementale D116. Sorties d'autoroutes dans un périmètre de 25 km : A31 sortie 1 Nuits-Saint-Georges, A39 sortie 3 Crimolois, A39 sortie 5 Soirans. Si la journée est pluvieuse, possibilité de transférer la démonstration au jeudi 10 avril après-midi. Pour vérifier et confirmer la tenue de ce rendez-vous, contacter Philippe Béjot au 06 08 34 69 59 ou 03 80 63 15 60.

Côte chalonnaise, du Couchois et de Beaune

Bientôt, 34 générateurs anti-grêle

L'Association nationale d'études et de lutte contre les fléaux atmosphériques, l'Anelfa, a mis au point un dispositif collectif de protection contre la grêle. Après de nombreux dégâts ces dernières années, l'Arelfa Bourgogne va déployer ce dispositif pour protéger dès 2014, les Côte du Couchois, chalonnaise et de Beaune. Un dispositif qui a valeur de test et qui pourrait être élargi à toute la Bourgogne.



Le 23 juillet 2013, plus de 1 300 hectares de vignes ont été touchés par de fortes chutes de grêle.

Les viticulteurs de Bourgogne ont été violemment touchés par la grêle ces dernières années, notamment sur la Côte chalonnaise et la Côte de Beaune, occasionnant d'importantes pertes de récoltes pas toujours assurées. Certaines communes ont été grêlées six fois en douze ans soit une année sur deux. L'an dernier, pendant 25 longues minutes, 1 350 ha en Côte de Beaune subissait de sérieux dégâts. *«Nous constatons également que les derniers orages sont de plus en plus intenses et violents, et génèrent des dégâts dépassant 80 voire 90 % de pertes de récolte»*, analyse Jean-Michel Aubinel, président de la CAVB. Un groupe "Grêle" s'est donc constitué à l'automne 2013 afin d'étudier une solution de protection. Le principe de protection retenu est l'ensemencement d'iodure d'argent et de cuivre, *«aspirés»* par les nuages par l'intermédiaire de générateurs disposés selon un maillage resserré. Ces derniers seront disposés sur la zone de formation des orages courant du mois de mai. *«Les générateurs sont en train d'être fabriqués dans l'atelier toulousain de l'Anelfa»*, notamment le système Testo qui permet de contrôler que chaque appareil a bien fonctionné et a bien été enclenché.

Une cotisation "grêle" de 10 €/ha

En Bourgogne, 34 générateurs seront installés pour protéger la Côte chalonnaise, Côte du Couchois et de la Côte de Beaune, dans un premier temps, soit près de 9 000 ha. Les ODG concernés ont validé la mise en place de ce dispositif (budget de 95 000 € en 2014 ; 75 000 € les années suivantes), et la contribution maximale des viticulteurs à hauteur de 10 €/ha, y compris en appellations régionales (bourgognes et crémants), explique la CAVB. Dès à présent, des démarches vont être engagées auprès des collectivités locales pour une prise en charge de toute ou partie de cette somme. Idem auprès des assureurs, même si d'ores-et-déjà il peut être intéressant de négocier individuellement auprès de son assureur, pour une prise en charge de cotisations.

Quelles efficacités ?

Invités lors des réunions prévendanges 2013 à Saint-Désert, Claude Berthet, la directrice de l'Anelfa, a détaillé les grands principes de la précipitation de grêle. La grêle provient des cumulonimbus. Dans ces nuages, les particules d'eau glacées sont maintenues par des vents ascendants assez longtemps pour leur permettre de grossir et tomber sans fondre suffisamment, voire ne pas donner de pluie du tout. Le nombre et la taille des grêlons dépendent de la présence ou non de noyaux de congélation. Si il y a carence ou peu de ces *«poussières naturelles»*, les grêlons vont *«beaucoup»* grossir. Pour éviter ce cas, il faut donc multiplier le nombre de ces noyaux de congélation. L'iodure d'argent est le plus efficace et limite les risques de formation de *«gros»* grêlons.

1 € engagé = 24 € sauvés

Installé dans une quinzaine d'autres départements, le dispositif permet de constater une diminution de l'intensité de la grêle de l'ordre de 50% avec une efficacité de 48%, et une légère augmentation des précipitations. *«Pour atteindre 100 % de pluie sans grêle tombant au sol, il faudrait une répartition homogène dans les nuages, ce qui est impossible. Là, il continuera de grêler mais il grêlera moins»*, résumait Jean Dessens, Docteur en chimie météorologique. Sans nuisance sonore ni impact environnemental, ce dispositif s'avère donc la seule protection collective efficace. Les filets étant inadaptés à nos vignes basses et en contradiction avec le classement des climats. Les canons ou avions étant plus onéreux. *«Nous avons chiffré le rapport des bénéfices par rapport aux coûts : 1€ engagé diminue les pertes de 24€; chiffres variant selon les cours économiques»* des appellations et millésimes évidemment, rappelait Claude Berthet.

Avoir un maillage dense

L'ensemencement proposé par l'Anelfa par des générateurs se fait depuis le sol puisque la base du nuage va *«pomper ces particules»*. Les générateurs mis en place chez des bénévoles, qu'il reste à recruter, sont des appareils simples à faire fonctionner : une bouteille d'air sous pression, un réservoir qui contient l'iodure d'argent et enfin une cheminée où à lieu la combustion formant ses noyaux de congélation artificiels (200 milliards de particules par seconde fabriquées). *«L'important est d'avoir un maillage dense, tous les 10 km car aucun orage ne se ressemble (vitesse de déplacement, trajectoires…)»* L'Anelfa travaille avec des organismes de prédictions météorologiques qui les alertent. Entre avril et octobre, le réseau est actif et en cas d'orage à risque, les générateurs doivent être allumés trois heures avant par les volontaires (SMS, téléphones) ou ses suppléants.



Photo: Anelfa

Les générateurs de particules glaçogènes mis au point et fabriqués par l'ANELFA vaporisent une molécule complexe d'iodure d'argent-iodure de sodium dans une flamme d'acétone. Une réserve d'air comprimé et un détendeur maintiennent la solution acétonique d'iodure d'argent dans un réservoir en acier inoxydable. Cette solution est pulvérisée à l'aide d'un gicleur de précision au fond d'une cheminée cylindrique, puis enflammée.

▸Zoom

Quel impact sur les raisins ?

Dès 1972, le découvreur de l'iodure d'argent, le physicien B. Vonnegut, s'est inquiété des effets possibles de cette substance sur la santé humaine. Dans les années qui suivirent, plusieurs études spécifiques ont été réalisées sur l'impact des substances glaçogènes artificielles dispersées dans l'atmosphère. Toutes ces études ont démontré l'innocuité des ensemencements en iodure d'argent sur l'environnement. En 2014 va être généralisée une solution 50 % d'iodure d'argent + 50 % d'iodure de cuivre, mélange testé et moins onéreux. Par campagne annuelle de 20 alertes et en sachant qu'une alerte dure en moyenne 10 heures pour 10 000 ha, cela revient à 1 gramme d'iodure d'argent par 10 ha et 1 gramme d'iodure de cuivre par 10 ha. *«Les quantités retrouvées sur les raisins sont infinitésimales, ne posant pas de problème pour la certification bio»*, conclut la directrice de l'Anelfa.

Élevage laitier

Détecter les nuisances électro-magnétiques en élevage

Les maladies liées aux nuisances électromagnétiques se banalisent. Les causes sont multiples. S'informer, se former, une démarche préventive plus que nécessaire.



Pierre-Louis Berger

Ce matin, Françoise Heitz, vétérinaire et géobiologue doit se rendre dans une laiterie pour détecter et évaluer les nuisances électromagnétiques qui perturbent les animaux. Françoise Heitz traque les courants électriques. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages dont un en préparation sur la géobiologie. Elle forme les installateurs de salles de traite à la détection des nuisances électromagnétiques et aussi des éleveurs qui veulent s'informer, sans pour autant acheter du matériel. Les éleveurs peuvent suivre des formations aux nuisances en Bretagne, dans le Nord Est, le Nord et le Centre. Le matériel est onéreux. Elle emmène avec elle sa précieuse mallette qui contient des outils de mesure : une pince ampèremétrique, un multimètre pour détecter les courants continus, plusieurs sortes de pendules, ordinaires en bois et équatoriaux et des baguettes en cuivre isolé pour détecter les courants d'eau, les failles, les réseaux géobiologiques etc.... On ne s'improvise pas géobiologue. C'est un métier à part entière : *«Le géobiologue qui intervient dans les élevages laitiers doit être polyvalent. Il doit écarter toutes les causes de mauvaises conduites d'élevage comme l'alimentation. Et doit utiliser des appareils de détection électromagnétique pour établir des constats. À chaque fois, je réalise un rapport de 8 pages et un audit. Ce métier nécessite une formation sérieuse»*, explique Françoise Heitz. Les nuisances électromagnétiques sont de plus en plus courantes en élevage laitier. L'animal laitier est plus sensible à ces pollutions que l'animal allaitant.

Mises à la terre

Il y a une influence des lieux sur le vivant. Les appareils sophistiqués de plus en plus nombreux dans les salles de traite, les antennes de téléphonie, les transformateurs, les lignes à haute tension, les poteaux EDF, les éoliennes peuvent avoir des effets désastreux pour les animaux. *«J'ai réalisé une étude de plan chez un éleveur normand dont les veaux grandissaient mal, avaient des maladies et mouraient de diarrhée, de pneumonie. Les causes : la mauvaise situation du local sur une faille, les effets des éoliennes à 30 km qui envoient de l'information négative et la présence d'une antenne à 8 km»*.

Pour Françoise Heitz, cette progression des nuisances sur le territoire national s'explique par deux facteurs : les vaches laitières sélectionnées sont plus fragiles au niveau des mamelles et d'autre part les salles de traite, les laiteries sont de plus en plus équipées en appareils électriques, électromagnétiques ce qui peut engendrer des champs magnétiques perturbants. *«Il y a un problème permanent de courant parasite, de courant vagabond et de liaison équipotentielle dans les installations actuelles c'est à dire que les masses électriques ne sont pas toujours reliées entre elles. J'ai remarqué au cours de mes visites que souvent l'animal est coincé dans les armatures métalliques et que les mises à la terre sont mal effectuées. La plupart du temps, les électriciens mettent un piquet au pied du bâtiment. Il faut mettre les prises à la terre à l'extérieur du bâtiment, dans un lieu neutre, au nord du bâtiment. » Un éleveur du Jura constate : « Nos vaches avaient des boiteries à répétition sans que nous parvenions à en déterminer l'origine. La mise à la terre était trop proche du bâtiment et de l'arrivée d'eau»*.

Comment détecter les premiers symptômes de maladies des animaux causées par des pollutions électromagnétiques ? Les premiers symptômes sont visibles chez les vaches laitières mais aussi chez les chèvres qui sont sensibles aux champs électromagnétiques. L'éleveur remarque des problèmes de comportement. Les vaches vont trépigner. Elles ne vont pas vouloir entrer dans la salle de traite ou dans le robot. Problèmes de cellule dans le lait et ou de mammite, inflammation de la mamelle… sont courants. Problèmes d'aplomb de l'animal ou de boitement. Chez les veaux, les éleveurs doivent se préoccuper des problèmes de maladies bactériennes, de diarrhée et de baisse d'immunité. *«Il y a un faisceau de signes parfois avant coureurs qui doivent alerter l'éleveur sur ces premiers symptômes. Même chez les porcs, on relève une hausse des maladies due aux effets des nuisances électromagnétiques. Ils deviennent plus nerveux et peuvent manifester des tendances au cannibalisme»*. Les zones à risques en France pour les élevages sont aujourd'hui plus courantes avec la multiplication des champs d'éoliennes et les antennes de téléphonie. L'éleveur doit prendre en compte ce paramètre surtout s'il est situé sur *«une zone sensible»*.

PIERRE-LOUIS BERGER

Origine des viandes

La France isolée sur l'étiquetage des produits transformés

Craignant une hausse trop importante des coûts de production, les Etats membres de l'UE ne se montrent pas vraiment enthousiastes quant à l'idée d'étiqueter le pays d'origine de la viande utilisée dans les produits transformés.



Une majorité d'États membres de l'UE a estimé, le 24 mars, qu'un étiquetage obligatoire de l'origine des viandes utilisées dans les produits transformés coûterait trop cher aux producteurs et aux consommateurs et risquait d'engendrer des distorsions de concurrence au sein du marché intérieur. La Commission européenne a officiellement présenté aux ministres de l'agriculture de l'UE son rapport sur la faisabilité d'un tel étiquetage qui conclut à une hausse des coûts de production pouvant aller jusqu'à 50% (1). La France, qui se montre très offensive sur ce dossier depuis le scandale des lasagnes à la viande de cheval, n'a pas reçu beaucoup de soutiens. *«L'information sur l'origine de la viande est un élément déterminant de réconciliation entre les consommateurs et les produits qu'ils achètent»*, a pourtant souligné Paris qui n'avait néanmoins pas jugé utile d'envoyer de ministre. Seules l'Autriche, Malte et l'Italie ont plaidé pour un étiquetage obligatoire du pays d'origine sur les plats préparés.

Pour les autres (Allemagne, Royaume-Uni…), la mesure risque de coûter beaucoup trop cher aux producteurs et aux consommateurs et de nuire au bon fonctionnement du marché intérieur. Les travaux sur ce rapport vont être approfondis au sein d'un groupe technique du Conseil, a indiqué la présidence grecque. Le commissaire européen Tonio Borg s'est néanmoins dit prêt à lancer des études complémentaires qui évalueraient le coût de la mesure selon les viandes (bovins, porcs...) et le pourcentage de produits carnés dans les plats préparés. *«Nous sommes ouverts. Le débat va se poursuivre au sein du Conseil et du Parlement européen, et nous prendrons une décision»*, a-t-il conclu.

Inauguration de la base de Tannay

Sureau Agriculture affiche de grandes ambitions pour son secteur nivernais



La concession New Holland d'Avallon réaménage sa présence dans la Nièvre. Depuis décembre dernier, Sureau Agriculture a désiré offrir à sa clientèle de la Nièvre une base des plus modernes pour répondre aux exigences actuelles tant en terme de service que d'équipements. Et c'est naturellement entre ces deux localités que Sébastien et Marc Sureau ont décidé d'installer une base pour couvrir leur secteur nivernais. Pour cela, ils ont investi dans l'ancien bâtiment de la minoterie Matignon à Tannay, un bâtiment de 1000m² sur 4500m² de terrain.

Les 28 et 29 mars derniers, clients, fournisseurs, élus étaient invités à l'inauguration de cette nouvelle structure. Lors des discours inauguraux, Sébastien Sureau a réaffirmé les ambitions de la concession sur la Nièvre, non sans rappeler, et ce devant Christian Paul, député de la Nièvre, et Philippe Nolot, maire de Tannay, les difficultés de recrutement que connait la filière agro-équipement en ce moment. Sans oublier de remercier les personnes présentes, c'est au personnel de l'entreprise qu'il a rendu hommage pour leur dévouement et leur professionnalisme. Et c'est sans feindre son émotion, que le fils a rendu hommage à son père Marc pour la confiance qu'il lui a traduite en lui remettant les clés de l'entreprise en 2013. Christian Paul a salué le message d'optimisme lancé par la concession en investissant au service des agriculteurs. Denis Giraud, responsable des ventes Tracteurs New Holland, pour le nord de la France et Pascal Jouhannet, directeur machinisme au sein de Promodis, ont également salué ce rapprochement avec les agriculteurs avec une structure qui apportera des services de qualité.

Pour le moment, trois techniciens, un apprenti BTS, deux commerciaux, deux magasiniers et une assistante assurent le fonctionnement de Tannay encadrés par Marc Sureau. Les visiteurs ont découvert un magasin libre-service *«Promodis concept 2»* de 200 m² qui présente le même choix que celui d'Avallon en termes d'étendue de gamme et de produits ciblés. De nombreuses animations étaient proposées durant ces deux jours sur le magasin. Une large exposition de matériels était présentée avec la présence très remarquée du T9, le tracteur articulé de la gamme New Holland, développant 502 cv.

Des professionnels à votre service



SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'Industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
www.beiser.fr

LE N°1 DE LA VENTE DIRECTE SANS INTERMÉDIAIRE ET EN PLUS
LA LIVRAISON EST GRATUITE* !

PAYEZ EN 11 FOIS À 0 %** !
CONTACTEZ-NOUS !

AUGE DEMI-LUNE ACIER PEINTE SUR PIEDS
> Ø 600 à 1300 mm
> Longueur 2 à 8 m
> Existe en inox, galva et plastique
PROMO -15%

AUGE SUR ROUES DE 2 À 8 M
PROMO -10%
REVÊTEMENT INTÉRIEUR ÉPOXY (OPTION)

LE LEADER DE L'AUGE !!!

RÂTELIER ARCEAUX SÉCURISÉ 12 PLACES - 2X2 M
3 SKIS
> Protection 3 points et protections de coins pour toit
PROMO -10%

NOURRISSEUR À VEAUX AVEC PARC DE 2,50 M
100 % GALVANISÉ
2,50 m
PROMO -10%

* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. ** Offre soumise à conditions.Offres valables du 04/04/14 au 10/04/14 uniquement pour un paiement comptant. © Beiser Environnement - Mars 2014. Photos non contractuelles.

KIT DE TRANSPORT BARRIÈRES TEXAS LONGUEUR 2,44 M - 17 PIÈCES
1 SUPPORT DE TRANSPORT
+
16 BARRIÈRES TEXAS 2,44 M
+
1 BARRIÈRE TEXAS 2,44 M AVEC PORTE INTÉGRÉE
+ 2 BARRIÈRES DE 2,44 M OFFERTES
Dans la limite des stocks disponibles

PIQUET PVC RECYCLÉ
1 PALETTE ACHETÉE = 1 OFFERTE(2)
Dans la limite des stocks disponibles
(2) Offres uniquement valables avec l'achat des crampillons

GRILLAGE À MOUTONS
> 1 m - 1,20 m - 1,40 m
AUTRE TYPE DE GRILLAGE
CONTACTEZ-NOUS !

LE SAVIEZ-VOUS QUE CHEZ BEISER LA TÔLE 1ER CHOIX NE COÛTE QUE 5,50 € HT le m² (1) livré*
ÉPAISSEUR 0,6 MM
4 nervures hauteur 45 mm = robustesse maximale
(1) Soumis à conditions et valable uniquement pour plus de 500 m² avec l'achat des fixations et accessoires, en coloris brun rouge, bleu ardoise et dimensions standards.
UNIQUE SUR LE MARCHÉ !!!

STATION RÉCUPÉRATION D EAU DE PLUIE À ENTERRER DE 5 000 L À 100 000 L
RÉCUPÉREZ L EAU DE PLUIE, ELLE EST GRATUITE !
> Simple paroi
> Avec filtration de l'eau
> Pompe immergée en inox
PROMO -15%

QUAND JE VEUX FAIRE DES AFFAIRES, J APPELLE BEISER !

GLISSIÈRE D AUTOROUTE 2ÈME CHOIX
STOCK LIMITÉ
3,60 M ET 4 M

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 26/03/2014	Bourg-en-Bresse 01/04/2014	St Christophe-en B. 26/03/2014	National 26/03 au 01/04/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,10 €	4,15 €
	R	3,76 €	3,75 €	3,90 €	3,74 €
	O	-	3,55 €	-	3,38 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,50 €	3,40 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	O	-	3,05 €	-	3,03 €
	P	2,90 €	2,75 €	-	2,79 €
Génisses VML	U	4,42 €	4,50 €	4,85 €	4,44 €
	R	4,07 €	4,00 €	4,27 €	3,90 €
	O	-	3,50 €	-	3,30 €
Taureaux VML	URO	3,00 €	2,85 €	3,05 €	2,88 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif)

Marché de Moulins-Engilbert du 1er/04

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,34	3,22
250-300 kg	-	3,10	2,96
300-350 kg		2,95	2,87
350-400 kg	-	2,84	2,76
400-450 kg	-	2,77	2,61
450-500 kg	-	2,65	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,95	2,82
250-300 kg	-	2,86	2,70
300-350 kg	-	2,70	2,56
350-400 kg	-	2,56	2,50
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450 kg et +	-	2,49	2,31
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,85	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,93	2,36	2,13 -
5 -10 ans	2,81	2,21	2,10
+10 ans	-	2,08	1,88 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,18	2,57	2,24

Bovins : 1221
Apports corrects pour la saison.
96% de vendus.

Broutards Laitonnes : les cours se stabilisent après plusieurs semaines successives ayant enregistré de la hausse. L'ambiance commerciale reste soutenue et le taux d'invendu est particulièrement faible .

Vaches et Génisses 3 ans : bonne demande, notamment dans les herbagères, en dépit du décalage de prix constaté entre les tarifs du maigre et les tarifs de la viande.

Divers :
Broutards de 333 à 399 kg: 1170 à 1300€ (3,25 à 3,51)
1 vache de 4 ans 564 kg: 2320€ (4,11)
Laitonnes culardes 234 à 320 kg: 1100€ à 1770€ (4,65 à 5,53)

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn)

Sicagemac (prix au kg vif)

Marché de Corbigny du 31/03

Bovins (388)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
180 à 295 kg	610 - 900	3,05 - 3,39
310 à 400 kg	930 - 1110	2,74 - 2,96
400 à 525 kg	1090 - 1280	2,38 - 2,79
Laitonnes		
200 à 300 kg	620 - 850	2,57 - 3,43
330 à 355 kg	820 - 910	2,42 - 2,60
Génisses		
360 à 570 kg (16-24mois)	840 - 1300	2,26 - 2,75
490 à 650 kg (24-36mois)	1180 - 1520	2,14 - 2,43
Taureaux		
810 à 1090 kg	1340 - 2030	1,65 - 1,86
Vaches		
suitées mâles et femelles	1570 - 1750	
légères	810 - 1180	
entre-deux	1210 - 1490	
lourdes	1500 - 1810	

Placement rapide en broutards. Les légères sont toujours activement recherchés à des tarifs soutenus, cours facilement reconduits en lourds.
En laitonnes, les herbagères se commercialisent à des cours très fermes. En lourdes et ordinaires grasses les tarifs fléchissent légèrement. Peu d'invendus. Cours reconduits en taureaux
Comme les semaines précédentes les vaches maigres se placent rapidement à des tarifs fermes alors que les animaux proches de la finition voient les tarifs stagner.
Prochain marché bovins le lundi 7 avril, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif)

Marché de Sancoins (18) du 20/04/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,05
250 à 300 kg	3,25	3,02
300 à 350 kg	2,92	2,82
350 à 400 kg	nc	2,66
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	3,00	2,75
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,65
300 à 350 kg	2,72	2,53
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	nc
Vaches		
- 5 ans	nc	nc
de 5 à 10 ans	nc	nc
+ 10 ans		nc

Broutards laitonnes :
Malgré une présentation de qualité inférieure les cours sont maintenus.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)*

Marchés de Bourg-en-Bresse du 18//03/2014

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,05 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	nc

Tendance : Cours reconduits - Toujours bonne demande dans les herbagés.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 10/03/14 au 16/03/2014

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,77 €	-
350 kg	-	2,69 €	2,60 €
400 kg	-	2,59 €	2,54 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,52 €	2,47 €
500 kg	-	2,40 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,57 €	2,45 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,42 €	2,38 €

Tendance :
Stabilité des cours avec une offre plus importante.

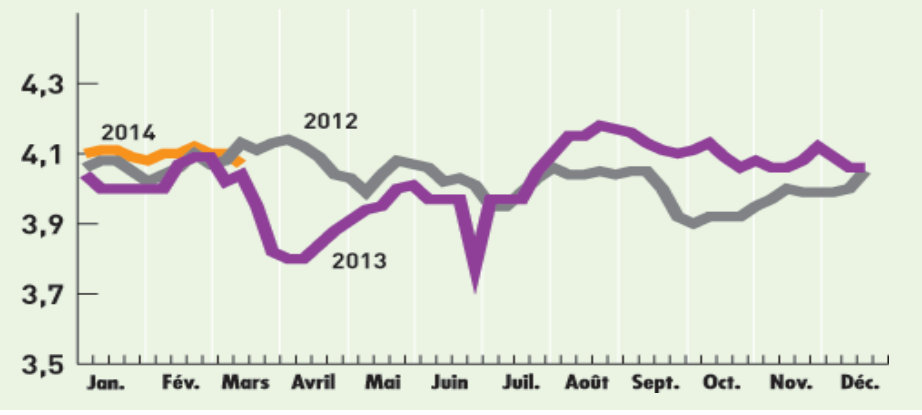
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 10/03/14 au 16/03/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,07 €	3,90 €	3,74 €			
Races mixte		-	3,68 €	3,66 €	3,63 €	-	
Races lait					-	3,45 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,67 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,18 €	4,05 €	3,95 €	3,64 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,16 €	4,02 €	3,93 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,57 €				
Races mixte	-	-	-	3,63 €	3,59 €	-	-
Races lait				-	3,20 €	3,15 €	3,10 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,90 €	4,60 €	4,37 €	4,23 €			

Tendance : Commerce en berne.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors BI/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 10/03/14 au 16/03/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,14 €	4,11 €	-		-	-		-
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	5,04 €	4,85 €	4,40 €	4,36 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,13 €	4,10 €				
Races mixte					3,62 €	3,61 €		-
Races lait						-	3,20 €	3,14 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,07 €	4,73 €	4,52 €	-				

Tendances SEM. DU 17 AU 21 MARS 2014

Bovins de boucherie

Le retour du soleil et d'une météo printanière regonfle le moral des éleveurs après cet hiver particulièrement pluvieux. Sur les marchés, les tarifs sont stables dans les femelles labels ou de qualité bouchère avec des éleveurs qui réservent leurs meilleurs animaux pour les concours de Pâques. Les transactions sont normales avec des tarifs sans grand changement dans les allaitantes de choix secondaire. Dans les frisonnes et montbéliardes, l'équilibre offre/demande est plus favorable aux industriels qui ne se privent pas pour imposer une légère baisse. En jeunes bovins, la tendance est lourde dans l'ensemble des charolais, limousins. ■

Broutards

Les broutards d'automne commencent à sortir mais la mise à l'herbe et les niveaux de prix actuels n'incitent pas les éleveurs à vendre. Les tarifs sont fermes dans les mâles de 250 à 350 kg convenant au marché intérieur (engraissement ou repousse) ainsi que pour l'export sur les autres pays européens ou le Maghreb. La demande italienne est peu soutenue dans les mâles de plus 450 kg, mais les tarifs restent stables. Dans les femelles, la vente est fluide avec des tarifs qui se maintiennent sans difficulté. ■

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 31 mars)

«Ni embellie, ni effondrement. Quelques ajustements sont à prévoir sur les catégories pour lesquelles le marché présente des lourdeurs à la revente. Prix insuffisamment rémunérateurs au regard du niveau des charges de production, incertitudes sur les derniers arbitrages de la PAC ne laissent plus de marges de manœuvre aux éleveurs qui rappellent une dernière fois leur demande d'une véritable politique commerciale de valorisation des produits tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation.»

Bovins d'embouche et d'élevage

Les apports sont un peu plus garnis mais la demande est soutenue face à une météo plus clémente. Les transactions sont fluides avec une bonne tenue des cours dans le bétail maigre d'herbage. Les vaches lourdes de gabarit destinées à l'embouche se valorisent sur les bases de la viande. Toutes les catégories d'animaux trouvent preneur, avec une forte demande pour les vaches Frisonnes et Montbéliardes à herbager. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre sur les marchés se tasse face à la réduction du nombre de vêlage. Les besoins des intégrateurs restent mesurés pour des sorties de la fin août, dans les frisons. Les échanges sont réguliers avec une tendance qui reste légèrement haussière dans l'ensemble des mâles frisons. Dans les montbéliards et les croisés laitiers, les tarifs sont stables pour des sorties qui se situent encore sur la mi-août. Les transactions sont régulières avec des tarifs qui se maintiennent dans les bons veaux Limousins ou croisés frais et viandés. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 31/03*

Agneaux (310)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**3,68 - 3,82**	-
Gras (38-44 kg)	-	**3,66 - 3,73**	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 130 à 134 €	-	**3,50 - 3,60**	-
Laitons (38-44 kg) 143 à 145 €	-	**3,46 - 3,50**	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg) 88 à 125€	**1,15 - 1,39**	-	-
Divers			
Béliers: 94 € à 115 €	**1,05 - 1,20**		
Agneaux maigres :			
Chèvres : 12 à 38 €			
Boucs :			

Ovins : 209

Peu d'offre ne permettant pas de couvrir tous les besoins.
Cours facilement reconduits en brebis, ànouveau en augmentation dans les laitonnes

Effectifs :
Agneau : 123
Brebis : 53
Béliers : 3
Caprins : 30

Prochain marché :
Le lundi 14 avril 2014 (pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 31/03*

Ovins : 13	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**100 - 130**	**2,50 - 3,33**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	-	-
Béliers		

Peu d'apports, cours reconduits.

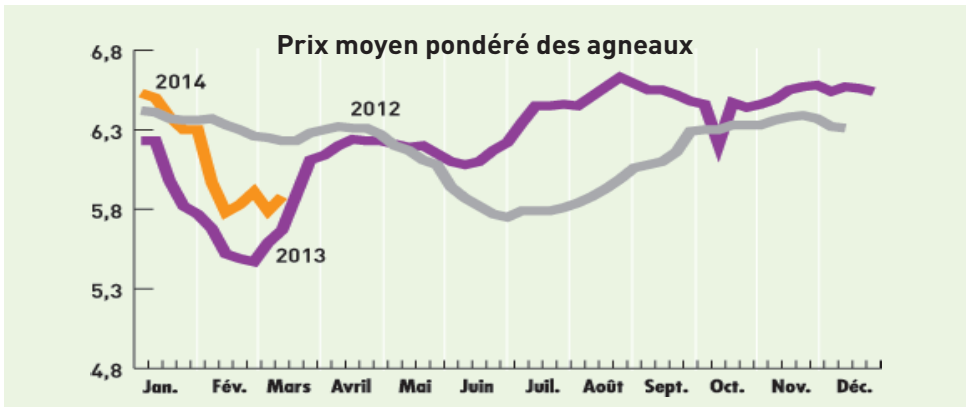
Prochain marché ovins le lundi 07 avril aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 10/03/14 au 16/03/2014*

Poids	U	R	O
Couvert 13 -16 kg	-	**6,07 €**	**5,64 €**
Couvert 16-19 kg	-	**6,13 €**	**5,68 €**
Gras 13 -16 kg	-	-	**5,33 €**
Gras 16-19 kg	-	**5,25 €**	**5,18 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer 10/03/14 au 16/03/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,88 €	**6,16 €**	**2,28 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 24/03/2014 au 30/03/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	7,12	7,20 0,25	7,18 0,15	6,63	-	-	-	-
	R Var.	6,84 0,28	6,82 0,22	6,67 0,09	-	6,50 0,07	6,50 0,28	-	-
	O Var.	-	5,73 0,09	-	-	6,21 0,11	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	7,03 0,17	7,00 0,19	6,09 0,05	-	7,05 0,17	6,74 0,31	-
	R Var.	6,58 0,13	6,67 0,13	6,50 0,21	5,73 0,11	6,45 0,17	6,44 0,14	6,26 0,17	5,79 0,16
	O Var.	6,29 0,17	6,29 0,25	6,15 0,31	5,58 0,16	6,04 0,20	6,12 0,21	5,99 0,21	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	5,53	-	-	5,61 0,18	5,49 0,09	-
	O Var.	-	5,48	-	-	5,81 0,15	5,64 0,18	-	-

Zone Nord : Agneaux : à l'approche des fêtes pascales, une offre toujours limitée pour une demande tout juste couverte. Brebis : demande régulière mais moins d'offre. **Zone Sud :** L'offre limitée ne couvre pas la demande à l'approche de Pâques.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 7 à 10

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
7-8/2014		**87 800**	**0,242**	-	-	**7**
9-10/2014		**41 100**	**0,242**	-	-	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 12 mars 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,80 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,80 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 3,80 à 4,10 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

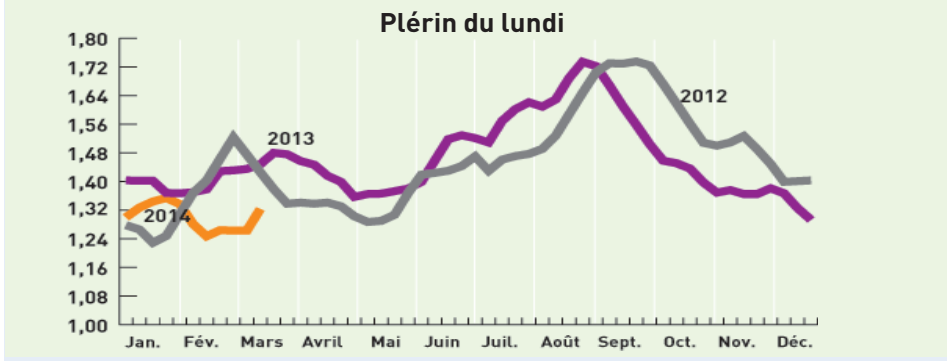
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 777 porcs présentés) — *Cotations du lundi 17 mars 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,323 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 07/03 au 13/03/14*

1,50 €/kg/carcasse euros



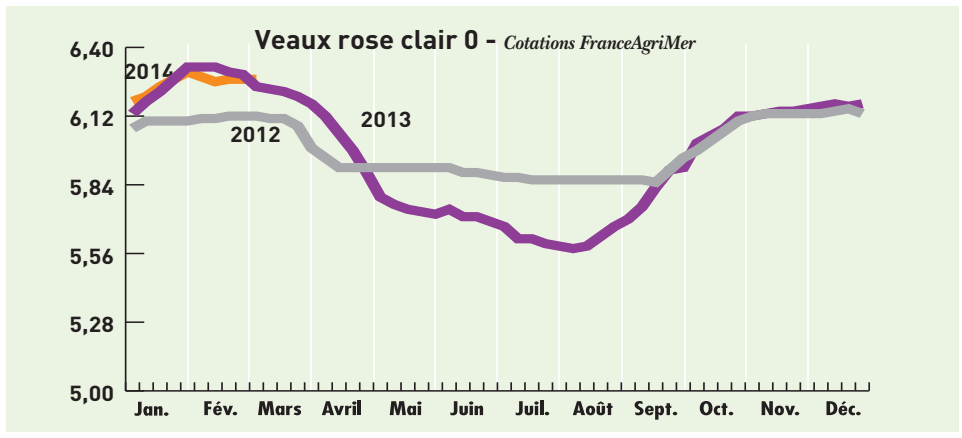
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 10/03/14 au 16/03/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**9,81 €**	-	-
U	-	**7,95 €**	**6,74 €**	-
O	-	**6,27 €**	**5,47 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 17/03 au 21/03/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**73**	**420-615 €**	**305-520 €**	**240-310 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**300-580 €**	**250-480 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**150-300 €**	**60-130 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**851**	**225-510 €**	**200-470 €**	**80-280 €**	**40-135 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 10/03/14 au 16/03/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,44 €**	**2,30 €**	**1,51 €**	–
Bons	**2,12 €**	**1,84 €**	–	

Céréales — Marché du 06 mars 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	mars-juin	188,50	N C
	fourrager	mars-juin	182,50	T C
	76/220/11%	mars-juin	185,50	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	mars-juin	187	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	mars-juin	190 à 192	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg	mars-juin	166	T C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	mars-juin	168	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mars-avril	138	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Haute Saône/Côte-d'Or	68-70 kg/hl		inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		mars-juin	170	T C
Aube/Yonne		mars-juin	170	T C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		mars-avril	268 à 270	T C
Côte d'Or		mars-avril	270	T C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	mars-avril	260	A C

Matériel

Tracteur

01 - Recherche tracteur IH Case 70 à 90 cv 4x4 12000 euros maxi
✆ 06.33.48.12.29

01 - Vds Maxum 100 + chargeur Quicke 55, 2400 H, an 2010, 38000 euros
✆ 03.85.30.52.67. ou 06.59.16.90.49

01 - Vds tracteur NH TN85, chargeur Manip MP75, année 2007, 3500 heures,prix 24000 euros HT
✆ 06.82.16.47.83

38 - Vds tracteur MF 6160, an 97, 3505 h, sans TVA, TBE.
✆ 06 16 55 52 06

38 - Cherche tracteur Ferrari (ou équivalent) 40 cv ou 50 cv non articulé moins de 2000 heures.
✆ 04 76 56 81 36

38 - Vds tracteur John Deere 1140 fruitier révisé.
✆ 06 08 69 98 17

38 - Vds tracteur MF155, pneus moteur neuf : 4500 euros - lève palette 2 T - 3 m tapis à bois : 1400 euros.
✆ 04 74 94 26 20

58 - VENDS tracteur Renault 110 54 de 2000, 8 000 h, très bon état, clim., pneu ar., 20 % usure. (réf. 140A)
✆ 06 26 15 49 08

69 - Vend tracteurs Renault 651 John Deere 2650 4 roues, dessileuse Jeantil 3,8 cm3, pirouette 4 toupies.
✆ 06 45 27 63 36

71 - Vds tract. John Deere 6310, presse bottes rondes 572, 7.500 bottes, épandeur fumier 7 T 5 Brochard.
✆ 03 85 75 53 24

89 - VENDS tracteur Renault 451 x 4 Cararo, bet. carte grise, 1974, 4 pneus neufs, 5 500 euros (réf. 1407)
✆ 03 86 32 20 94
06 85 05 41 80

Travail sol

01 - Vds cultirateau Simon 1m25 révision totale exo tva pour tracteur 35 cv à 55 cv tbé 3000 euros
✆ 03.85.30.07.24. hr ou 06.19.68.18.93. ou 06.82.77.35.73

26 - Vds semoir pneumasem II 8rgs double micro 3,40m 1700 euros
✆ 06 75 62 18 15

38 - Cs cessation acti vds charrue 4 corps non stop hyd herse 4m20 hyd presse br NH 841.
✆ 06 73 52 19 42

71 - Vds épandeur 7 T Duschene, bétaillère 4 bovins, vibro 3,80, herse rotative 2,50, Brabant tri-socs GD Naud, herse plate lourde 6 éléments.
✆ 06 14 23 83 37

Récolte

01 - Vds moissonneuse batteuse Braud 650 coupe 360 bé de marche 3200 euros à débattre
✆ 06.64.51.97.18

07 - Recherche round baller Welger chambre à rouleau RP 245 ou après 2004
✆ 04 75 38 84 21

21 - VENDS andaineur Kuhn GA 4121, GM Masterdrive, 2004, état excellent, 3 200 euros HT (réf. 1401)
✆ 06 12 98 79 15

26 - Vds presse moy densité Claas Markant 40 très bon état + lève bottes hydro Doucet
✆ 06 74 80 86 71

26 - Vds 1 andaineur Claas 1550 8m de large, 1faucheuse frontal Fella SW 270, 1 faneuse, 1 faneuse Krone 6 m
✆ 06 88 76 34 39

38 - Vds fauc cond roul Kuhn 243 TBE, round baller JD582, fil. fic, pneu large, cœur mou, dble entr.
✆ 06 62 19 95 28

69 - Vds char à foin 3 m 8 x 2 m - Pirouette 2 toupies - Rotat. Fahr 1 m 60 4 ass. ova.
✆ 04 78 19 05 63

89 - VENDS faneuse Kuhn 4 toupies, BE, 470 euros (réf. 1409)
✆ 03 86 32 21 69
06 70 53 38 41

Distribution

58 - VENDS dérouleuse Lerin, année 2005 avec bras de chargement en état de marche (réf. 1408)
✆ 03 86 22 27 38

Epandage

74 - Vds épandeur à fumier Gilibert 2m3 pour transporter Aebi tout type.
✆ 06 13 03 84 14

74 - Vd épandeur 7T Heywang abhridel ensilage tonne à lisier 4 000 l galva Miro.
✆ 04 50 60 54 70 HR

Irrigation

26 - Vds enroul Irrifrance 100x280 pneumoride buse diam.22 rotation tourelle manuelle tbe, 2006, 6000 euros
✆ 06 15 75 23 55

Manutention

01 - Vds chariot élévateur gaz Hyster 1T5XM, 1995, 6037 hr triplex 4m50 hte levée libre translation latérale éclairage routier gyro phare trav. AR exo tva 6500 euros
✆ 06.19.68.18.93. ou 03.85.30.07.24

Trav. publics

71 - Vds pelle Poclain 75 cheni. 3 go + remorque porte engin, l'ensemble 9.500 euros
✆ 06 03 42 06 75

Agri. divers

01 - Vds autochargeuse Pottinger 35m3 + ensileuse 1 rang Pezet tbé
✆ 06.79.18.53.50

15 - ACH. presse Claas Markant, J. Deere série 300-400, N. Holland série 300-50.
✆ 06 78 34 61 71

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 140B)
✆ 06 81 67 11 13

21 - VENDS tarare bon état, 50 € (réf. 1405)
✆ 03 80 93 75 93 HR

21 - VENDS extracteur d'air pour bâtiments agricoles ou industriels (réf. 1403)
✆ 06 87 31 59 30

26 - Cause cessation, vds enrubanneuse Supertino Abs 15p 750 mm compte-tours
✆ 06 35 91 69 92

38 - Cause cessation vends clôtures électriques, auges, barrières, tonne à eau, foin.
✆ 04 76 45 08 37 HR

38 - Vends désileuse distributrice 1,30 m3 sur trois points marque Kuhn très bon état, prix : mille euros.
✆ 06 89 51 17 11

38 - Vds épandeur à fumier Deguillaume 3 t fait grains épandage horizontal - Recherche petite chienne Border collie 3 ou 6 mois.
✆ 04 76 72 63 87

42 - Vds tractopelle MF860 4x4 96 extando att auto TBE
✆ 06 71 47 49 66

42 - Vds faneuse Class 4 toupies groupe electro 35 Kva tracteur IH423+rabot 2m50 dac 2 stations + 2 silos 9T broyeur refus 3M SDT 2x5 chauffe eau 300L tank 250 Dal pr pièces
✆ 04 77 63 33 07

42 - Vds bétaillère 2mx3m couverte chassis et plancher neuf éclairage et roue de secours
✆ 04 74 63 90 33 hr

55 - Recherche moissonneuse Braud 800 en bon état ou avec problème mécanique.
✆ 06 86 87 14 49

67 - Vends vibroculteur 4,50 m double rouleaux, reliage hydr. Kongskilde, rototiller Rau roul. packer 3 m, clôture électr. Lacmé clos 2000.
✆ 06 76 22 23 42

67 - Vends déchaumer Rabewerk 3 m avec semoir Delimbre petite graine (fascelie - radis) + charrue 4 socs réversible Kuhn Master 112 + benne 7 T 4 roues Gilibert basculante 3 côtés avec cage d'ensilage + groupe électrogène moteur Deutz 4 cylindres 220/380.
✆ 06 68 28 54 88

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ 06 38 89 86 26

71 - A V épandeur 2 HV Leboulch 6 T, TBE, dist. engrais doubles plateaux neuf, 1.500 L, cde élec.
✆ 06 75 69 62 04

71 - A V Deutz Agrotron 90 CV, 4 cyl., 4.650 H, clim. et Agrotron 106 CV, 6 cyl., an. 2003, clim. BV 24/24.
✆ 06 75 69 62 04

71 - Promo sur mat. fenaison occ. 4 rotatives 2,40 m, 5 faneuses 5,20 m à 6,40 m, 3 andaineurs 4,10 m.
✆ 06 75 69 62 04

74 - Recherche bineuse à légumes super préfer direction manuelle, même état moyen.
✆ 06 83 46 80 74

84 - Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, cover-crops 18- 20- 22- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, vibroculteurs 6 m. et semoirs 2,5 - 3- 4 et 4,8 m.
✆ 04 66 24 26 11

Elevage

01 - Vds remorque distributrice DAV 10m3 Rolland distribue des deux côtés
✆ 04.74.24.50.12. hr

01 - Vds 1 cornadis à veau 4m, 8 places, 3 de 3m, 6 places - 2 barrières séparation 3m40 4 râteliers Muraus 6 façades 2 places porte sceau le tout Jourdain en tbé
✆ 06.72.92.28.70

38 - Vds salle traite chèvres Delaval 12 postes autolaveur tank 750 l Japy.
✆ 06 87 03 09 66

38 - Cause retraite GFA 38 cherche jeune associé élevage caprins.
✆ 07 86 56 80 18

42 - Vds tank à lait Serap 3500 l an 2002 4 traites TBE
✆ 06 89 52 80 73 ou 04 77 97 11 88

42 - Vds tank a lait 1060 L année 80 Japy
✆ 04 77 28 00 17 ou 06 40 11 10 79

42 - Vds tank à lait Japy 6000L 2002 nouveau fréon TBE 8500 euros
✆ 06 82 45 74 44

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Citroën Berlingo bétaillère 75 HDI - 11/2009 - 190 000 km CT OK tbé prix 6500 euros
✆ 06.87.05.63.94

69 - Kangoo frigo 2008 110000 kms, caisse 3 m3, groupe TK, étagères, révision garage. Tél Gauthier :
✆ 06 07 74 89 24

69 - Ctte frigo Mercedes 311, moteur neuf 0 kms, révisé, TBE, caisse 10 m3 + Carrier. Tél Gauthier
✆ 06 07 74 89 24

71 - Vds bétaillère Renault Master, 2001, très bon état, 150.000 km, caisse alu.
✆ 06 82 67 38 66

Tourisme

07 - Vends Citroën C4 Picasso 2009 pack fap clim contrôle tech ok, pein métal TBE 7900 euros à deb.
✆ 04 75 36 74 11

26 - Vds C5 HDI 2L 110 150000 km état exceptionnel bien équipée, CT et distrib OK 3000 euros
✆ 04 75 71 42 17 (HR)

71 - Vds Peugeot 207 diésel, 6 chevaux fiscaux, voiture société 2 places, 4 portes, mise en circulation en février 2009, bon état, 65.000 km, 4.200 euros, prix à débattre.
✆ 06 81 50 87 13

71 - Vds Renault Mégane blanche, 1.9 DTI, 2001, 165.000 km + 4 jantes montées pneus neige, contrôle OK, 3.200 euros.
✆ 06 10 12 73 06

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin enrubanné + foin 2013 px 90 E HT - croskilette Gourdin 3m20 repliage manuel
✆ 04.74.61.12.88. hr

07 - Vds foin prairies naturelles, balles rondes d'environ 150 kgs - 120x105, 65 euros la tonne
✆ 06 99 44 14 48 le matin

21 - VENDS foin de luzerne ou foin de pré 1ère coupe 2013, bottes rondes, diam. 120 ou 150, 80 € la tonne (réf. 120B)
✆ 03 80 96 71 13

26 - Vds foin 1° et 2° coupe plus paille bottes rondes diam.120 prix 50 euros tonne
✆ 06 12 76 97 57

ESPACE Affaires

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, très léger (250 g environ), conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1 - La grille facile à ouvrir pour changer les filtres.
2 - L'ossature du masque facilite la circulation de l'air. - La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
64 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 176001
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA7 - Photos non contractuelles

acm
Rue de la Louvière
62 BIENVILLERS/BOIS
VIS SANS FIN - FILET CONTINU
▶ Moissonneuse, grain, désileuse,
NEUF et RÉPARATION
DEMANDE DEVIS : www.acm-vis-archimede.com
T. 03 21 21 06 51
e-mail : dominique.leclercq@acm-savary.fr

FOURNITURE ET POSE DE GÉOMEMBRANES
ASQUAL
Firestone BUILDING PRODUCTS NOBODY COVERS YOU BETTER.
Bassins enterrés
SODAFGÉO
ÉTANCHÉITÉ
Fosses à lisier B.T.S.
Réserves d'eau
POCHES SOUPLES
www.sodafgeo.fr
ZI Le Petit-Bourbon - 85170 BELLEVILLE-SUR-VIE
Tél. 02 51 24 40 15 - Fax 02 51 24 40 09 - sodaf.geo@wanadoo.fr

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
www.reussir-boutique.com

Elan
✆ 01 49 84 94 28
REFOULEURS ÉLECTRONIQUES RADIO
NOUVEAUTÉ
Garantie : 2 ans, sauf chute dans l'eau.
Permettent d'éloigner toutes sortes d'animaux indésirables, notamment les sangliers dans le maïs et les cormorans dans les étangs. Effaroucheurs acoutisques, diffusant, toutes les 3 minutes environ, un programme radio, 10 secondes (voix et musiques, la diversité évite l'accoutumance) qui, par son effet surprise, provoque la peur des animaux. Portée de protection : 200 à 500 m.
223 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18028
CERBÈRE RE 005
• 1 émetteur radio • 1 platine électronique fonctionnant jour et nuit • 1 haut-parleur intérieur • 1 haut-parleur extérieur livré avec 4 m defil + 1 sangle nylon et 1 boucle autobloquante • 1 sangle de fixation en nylon avec boucle autoblocante permet une pose rapide.
CERBÈRE RE 020
• 1 haut-parleur intérieur (1 x 8 W) • 1 haut-parleur extérieur (1 x 8 W) livré avec 4 m de fil + 1 sangle • 1 système électronique breveté • 1 émetteur radio GO/FM • 1 sangle de fixation imputrescible fournie
Pour ne pas gêner le voisinage et rester efficace, l'appareil possède aussi :
• 1 système de réglage : jour et nuit, ou jour ou nuit
• 1 potentiomètre (réglage du volume) + bouton test/puissance • 1 système de réglage du temps d'émission sonore • Poids : 3,5 kg.
483 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18020
CERBÈRE TURBO
Même type d'appareil que le RE 20 mais plus puissant
• appareil de radio plus puissant • livré avec 2 haut-parleurs extérieurs (2 x 15 W) et 50 m de fil chacun.
Fonctionne aussi sur batterie 12V (non fournie)
642 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18025
NOUVEAU !!! Encore plus efficaces
Les Cerbères équipés d'ampoules LEDS surpuissantes !
Les Leds émettent des éclairs clignotants visibles à plus de 1 000 mètres, durant les temps variables, des arrêts des émissions radio de l'appareil. Ces flashs lumineux déclenchent la peur chez l'animal, car assimilés à la présence de l'homme, (comme les phares des véhicules).
• Cerbère RE05 + Leds réf 18031 337 € TTC
• Cerbère RE20 + Leds réf 18032 596 € TTC
• Cerbère RE Turbo + Leds réf 18033 756 € TTC
Appareils constitués d'un boîtier étanche, livrés avec cordon d'alimentation secteur 220V - Fonctionnent aussi sur pile 6 V, sur batterie 6 V rechargeable, sur batterie 12 V. (Non fournies)
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
18028		223,00	,
18031		337,00	,
18020		483,00	,
18032		596,00	,
18025		642,00	,
18033		756,00	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG10 - Photos non contractuelles

26 - Vds belle paille 50 euros/T, vds foin 50 euros/T balle 80 80 240 50 euros/T. Prix départ.
✆ 06 88 76 34 39

26 - Vds luzerne sur pied 12 ha à Loriol, 9 ha à Grâne
✆ 06 88 76 34 39

38 - Vds foin balle ronde 120x120 année 2013.
✆ 06 72 43 97 83

42 - Vds trés bon foin année 2013 bottes rondes secteur Montbrison
✆ 06 76 31 51 81

42 - Vds foin Pn Montagne 2013 Br abrité bq région St Bonnet le Chateau Loire
✆ 06 88 73 18 88

69 - Vds pommes de terre Monalisa des Monts du Lyonnais.
✆ 06 83 02 29 58

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ 06.86.08.38.02.
ou 03.84.32.30.91

Fourrage

01 - Vds 90 BR enrubannées 1ère coupe d'artificiel bonne qualité + foin qualité moyenne
✆ 06.98.36.65.15

01 - Vds 40T foin bio prairie naturelle BR 120X120 à Biziat
✆ 04.74.50.14.49.
ou 06.83.25.57.22

18 - Vds foin prairie naturelle, très bonne qualité, en cubique ou ronde, au prix départ 70 euros la tonne, possibilité livraison.
✆ 06 10 78 30 21.

69 - Vds très belle paille HD stockée sous hangar. Livraison par CRq.
✆ 04 74 00 30 70 ou Rép.

71 - Vends foin haute qualité, stocké à l'abri, livraison assurée.
✆ 06 09 97 91 59

71 - Vente de foin sur pied ou pension génisses sur deux bonnes parcelles 30 ha, région Autun.
✆ 06 83 84 77 06

74 - Vend foin 2013 BR120 prix de départ 80 euros/tonne. Livraison possible 70 km d'Annecy.
✆ 06 23 25 79 98

74 - Vds foin PN 160 bottes 120 70 250.
✆ 06 01 88 59 55

Propriété

19 - Vends Fermette 5ha avec dépendances, puits et maison d'habitation, région Lubersac.
✆ 05 55 73 58 59

24 - AV Dordogne exploitation lait SAU 60 ha dont 31 ha en propriété. Quota 530 000 l, cheptel Prim'holstein 55 VL et 45 génisses. Maison, bâtiments et matériels.
✆ 06 74 49 59 57

Terrain

38 - Rech. terrain agri ou parcelle de bois sur le 38490 - 38620 ttes surfaces, étudie ttes propositions.
✆ 04 76 37 40 61

38 - Vds terrain agricole 7000 m2 avec 1 point d'eau prix : 7000 euros, en bordure de route St Agnin sur bion 38.
✆ 06 62 29 63 78

70 - Groupement forestier (Jura, Chatelneuf, 2e plat) vds 4 parcelles forestières : 1,2ha, 2,7ha, 3,5ha, 6,5ha. Futaie jardinée résineuse ou mixte, domin épicéa, sapin, hêtre. Forte densité de peuplement, bonne accessibilité, desserte forestière. Inventaire par expert forestier. Descriptif et feuilles inventaire sur demande.
✆ 06 79 98 62 59,
Contact : Dominique RAGOT,
e-mail : dom.ragot@wanadoo.fr

Divers



39 - Vds piquets acacia 1,80 et 2m, liv. à dom. prix selon quantité et distance
✆ 06 80 32 00 90

Colin Bois Bourgogne Centre France
Achetons grumes chênes, noyers, frênes, douglas, chataîgniers, peupliers sur pieds ou abattus
Préciser dimensions
(long et circonférence)
Tél. 07 50 95 96 53

42 - Vds piquets acacia 2m10 appointés
✆ 06 18 12 23 43

69 - A vendre Pirouette Stoll - Andaineur 3 m de travail - 3000 tuiles creuses - Tracteur MF 65 - Foin 2013 15 bottes rondes stockées en grange.
✆ 04 74 70 10 18





Location

Agricole

69 - Loue ferme 28 ha dont 11 ha en propriété stabulaire paillée caillebotis.
✆ 06 08 00 94 02

89 - A louer Tonnerre terres à planter AOC Bourgogne (réf. 1406)
✆ 03 86 55 02 40

Autre

07 - Loue ou vends entrepôt 400m2 avec frigo 900m3 et local de déchargement avec quai, Pays de St Félicien
✆ 07 52 62 01 08

Offre

Emploi

CHERCHE chauffeur superlourd
Transport paille régional
SARL PIA 06 83 03 36 86

01 - Cuma 01560 recrute mécanicien (H/F) expérimenté conduite occasionnelle
✆ 04.74.30.70.42

26 - Expl cultures légumières recherche employé polyvalent avec expérience en conduite de matériel.
✆ 06 07 75 04 96

26 - Recherche chauffeur poly benne expérimenté pour saison lavande du 25 juin au 25 juillet
✆ 06 83 00 65 05

58 - RECHERCHE jeune milieu agricole 2 jours/semaine, région Corbigny, permis PL pour ramassage bétail, salaire intéressant (réf. 1301)
✆ 06 80 15 90 83
03 86 20 19 59

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur à compter du 01/07/2013 jusqu'au 31/10/2013. S'adresser au CREAS - 100 rue du Luxembourg - 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ 04 72 23 80 85

74 - Exploitation bovins lait recherche salarié polyvalent à temps plein. salaire correct.
✆ 06 11 66 51 70

89 - ETA du 89 RECHERCHE battage céréales, maïs dans Yonne, Nièvre (réf. 1402)
✆ 03 86 44 41 98
06 77 16 11 72

89 - URGENT Recherche employé polyvalent pour exploitation céréalière de 220 ha, intégrée dans une coopérative d'élevage, ayant le sens de l'organisation pour différents travaux (travaux des champs, moisson, entretien, bricolage) (réf. 1404)
✆ 06 85 89 42 86

Service

84 - Entreprise viticole propose ses services pour tous travaux manuels dépt. 84-26-07. Travail soigné.
✆ 07 50 91 03 10

Demande

Emploi

10 - RECHERCHE emploi dans exploitation céréalière tous travaux, région Chatillon sur Seine (réf. 1207)
✆ 03 25 27 03 92 HR 13 H

38 - Retraité Nord Isère cherche emploi, maîtrise tous matériel agri chargeur, possède tous les permis en mi-temps ou complet.
✆ 07 60 27 73 24

Mariage

Rencontre

73 - M. seul futur retraité, non fumeur, aimant le vert, cherche jeune F 1,60m environ, union enfants agricultrice bienvenue.
✆ 06 73 40 62 88

Animaux

Divers

73 - Groupement pastoral cherche VL tarine ou abondance indemne IBR pour alpage.
✆ 06 83 52 23 41

Bovin

01 - Secteur Bellegarde Vds mâles holstein rouge pour la saillie de 4 mois à 2 ans
✆ 06.70.61.16.57

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (réf. 060E)
✆ 06 28 02 04 05

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ 02 48 56 21 49
ou 06 81 38 47 12
ou 06 07 91 98 08.

18 - Elevage HBC vend reproducteurs de 13 à 15 mois, TGS, livraison. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ 06 10 91 41 94

18 - Vends 1 veau, 13 mois, HBC, IBR A, origine nécessaire, 2 générations, VF. Gros Geneviève, 18600 Augy-sur-Aubois.
✆ 02 48 76 23 41.

21 - Vends 10 taureaux de 12 à 17 mois, dont 5 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Cabar SC, - 5 taureaux à vaches, VF, Vivier, Vittoz, Durham. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 070C)
✆ 06 15 28 77 63
03 80 84 33 13

21 - EARL Bolâtre Jean-Louis VEND taureaux 2 ans et 1 an, très bonnes origines. Le tout HBC (réf. 0801)
✆ 06 98 38 19 62
03 80 84 46 52 HR

21 - VENDS taureaux HBC 14 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 08VB1)
✆ 06 87 43 40 33
03 80 96 79 42 HR

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an et 2 ans. GS, primés CG. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0910)
✆ 06 68 67 74 41

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 090H)
✆ 03 80 97 23 28
06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux charolais 1 an, HBC, TGS, BO. Colliette C. - Villargoix (réf. 0915)
✆ 03 80 64 12 78
06 70 74 97 70

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais HBC, adultes - 1 an et 2 ans. Laurent Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 09VB2)
✆ 06 76 65 35 98

21 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 1 an et 2 ans. G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (réf. 1204)
✆ 03 80 96 44 68
06 73 10 01 13

38 - Vds taureaux Holstein noirs et rouges Goldwyn x shottle - acmexkyte.
✆ 06 85 22 49 36

38 - Vds taureaux reproducteurs Charolais 17/18 mois, bonnes origines TGS.
✆ 04 74 58 73 81 HR

42 - Vds trés bons taureaux Charolais HBC TBO - JM Cuisset - St Germain Lespinasse
✆ 04 77 64 53 33
ou 06 30 92 60 12

42 - Vds taureaux Holstein Rouge et Noir, Montbéliard et Limousin - TBO - poss. location et livraison
✆ 06 89 30 04 69

42 - Vente en permanence génisses gestantes prim'holstein
✆ 06 08 65 52 51
fax 04 77 27 82 58

42 - Vds taureaux charolais 2ans et 16 mois HBC TBO Grouiller JP Bénisson Dieu
✆ 06 71 99 65 43
ou 04 77 66 64 70

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ 06 10 09 65 69
03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans HBC et non. Guinot à Sermages (réf. 0808)
✆ 03 86 84 33 19
06 50 19 42 35

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC + génisses de 2 ans. GAEC Debout - Niault 58110 Chougny (réf. 100A)
✆ 06 26 01 58 72

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois, TGS. GAEC du Champ Morin - 58250 Saint Seine (réf. 1004)
✆ 06 78 59 03 92
06 87 17 92 16

58 - Vends veaux reproducteurs HBC + génisses 2 ans. Gaec Deboux, Niault, 58110 Chougny.
✆ 06 26 01 58 72

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC, IND IBR. Elevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan (réf. 11VB3)
✆ 06 70 34 71 84

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, IBR A, BO, prix raisonnables. Martinet Damien 58250 Ternant (réf. 1103)
✆ 06 50 30 32 26

58 - Elevage HBC, VENDS 4 taureaux 2 ans + 2 taureaux adultes. GAEC Marion - Luzy (réf. 12VB1)
✆ 06 24 42 29 42 - 06 07 51
04 99 - 03 86 30 11 55

58 - VENDS reproducteurs LIMOUSINS 1 et 2 ans, type viande, - 12 génisses pleines pour décembre 2014, le tout IBR A. (réf. 12VB4)
✆ 06 10 34 28 10

58 - VENDS TB gros veaux reproducteurs HBC, vêlage facile, IND IBR, TGS. GAEC de Selins (réf. 1202)
✆ 03 86 38 90 36
06 72 26 48 56

58 - VENDS 1 taureau 3 ans et 6 de 2 ans, le tout HBC, IBR A, TGS. EARL Berger Stéphane - Ternant (réf. 120A)
✆ 06 25 72 20 74
ou 06 03 61 72 87

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC prêts à saillir, TGS, IBR A. Charetier - Anlezy (réf. 120D)
✆ 03 86 60 23 29
06 37 43 86 56

58 - Decize à VENDRE reproducteurs HBC 18 mois, 2 ans. Elevage et viande, toutes garanties sanitaires (réf. 13VB1)
✆ 06 31 37 86 81

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres, hiver au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 1305)
✆ 06 47 59 78 09
06 37 56 84 66

58 - Elevage HBC VENDS taureaux adultes + taureaux 2 ans et veaux reproducteurs, BO, vêlage facile. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 140C)
✆ 06 84 04 06 89

58 - VENDS deux très bons veaux reproducteurs, - 1 charolais (IA) et 1 limousin 15 mois (réf. 14VB2)
✆ 06 87 31 57 31
06 33 10 52 29

58 - VENDS taureaux 2 ans dont 1 culard, 1 de 3 ans, 20 veaux 15 mois HBC ou non, IBR A, TGS. Montcharmont Roland - Millay (réf. 14VB1)
✆ 06 14 09 77 66
06 16 36 19 68

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs HBC, IBR A. Beauzon - Préporché (réf. 1410)
✆ 03 86 84 21 53
06 58 95 93 59

63 - AV taureau Aubrac HBA 5,5 Ans typé mixte docile hab. à l'attache + 1 de 16 mois très docile.
✆ 06 50 58 64 81

69 - Achète vaches et broutars charolais bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ 06 80 44 67 41

69 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois Indem IND IBR BVD. Vêlage facile. Type viande et élevage.
✆ 04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86

71 - VENDS 10 taureaux charolais 1 et 2 ans, HBC au pré. EARL Dufraigne 71190 La Tagnière (réf. 1011)
✆ 06 83 49 18 19

71 - Elevage HBC vend taureaux et génisses 2 ans - taureaux et génisses 1 an, TGS, IBR A, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ 06 89 90 35 44 ou 06 07 31 03 42

71 - VENDS taureaux 2 ans hivernés au pré et veaux 14 à 16 mois, HBC, IBR A. EARL Terreau JM. et V. 71400 Autun (réf. 120C)
✆ 06 82 37 12 95

71 - Vds bons taureaux charolais HBC, 2 ans, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96

71 - Vds taureaux charolais HBC de 1 à 2 ans, TGS, IBR A, choix de conformations, origines et facilités de naissance. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ 06 15 93 22 70

71 - VENDS taureaux de saillie HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 130B)
✆ 03 85 79 40 98

71 - Vends taureaux Blond d'Aquitaine, prêts à saillir.
✆ 06 08 98 60 48

71 - Vends 2 taureaux 2 ans et taureaux 1 an repro., HBC, TGS. Gaec Barge, Charolles.
✆ 06 81 38 58 44 ou 06 72 17 29 66

71 - Vends taureaux charolais adultes 2 ans, 16 mois, femelles 2 ans, vaches, HBC, TGS. Debarnot, Charolles.
✆ 06 14 82 52 05

71 - VENDS gros veaux charolais issus IA, TGS, IBR A. EARL Plantard - Cuzy (réf. 1302)
✆ 06 17 35 43 02

71 - Vds tx charolais 18 m et veaux 1 an, vêl. facile, HBC, IBR A. Bernigaud Jacky.
✆ 06 82 37 57 79

71 - Vends bons taureaux 2, 3 et 4 ans, HBC, TGS, vêlage facile, liv. possible. Ducert Cl., Martigny.
✆ 06 07 75 81 61

71 - Vds cause cessation élevage HBC, 4 tx adultes 9-6-4-3 ans et tx 2 ans.
✆ 06 48 20 82 79

71 - Vds 2 bons taureaux 24 mois, bons veaux 15-16 mois, TGS, IBR A, liv. poss. EARL J.-P. Devillard, Dyo.
✆ 06 81 90 94 97

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ 06 81 99 18 93

71 - Vends tx 2 ans et veaux 1 an, hivernés au pré, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ 06 22 32 71 91

71 - Vds taureaux repro. 15 mois, HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71230 St-Romain-ss-Gourdon.
✆ 06 47 94 61 07

74 - Aubrac vds taureaux 14/16 m inscrits dociles habitués attaches toutes garanties sanitaires.
✆ 06 75 50 92 59

89 - VENDS taureau 5 ans + veaux repro. 16 - 17 mois, or. IA sans corne, vêlage facile, HBC, TGS. El. Mandron Laurent (réf. 1206)
✆ 06 87 16 54 66

89 - VENDS taureaux charolais HBC, 2 ans et 15 mois, - 1 taureau à génisses, TGS, BO, EARL Baudot - Fulvy (réf. 1306)
✆ 03 86 75 15 33 06 19 96 60 17

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Equin

69 - Vds jument comtoise PP pleine d'un étalon des Haras à terme fin avril très docile licolée.
✆ 07 85 53 46 73

69 - AV pouliche de selle 30 mois - Bai brun 1 m 50. Docile licolée identifiée 650 euros.
✆ 06 22 90 39 05

73 - À vendre juments âgées trait comtois + pouliches, cause surnombre.
✆ 06 07 26 82 70

Chien

07 - Particulier vends 1 chiot de type Beauceron (portée de 5), mâle, 2 mois, non lof, mère n°2DJV099
✆ 04 66 69 82 77 HR

26 - Vds Border collie de race, parents sur troupeau, agés de 5 mois
✆ 06 83 49 81 50

38 - Vds chiots Drahthaar pédigré (N° tat mère : 2gpw771) 2 mâles 1 femelle parents chasseur nés le 11/12/13, px : 700 euros M - 750 euros F.
✆ 06 09 31 47 56

69 - A vendre chien Border Collie né le 28 août 2014, chienne très affectueuse. Commence à travailler sur troupeaux (bovins). Prix 150 euros. Tatouage mère : 2GEM583.
✆ 06 71 06 26 65



Les offres d'emploi de l'APECITA

AO002781 - JURA
COMMERCIAL REPRODUCTEUR H/F
Service commercial génisses Montbéliardes en développement. Au sein de l'équipe, le candidat réalisera les achats de femelles sur un des secteurs d'activité de l'entreprise. Il participera aux opérations de regroupement au centre d'allotement et représentera l'entreprise devant les acheteurs. Animalier. Organisé. Dynamique. Anglais apprécié. Expérience souhaitée. CDI avec période d'essai. Embauche immédiate.

AO002880 - SAÔNE ET LOIRE
PILOTE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL FRANCE/EXPORT H/F
Start-up à taille humaine (1.4 millions de CA, 10 collaborateurs), conçoit et commercialise un matériel innovant breveté dans plus de 80 pays pour la conservation des fruits et légumes frais auprès des producteurs et maraîchers. Rattaché à la Direction Générale et en liaison avec votre équipe commerciale (7 personnes) : Proposer des plans d'actions commerciales secteur par secteur à la Direction. Animer l'équipe commerciale France/Export. Organiser, coordonner, contrôler l'activité et accompagnez sur le terrain votre équipe. Développer et suivre les indicateurs de performance. Ing. Agri/Agro. Exp. commerciale France/Export solide auprès du secteur agricole. Maîtrise de 2 langues exigée (Anglais impératif Espagnol et/ou Allemand courant). Maîtriser la relation client, apporter votre dynamisme commercial et vos capacités d'animation sur le terrain pour mobiliser les ressources de votre équipe avec rigueur et réactivité. Esprit combatif et force de propositions, pédagogie, disponibilité et sens du résultat. Proche de Mâcon. Déplacements réguliers en France et à l'international.

AO002822 - COTE D'OR
FORMATEUR/COORDONNATEUR DES FORMATIONS AGRICOLES H/F
Centre de formation continue/apprentissage en agriculture. Vérifier qualité des formations dispensées suivant référentiels de formation et enseignements dispensés. Planifier activités des formateurs. participer au suivi administratif/financier de l'activité. Animer réseau de professionnels (veille, ingénierie formation). Intervenir en appui aux formateurs sur thématique zootechnie/argonomie. BAC+3 mini agri/agro. CDD 1 an renouv.

AO002843 - HAUTE-SAONE
CONSEILLER EN AGRO-ENVIRONNEMENT H/F
OPA. Vous aurez pour mission de conduire des actions de conseil et d'appui aux exploitants agricoles dans le domaine de l'agronomie et de l'agro-environnement. Le domaine d'intervention est le suivant : Réalisation de prestations de conseil en fertilisation et suivi des cultures. Réalisation de diagnostics des pressions agricoles et animation de plan d'actions en zones de captages. Formation minimale BTS spécialisation en agronomie ou environnement. Première expérience souhaitée. Bonne connaissance de la réglementation agro environnementale. Maîtrise des outils informatiques de bureautique. Qualités relationnelles, aptitude à la communication, à l'animation et au travail en équipe. CDD 18 mois. Poste à pourvoir dès accord. Lieu de travail : Vesoul + déplacements.

AO002883 - SAÔNE ET LOIRE
2 INGENIEURS DEVELOPPEMENT FRANCE/EXPORT H/F
Start-up à taille humaine (1.4 millions de CA, 10 collaborateurs) conçoit et commercialise un matériel innovant breveté dans plus de 80 pays pour la conservation des fruits et légumes frais auprès des producteurs et maraîchers. Rattaché au Pilote Dvpt Commercial et en lien avec l'équipe commerciale : Prospecter et développer les ventes auprès des clients à l'Export. Assurer la commercialisation du matériel en direct avec les producteurs/distributeurs et apporter un conseil technique de conservation. Alimenter par l'écoute clients/marchés le processus d'innovation de l'entreprise. Rendre compte des actions et résultats auprès de votre hiérarchie. Ing. Agri/Agro, 1ère exp. commerciale à l'Export, en Productions Spéc. (arbo, maraîchage,vigne...). Savoir travailler en groupe et en réseau. Anglais indispensable + Espagnol et/ou Allemand est exigée. Personne de terrain, réactivité et adaptabilité. Pédagogue avec les producteurs/distributeurs, autonome. Sens relationnelle, technique, commerciale et dynamisme. Déplacements sur votre zone géographique pays Germanophone ou Europe du sud.

AO002860 - SUD CHAMPAGNE ARDENNE - NORD BOURGOGNE - NORD FRANCHE COMTE
CHARGE D'AFFAIRES H/F
Entreprise de méthanisation. Véritable conseil technique et commercial auprès de vos clients agricoles (GAEC - EARL - Coopératives agricoles...), vous aurez pour mission le pré-dimensionnement et le chiffrage de projets d'unités de méthanisation que vous mènerez de la négociation jusqu'à la signature des contrats. Connaissances de la clientèle agricole déterminante, formation technique assurée. CDI.

AO000358 - BOURGOGNE - FRANCHE COMTE
TECHNICO-COMMERCIAL VENTES AGRICOLES H/F
Filiale d'un groupe international, spécialisée dans la production et la commercialisation du carbonate de calcium industriel et de chaux. Rattaché au responsable marché Agricole du secteur, vous assurez le suivi et la mise en œuvre de la politique commerciale de la société. Vous fidélisez la clientèle existante et développez le portefeuille clients. Par votre présence terrain vous assurez les actions terrain « Tournées cultures » de votre secteur, identifiez et mettez en place les nouvelles actions de développement à mener. Vous suivez la réalisation de vos ventes, analysez votre performance et proposez des actions correctives De formation agricole impérative et agronomique, vous avez une bonne connaissance de l'environnement agricole. Doté de capacités commerciales, d'un sens relationnel développé, vous justifiez d'une expérience terrain réussie et significative d'au moins 5 ans dans la vente de fertilisants. Force de proposition, organisé et autonome, vous maitrisez les différents outils informatiques (Word, Excel, Power Point). CDI. Fixe(33/36K€) + Prime + intéressement - voiture de fonction.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCM FAIVRE - DENIS - DUBREUIL - PASTRES
Société civile de moyens
au capital de 1.219,59 euros
Siège social : 2bis, rue du Colonel Redoutey
21 130 Auxonne
327 842 977 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 mars 2014 : le capital a été réduit de 304,90 euros pour être ramené à 914,69 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence ; la dénomination sociale a été modifiée et devient SCM FAVIRE ,Ai DUBREUIL ,Ai PASTRES, à compter de ce jour. Mention au RCS de Dijon

AL211411561

DE LABERGEMENT

SNC au capital de 3 000 euros
porté à 62 262 euros
Siège social : Labergement
21120 Moloy
432 235 729 RCS Dijon

Suivant délibération de l'assemblée générale mixte en date du 6 février 2013, monsieur Baptiste Colson demeurant 6 rue Delignef, 21120 Frenois a été nommé gérant à compter du 1er janvier 2013 en remplacement de monsieur Claude Estivalet, gérant démissionnaire, le capital social a été augmenté de 59 262 euros et porté à 62 262 euros et l'objet social a été étendu à l'activité de négoce de paille.
La modification résultant dans l'avis antérieurement publié des décisions ci-dessus, est la suivante:
Ancienne mention :
Gérance : Monsieur Claude Estivalet demeurant à Frenois
Capital social : trois mille euros (3 000 €)
Objet social : . entreprise de travaux agricoles (labours, préparation et entretien des sols de culture, semis et plantations - entretien et traitement des cultures et plantations-récoltes)
Nouvelle mention :
Gérance : Monsieur Baptiste Colson demeurant 6 rue Delignef, 21120 Frenois
Capital social : soixante deux mille deux cent soixante deux euros (62 262.00 €)
Objet social : . entreprise de travaux agricoles (labours, préparation et entretien des sols de culture, semis et plantations ; entretien et traitement des cultures et plantations-récoltes)
. négoce de paille
.Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL211411582

L'AGE du 28.3.2014 de la SARL ATOUT MEDICAL au capital de 8.000 Euros, siège social à Précy-sous-Thil (21) 1, rue de l'Eglise, 480 315 076 RCS Dijon, a décidé d'augmenter son capital social de 72.000 € par incorporation de ladite somme prélevée sur le compte « Autres Réserves ». Anciennes mentions publiées : Capital : 8.000 € - Nouvelles mentions : Capital : 80.000 €.

AL211411616

MGSC HOLDING

Société civile au capital de 3 300 €
Siège social : 18 rue du Château
21121 Etaules
RCS Dijon 509 533 162

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2014, l'Assemblée Générale Mixte a décidé d'étendre l'objet social aux activités de l'acquisition de terrains ou d'immeubles, l'exploitation et la mise en valeur des terrains pour l'édification d'immeubles et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions ou immeubles qui resteront la propriété de la société, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société , au moyen de vente, échange ou apport en société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La gérance

AL211412147

EXCELLENCE INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée
au capital de 3 Noyers
21550 Ladoix Serrigny
Dijon RCS 789 974 607

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du septembre 2013, il résulte que:
- le président démissionnaire, Monsieur Pierre-Henry Gagey, est remplacé par Monsieur Frédéric Canadell demeurant 21, rue du Corps Franc Pommiès, 65000 Tarbes ;
- les associés ont décidé de ne pas dissoudre la société bien que les fonds propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis

AL211412161

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me BRUCHON, notaire à DIJON, en date du 20/3/2014, il a été constitué la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : SARL B2M St SAUVEUR
Siège : Chevigny St Sauveur (21800), 8 Rue Marie Curie
Durée : 99 ans
Objet : activité de restauration, restauration rapide, pizzeria, terminal de cuisson, sandwicherie, viennoiseries, pâtisseries, vente de boissons, chaudes ou froide, sur place ou à emporter.
Capital social : Cinq Mille Euros (5.000€)
Apports en numéraire : 5.000 €
Gérant : Mme Nathalie Nourissat, dt à Chevigny Saint Sauveur (21800), 8 Rue Marie Curie.
Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de pluralité d'associés et de cession au profit d'un tiers à la société, l'agrément devant être donné conformément à la loi.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon
Pour avis et Mention
La gérance

AL211412162

SELAS « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon

Suivant acte de Me VIARD, notaire à Dijon, le 12/03/2014, il a été constitué la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : SCI YANAEL
Siège : Quetigny (21800), 7 boulevard du Champ aux Métiers.
Durée : 99 ans
Objet : Acquisition par voir d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou toute autre opération.
Capital social : Mille euros (1.000,00 €)
Apports en numéraire : 1.000,00 €
Gérant : M. El Hassan El Biyadi, dt à Noiron sous Gevrey (21910), 4 Route de Dijon.
Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier e ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Pour avis et mention

AL211412163

RP EVENTS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
3 C rue du Tribunal, 21200 Beaune

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Beaune du 28 mars 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : RP EVENTS
Siège : 3 C rue du Tribunal, 21200 Beaune
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Agence événementielle, agence incentive, organisation de voyages et séminaires, weeding planer, organisation de manifestations commerciales et artistiques, entrepreneur et producteur de spectacles, animations artistiques et commerciales, organisation de manifestations commerciales, organisation de service traiteur et réception,
location et vente de matériel audiovisuel, sonorisation, éclairage, achat, vente de vins et spiritueux,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Eric Billotte demeurant 3 avenue Rodin 89000 Auxerre.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

AL211412171

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BLAISY-BAS: Lande
64 a 80 ca - Champ corbeau: ZI-27[8]
MARSANNAY-LA-CÔTE : Vigne AOC Marsannay la Côte
23 a 33 ca - Les recilles: BS-137-139
Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/04/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL211412183

Avis est donné de la constitution de la société S2G Transactions.
Forme : SARL.
Siège : 22 Rue Richard 21200 Beaune
Objet : achat, vente, lotissement de terrains avec ou sans viabilisation, la sous-traitance en matière de rénovation et de construction de biens immobiliers, achat et vente de tous biens immobiliers, marchand de biens, gestion et coordination de travaux, maître d'œuvre, aménagement et décoration intérieure et extérieure pour les particuliers et les professionnels, achat et vente de tous articles de décoration et de biens d'équipements pour la maison.
Capital : 10.000 euros.
Durée : 99 ans.
Gérant : M. Stéphane Guidot demeurant Boulevard Maxime Lecouvreur La Montagne 21200 Beaune.
RCS Dijon.
Pour avis.

AL211412174

S.E.L.A.S « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me VIARD notaire à Dijon, le 21/032014, de la Societe Civile Immobiliere dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : LE CLOS DES ROSES
Siège : 24 Rue de la Maladière 21121 Daix
Durée : 99 ans
Objet : la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles ou droits immobilier.
Capital social : 466.000€
Par apport en nature pour la totalité soit 466.000 € de divers lots de copropriété situés dans un ensemble immobilier lequel est lui-même situé à Dijon (21000), à l'angle de la rue Audra numéro 2 et de la Rue des Roses, cet ensemble étant cadastré section HK, numéro 336 d'une contenance de 4a 15 ca.
Gérant : Mme Bénédicte Drouet épouse Bonnet, dt Daix (21121), 24 Rue de la Maladière,
Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions à titre onéreux autre qu'au profit d'un associé, entre conjoint ainsi qu'entre ascendants et descendants et toutes cessions à titre gratuit autres qu'au profit des héritiers en ligne directe, au conjoint survivant venant à la succession de l'associé décédé, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté, aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant,
L'agrément étant donné à la majorité absolue des parts
La société sera immatriculée au RCS de Dijon
Pour Avis Et Mention
Me VIARD, Notaire

AL211412184

ADDITIF

Additif à l'annonce parue dans le journal Les Terres de Bourgogne en date du 14 février 2014, relative à la dissolution de la société JAMMYS TRANS ; le mandat du Gérant, Monsieur Jean-Michel Pizzanelli a pris fin.

AL211412180

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL TONIC EXPLOITATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Chemin du dessus des Bressandes
La Montagne
21 200 Beaune
RCS Dijon 751 039 728

Aux termes d'un procès-verbal du 30/12/2013 enregistré à Dijon le 13/03/2014, les associés ont décidé la dissolution amiable de la société à compter du 30/12/2013, nommé en qualité de liquidateur Mme Elisabeth Nicot Wagner et fixé le siège de la liquidation à 21200 Beaune Chemin du dessus des Bressandes. La Montagne. La correspondance est à envoyer à cette adresse.
Aux termes d'un procès-verbal du 31/12/2013, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.
Radiation au RCS de Dijon.
Pour avis - le Liquidateur

AL211412159

CALL IMMO

Société civile immobilière
En liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social : 55, Rue Roger Salingro
21300 Chenôve
504 633 173 R.C.S. Dijon

Suivant décision collective des associés en date du 30 novembre 2013, les associés, après avoir
entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur
M. Jacques-Olivier Blay et l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de
liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS : Dijon.
Pour avis,

AL211412167

SCI GAGNEREAUX JOUVENCE

Société Civile Immobilière
Au capital de 2.250 €
Siège social : Dijon Impasse Gagnereaux
R.C.S. Dijon 443 950 233

Suivant délibération du 17 décembre 2013, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 17/12/2013, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et légales.
Elle a nommé comme liquidateur M. Michel Bard, dt à Dijon (21000) 14 Rue du Midi et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, répartir le solde et réaliser toutes les formalités.
Le siège de la liquidation est fixé à Dijon (21000) 14 Rue du Midi. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis et mention.

AL211412166

MODIFICATION DE CAPITAL

MJC INVEST

Société civile au capital de 1 000 €
800 995 805
Siège social : 13 impasse Jacques Prévert
21 360 Couternon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de 19 mars 2014, il résulte que le capital a été augmenté de 999 000 € pour être porté de 1 000 € à 1 000 000 € par voie d'apport en nature de titres et par création de 9 990 parts nouvelles. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
- Ancienne mention capital : 1 000 €
- Nouvelle mention capital : 1 000 000 €
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis.

AL211412160

J.LEONARD CONSULTANT

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 6, avenue du Maréchal Ney
91800 Brunoy
RCS Evry 523 933 232

Aux termes du PV en date 01/02/2014, l'Associé Unique, Monsieur Jérôme Léonard demeurant 9 Rue Philippe le Hardi à Dijon (21000), a décidé :
le transfert du siège social du 6 Avenue du Maréchal Ney 91800 Brunoy au 12 Rue de Provence 21121 Fontaine les Dijon à compter du 1er Février 2014.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera radiée au RCS d'êvry et immatriculée au RCS de Dijon.
Le Gérant

AL211412165

EURL CERTI PULVE

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 8.000 euros.
Immatriculée au R.C.S Dijon 530 934 611

Aux termes du procès verbal du 30 mars 2014, l'associé unique et gérant, Cédric Richer, transfère le siège social au 42 rue des Géraniums, 21800 Chevigny Saint Sauveur.

AL211412179

EXTRAIT

Maître Sandrine Monguillon, avocat, membre de la SCP Cabinet WENTS et associés, 6 avenue Pierre Mendès France, 72000 Le mans
D'une assignation devant le TGI du Mans, délivrée le 24 septembre 2007 à Monsieur Rémi Raymond Roger Jean Chandelier, né le 8 janvier 1950 à Beaune, à la requête de Madame Geneviève Rose Marie-Thérèse Chandelier née Scannapiego le 17 mars 1952 à Rabat (Maroc) aux termes de laquelle il a été sollicité la conversion de la communauté légale existant entre eux en séparation de biens judiciaire.
Que pour satisfaire aux mesures de publicité prévues l'article 1292 du code de procédure civile le TGI du Mans a renvoyé l'affaire à son audience du 15 avril 2014 pour que Madame Geneviève Rose Marie-Thérèse Chandelier née Scannapiego puisse justifier desdites formalités.
Fait au Mans, le 24 mars 2014

AL211412145

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

V CONSULTING

SARL au capital de 5000 €
Siège social :
3 rue Pingat, 21000 Dijon
792 100 927 RCS de Dijon

L'AGE du 15/12/2013 a nommé en qualité de gérant M. Feyeux Philippe, demeurant 3 rue Pingat, 21000 Dijon en remplacement de Mme Logerot Véronique, à compter du 15/12/2013.
Modification au RCS de Dijon

AL211412157

EXPERTISE-PIERRE

SARL au capital de 80 000,00 euros
19, rue de la Meille,
21200 Beaune
529903957 R.C.S. Dijon

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 mars 2014 il a été pris acte de la démission du Gérant Monsieur Bertrand Delvart, à compter du 1 avril 2014.
Monsieur Bruno Franck, Gérant, demeure seul dirigeant à compter de cette même date.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL211412169

AVIS

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

MODIFICATION DE STATUTS

GALACTEA LOGISTIQUE

20 bis, rue de l'Eperon
58 000 Nevers
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros porté
à 50.000 euros
539 992 966 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 30/09/2013, la collectivité des associés de la Société a décidé :
- la transformation de la Société en société par actions simplifiée
- l'augmentation de capital d'un montant de 40.000 € ;
entraînant la publication des mentions suivantes :
Capital
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 10.000 €.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 50.000 €.
Forme
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
Anciennes mentions :
Gérant : M. Yvan Guy-Mercier, domicilié Rue du Général de Gaulle à Cleppe (42120)
Nouvelles mentions :
Président : IN TEMPORE, SARL dont le siège social est situé Rue du Général de Gaulle à Cleppe (42120), immatriculée au RCS Saint-Etienne sous le n° 797 467 750, représentée par M. Yvan Guy-Mercier, son gérant ;
Commissaire aux comptes titulaire : CA CONSULTANTS ET AUDITEURS ASSOCIES établi à Rillieux la Pape (69140)- La Chaufferie - 555 Chemin du Bois,
Commissaire aux comptes suppléant : M. Benoît REDOND établi à Rillieux la Pape (69140) - La Chaufferie - 555 Chemin du Bois;
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément :
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la majorité des associés.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL581412194

SCEA DES CREPILLONS

Les Crépillons
58190 Metz le Comte
RCS Nevers - 325.752.004
Au capital de 155.070 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 1er mars 2014, il a été procédé au retrait de Monsieur Garnaud Jean Claude et à l'entrée de l'EARL Rousset, Champagne, 58190 Metz-le-Comte
Pour avis, la gérance

AL581412217

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS

Par jugement en date du 14/03/2014, le Tribunal de Commerce de Blois a prononcé l'Ouverture d'une procédure de Redressement judiciaire de :
RECAM SONOFADEX
6, rue de l'Industrie
41600 Nouan-le-Fuzelier
R.C.S.: 305 177 545
ETS SECONDAIRE:
ZA des Grands Champs
23 boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
a nommé Administrateur Judiciaire Me Franck Michel, 6 bis rue de la Barre, 37000 Tours, avec mission d'assister la débitrice pour tous les actes relatifs à la gestion.
A nommé Mandataire judiciaire Me Hubert Lavallart 12 place Jean Jaurès, 41000 Blois entre les mains duquel les créanciers sont invités à déclarer leur créance.
Le Greffier

AL581412197

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBERY

Par jugement en date du 14/03/2014, le Tribunal de Commerce de Chambéry a prononcé Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de
PRISME EVENEMENT
323, rue Saint-Pierre
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
R.C.S.: 421 866 070
ETS SECONDAIRE: rue Hélène Boucher
58500 Clamecy
Le Greffier

AL581412198

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHALON SUR SAONE

Par jugement en date du 20/03/2014, le Tribunal de Commerce de Chalon sur Saone a prononcé Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de :
TOILETTAGE PLUS
5, rue Anatole France
71100 Chalon-sur-Saône
R.C.S.: 417 974 888
ETS Secondaire:
1, rue des Fosses
58120 Château-Chinon Ville
Le Greffier

AL581412199

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe



Par jugement en date du 27/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la faillite personnelle pour une durée de 15 ans à l'égard de Régis AMELAINE et a prononcé l'interdiction de gérer de Mme Sandrine AMELAINE pour une durée de 15 ans. Gérants de : ADC FLOR (SARL) Noïlles 58130 Montigny aux Amognes - RCS : 435 198 353

AL581412219

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A MACQUART-MOULIN,
J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau
58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 6 Mai 2014 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice
Place du Palais Nevers

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques
au plus offrant et dernier enchérisseur **des biens et droits immobiliers suivants:**
Une propriété rurale dénommée «**Domaine des Douages**» située sur la commune de **Chantenay Saint Imbert (Nièvre) et par extension communes de Tresnay (Nièvre) et Toury sur Jour (Nièvre), comprenant :**
des bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, parcelles de terre et pré. 1
L'ensemble figurant au cadastre rénové desdites communes de la manière suivante :

sur la mise à Prix de : 170 000,00 €

CHANTENAY ST IMBERT

Section D n° 626 Le Pré des Douages 00 ha 15 a 92 ca Pré
Section D n° 627 Le Pré des Douages 09 ha 07 a 70 ca Pré
Section D n° 628 Les Douages 00 ha 07 a 25 ca Terre
Section D n° 629 Les Douages 00 ha 03a 66ca Sol
Section D n° 630 Les Douages 00 ha 23a 60ca Pré
Section D n°631 Les Douages 00 ha 47a 40ca Sol
Section D n°632 Les Douages 0l ha 41a 50ca Pré
Section D n°633 Les Douages 04 ha 07a 80ca Terre
Section D n°634 Les Douages 0l ha 08a 20ca Pré
Section D n°635 La Varenne des Douages 03 ha 48 a 40 ca Pré
Section D n° 640 L'Epée 00 ha 75a 70ca Terre
Section D n° 641 L'Epée 0l ha 79 a 40ca Terre
Section D n° 642 L'Epée 02 ha 0l a 00 ca Pré
Section D n° 643 L'Epée 00 ha 06a 27ca Pré
Section D n° 761 Les Douages 00 ha 02 a 29ca Sol
Section D n° 1064 La Varenne des Douages 04 ha 27a 30ca Terre
Section D n° 1066 La Varenne des Douages 04ha 60a 29ca Terre

TOURY SUR JOUR

~
Section A n° 515 Les Lacs 04ha 23a 00 ca Pré
Section A n° 516 Les Lacs 03ha 03a 00 ca Pré
Section A n° 517 Les Lacs 18ha 94a 00 ca Terre
Section A n° 521 Les Aubrys 02 ha 44a 50 ca Pré
Section A n° 522 Les Aubrys 0l ha 56a 50 ca Pré
Section A n° 523 Les Aubrys 04ha 49a 72 ca Pré
Section A n° 524 Les Aubrys 08ha 04a 50 ca Pré
Section A n° 525 Les Aubrys 03ha 84a 30 ca Pré

TRESNAY

Section A n° 222 Les Pétanins 09 ha 33 a 61 ca Pré

Contenance totale 89 ha 56 a 81 ca

Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine MACQUART-MOULIN
La visite aura lieu **le Mercredi 23 Avril 2014 à 10h30**, sur place par M° Aude BONNET , huissier de Justice 7 rue Gambetta 58000 Nevers (Tél : 03.86.36.13.00).
Antoine MACQUART-MOULIN

AL581412204

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

Maître Patrice PERRET
Notaire
à 58600 (Fourchambault)
22, Rue Gambetta

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
M. Roger Pierre **Lauvergeon**, retraité, et Mme Liliane Irma Suzanne **Réty**, retraitée, son épse, dt à Challuy , 58 rue Louis Bonnet .
Nés :
M. Lauvergeon à Cosne-Cours- Sur-Loire, le 23 mars 1936.
Mme Réty à L'Hay-Les-Roses, le 16 août 1939.
Mariés en premières noces, à la mairie de Garchizy, le 22 août 1959.
Soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.
Modification opérée : adoption du régime de **Communauté Universelle**, avec clause d'attribution intégrale au survivant.
Date de l'acte : 18 mars 2014.
Oppositions.: Opposition à adresser dans les 3 mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Patrice PERRET, notaire à Fourchambault, 22 rue Gambetta.
Pour avis et mention
Me PERRET

AL581412206

Notaires

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Christophe THEVENY, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire , le 12/3/2014,
Mr Corlay Christian Yves et Mme Leroux Martine Marie, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 21 route de Villorget, mariés à la mairie de Ploezal (22260) le 3 aout 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable,
Ont adopté pour l'avenir le régime de la Communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans le délai de 3 Mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Théveny, Notaire à Cosne Cours sur Loire.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis
Me THEVENY, Notaire.

AL581412221

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 01/04/2014:
Forme : GAEC,
Dénomination : DE LA CURE,
Siège social : Crottefou 58140 Marigny l'église,
Durée : 99 ans,
Objet : exploitation de biens agricoles apportés, mis à sa disposition, achetés ou pris à bail, par un travail en commun par les membres associés dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial,
Capital : 240 000 €,
Gérance : MM Christian et Julien Guyard , (Crottefou 58140 Marigny l'église),
Cession de parts : libre entre associés, à

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de LUTHENAY-UXELOUP : Cession Globale d'Exploitation
avec bâtiments d' exploitation
86 ha 02 a 38 ca
- Champ loiseau: B-103 - Domaine godiot: B-607[73] - Grand pre de la vevres: B-545[46]-546[46] - L ile de la bure: B-11-12-14-612[15] - La fond fraie: B-509[94] - La ramee: B-72 - La roche charbonniere: B-514[105] - La vigne: B-536[101] - Le brioux: B-595[81] - Le mauvy: B-515[104] - Les perolles: B-510[91] - Pre de l hopital: B-603[44] - Pre des geais: B-598[71] - Pre gillet: B-605[45] - Pre lafond: B-42-609[43]-610[43]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/04/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL581412220

défaut agrément, date d'agrément:13/12/2014 n° d'agrément : 716. Dépôt légal RCS Nevers. Pour avis Cc.

AL581412207

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 26 mars 2014 à Nevers (58), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination : SIXTIES
Siège social : 53 Boulevard du Grand pré des Bordes
Objet : Commerce de gros et détail de vêtements
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 20 000 euros
Gérance: Mademoiselle Lenormand Maëva Demeurant 444 rue Jean-Jacques Rousseau, Garchizy (58)
La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis,
Le représentant légal

AL581412170

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SARL CMAC
Forme sociale : SARL
Siège social : 2 X, Avenue Louis Coudant 58340 Cercy la Tour
Objet social : achat, vente, location, réparation, entretien de matériel et outillage agricole, de flexibles hydrauliques, de matériel de motoculture, de jardinage, de plaisance et de véhicule à caractère agricole, de tous matériels, véhicules, moyens de locomotion et de manutention terrestres, aériens, maritimes ou fluviaux et de tous matériels, machines et équipements divers, neufs ou d'occasion - Achat, vente de pièces détachées et accessoires s'y rapportant - Activité d'intermédiaire du commerce de tous biens meubles
Durée : 99 ans
Capital social : 15 000 €
Gérance : Mr Jérôme Guillaumot dt à Vandenesse (58) Le Mousseau
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
La Gérance

AL581412202

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL de NEUVILLE prenant effet au 1er mars 2014 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile A Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination Sociale : EARL de NEUVILLE
Siège Social : Neuville, 58420 Taconnay
Associé Gérant : M. Christophe Blaise, demeurant à Neuville, 58420 Taconnay
Capital Social : 278 300 euros divisé en 2 783 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le fondateur

AL581412216

Notaires

Etude de Me Jean Chinchole
Notaire A Luzy

Avis de constitution
Aux termes d'un acte reçu par Me Jean Chinchole, Notaire à Luzy (Nièvre), le 26 mars 2014, enregistré à Nevers (Nièvre) le 31 mars 2014 bordereau n° 2014/ 405 case n° 1 ext 1000, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI CEPS
Siège : Magny Cours (58470) 4 Chemin du Bourg
Durée : 99 ans
Objet : acquisition, vente, prise à bail, propriété, administration, gestion, construction, rénovation de tous les biens mobiliers et immobiliers, obtention de tous crédits et, généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.
Capital social : 1.000 € divisé en 10 parts de 100 euros
Apports en numéraire : 1.000 euros
Gérants : Mme Edwige Laure Petit, assistante administrative, épouse de Mr Jean-Baptiste Canonne, demeurant à Magny Cours (58) 4, Chemin du Bourg et Melle Séverine Petit, esthéticienne, célibataire, demeurant à Ville Langy (58) «Le Bourg».
Parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément unanime de la collectivité des associés.
La Société sera immatriculée au R.C.S de Nevers
Pour avis et mention
Me CHINCHOLE

AL581412226

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 585211506 concernant la SARL RESTAURANT LES PALMIERS parue le 27/12/2013, il convenait de lire :
Suite à l'AGE du 01/02/2014, Monsieur Larbi Sadaoui cède a Monsieur Lahcen El Kaïda 12 parts numérotées de 26 à 37
Monsieur René Botella cède a Monsieur Lahcen El Kaïda 13 parts numérotées de 38 à 50
au lieu du texte paru.

AL581412210

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL CHRISTAL

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 8 000 €
Siège Social : 16 Ter et 18 Rue de Lourdes
58000 Nevers
Siège de liquidation: 60 rue Saint Sauveur
06110 Le Cannet
R.C.S. Nevers 484 734 777 - 2005 B 268

L'AGO du 25/02/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2013.
Radiation au R.C.S. de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL581412061

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourge
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers
6 rue Hoche

LE CHAMP VAILLY

SCI en liquidation
au capital de 9 900 €
Fourchambault (58600) 17 rue du Pont
RCS Nevers 501 407 969

L'AGE du 28.01.2014 a décidé la dissolution anticipée de la sté à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Franck Yilmaz, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les
affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Fourchambault (58600) 17 rue du Pont. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation

seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis

AL581412169

Notaires

Office notarial de Clamecy (58)

1- d'un procès-verbal du 19 mars 2014, enregistré à Nevers le 20 mars 2014, bord. 2014/353, case 1, il ressort :
- la société SARL VALROM, dont le siège est à Fly, 585210 Varzy, au capital de 7600 €, immatriculée au RCS de Nevers n° 499 344 869 est dissoute avec effet du 31 août 2013 (dissolution anticipée par les associés),
- la gérance assumée par Mme De Oliveira a pris fin à la même date,
- les fonctions de liquidateur sont assurées à compter de la même date par Mme Séverine De Oliveira, demeurant à Fly, 58210 Varzy
- la correspondance doit être adressée, les actes et documents la liquidation doivent être notifiés à Mme Séverine De Oliveira, demeurant à Fly, 585210 Varzy.
- les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés, en annexe au RCS au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers (58)
2- la constitution de la société a été publiée dans le journal d'annonces légales «Terres de Bougogne» du 13/07/2007
Pour avis et mention
Me François Dinet

AL581412215

MODIFICATION DE CAPITAL

COSNE AUTOMOBILES

SARL au capital de 10.000 €
Siège social : 84 rue du 85ème de ligne
58200 Cosne Cours Sur Loire
RCS Nevers 511 614 109

Augmentation du capital social
Au terme d'une décision en date du 1er mars 2014, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 20 000 € par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.
Le capital social est désormais fixé à 30 000 €.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL581412223

TRANSFERT DE SIÈGE

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SCI IMAJE

Société Civile sans statut légal particulier
au capital de 3.049 euros
Siège Social : 19, rue Voltaire
Vernuche
58640 Varennes-Vauzelles
418 533 154 RCS Nevers

Il résulte d'une assemblée générale du 19 mars 2014, la modification ci-après à publier:
Siège social :
Ancienne mention : 54, avenue Colbert, 58000 Nevers
Nouvelle mention : 19, rue Voltaire, Vernuche, 58640 Varennes-Vauzelles
Pour avis, la gérance.

AL581412222

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SARL RENOV' ARQUINOISE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 47 bis route de Neuvy
58310 Arquian
Transféré 1 rue Nicolas Cornette
58410 Entrains Sur Nohain
RCS Nevers 515 346 187

Aux termes d'une délibération en date du 3 octobre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SARL RENOV' ARQUINOISE a décidé de transférer le siège social du 47 bis route de Neuvy 58310 Arquian au 1 rue Nicolas Cornette 58410 Entrains Sur Nohain à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 4 alinéa 1 des statuts.
Pour avis La Gérance

AL581412224

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine - 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex , curateur des successions de :
- Mme Marie-Louise Augustine BONNET célibataire, décédée le 11/11/2012 à Corbigny, réf 13.5688
- Mme Lucie BLURIOT veuve DARIEN, décédée le 21/10/2012 à Nevers, réf 13.5689
- M. Gilles René CHEVRIAU célibataire, décédé le 07/12/2011 à Nevers, réf 13.5842
- M. Marcel René ANDRE célibataire, décédé le 07/04/2013 à Arleuf, réf 13.5973
a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif
- M. Guy Emile CABOTTE célibataire, décédé le 06/12/2012 à Château Chinon, réf 13.5849
déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de Nevers le 05/04/2014.

AL581412212

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

S.C.I. DES COUTERIAUX

Société Civile Immobilière
au Capital de 1 000 euros
Les Coutériaux
58180 Marzy
R.C.S. Nevers D 513 135 681

Au terme de l'A.G.E. du 20/03/2014, les associés ont décidé de nommer en qualité de cogérants M. Mustafa Cosgun demeurant 26 rue de Charleville 58000 Nevers et M. Ahmet Cosgun demeurant 26 rue de Charleville 58000 Nevers à compter du même jour, en remplacement de M. Thierry Artillan et Mme Stéphanie Artillan.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis, la Gérance

AL581412142

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud Sarlat
Siège Social
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

IMM'AUTUN GESTION

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : 59 Bld Maréchal Juin
58000 Nevers
RCS Nevers 434 313 953

Selon l'AGO du 14/08/13, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
Ancienne mention :
Gérance :
- Jean Aubreton, né le 28/09/1943 à PARIS (75), dmt à Grenoble (38), 26 Rue du Docteur Mazet,
- Jean-Lou Venat, né 23/6/1957 à Nevers (58), dmt à Decize (58), 3 Rue du Maréchal Foch.
Nouvelle mention :
Gérant à effet du 1/1/2013 : Jean-Lou Venat, sus nommé et domicilié.
Pour avis.

AL581412201

BIJOUTERIE PETIT SARL

Au capital de 106 744.80 €
3, Quai de Loire 58300 Decize
R.C.S Nevers 392 721 395

Modification des dirigeants
A la suite de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 mars 2014, Mr Petit Gilles 1, rue des Sorbiers 58300 St Léger des Vignes a été nommé gérant à compter du 1er Janvier 2014 en remplacement de Mr Petit Marc démissionnaire.
L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence
Pour avis

AL581412203

CESSION

Etude de Maître Christophe ROBERT
Notaire à Nevers (Nièvre) 10 rue Vauban

Cession de fonds
Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à Nevers (Nièvre), le 20 mars 2014, enregistré à Nevers, le 24 mars 2014, Bordereau 2014/376 - case n°1 - extrait 929, a été cédé par :
Madame Angélique, Hélène, Laura Urbain, coiffeuse, épouse de Monsieur Noël Bondon, demeurant à Nevers (58000) 16, rue Général Ducrot.
Née à Les Pavillons-Sous-Bois (93320), le 24 janvier 1979.
A :
Monsieur Thierry, René, Joseph Lefrancq, Directeur Financier, et Madame Audrey, Julie Fourrier, Coiffeuse, son épouse, demeurant ensemble à Marzy (58180) 118 A, Route de Corcelles.
Nés savoir :
Monsieur à Béthune (62400), le 8 août 1976,
Madame à Cosne-Cours-sur-Loire (58200), le 14 mars 1985.
Un fonds de Coiffure mixte exploité à Nevers (58000), 33T avenue Colbert, connu sous le nom commercial «L'HAIR D'ANGEL», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 441.286.465.
Propriété ,Äì Jouissance : jour de la signature
Prix : Vingt Mille Euros (20.000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour Seize Mille Trois Cents Euros (16.300,00 Eur),
- au matériel pour Trois Mille Sept Cents Euros (3.700,00 Eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'Etude de Maître ROBERT, 10 rue Vauban, 58000 Nevers où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire

AL581412214

Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Cession de fonds artisanal
Suivant acte SSP en date à Nevers(Nièvre) du 24 mars 2014, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 26 mars 2014, Bord. n°2014/382, Case n° 3, Extrait 951, M. François Bernard, dt 1 place de la République 58000 Nevers, a cédé à M. Clair Bernard, dt 42 rue Marguerite Duras 58000 Nevers :
Un fonds artisanal de « fabrication et vente de faïences », exploité 88 bis avenue Colbert et 1 rue Sabatier 58000 Nevers, pour l'exploitation duquel M. François Bernard est immatriculé 302 390 786 RM 58.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal hors marchandises de 25.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 15.000 €, aux matériel, mobilier et agencements servant à son exploitation pour 10.000€.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2014.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au cabinet de la Société d'Avocat Gilbert Martin, 14 rue Georges Dufaud 58000 Nevers.
Pour unique insertion

AL581412218

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

GRIZZLY MOTO

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 51, rue Carnot
89500 Villeneuve-sur-Yonne
792 817 264 RCS Sens

Le 19/03/2014, l'AGE a :-décidé d'augmenter le capital social de 40 000 € par création de 40 000 nouvelles actions émises au pair, pour le porter à 45 000 € ; -nommé Monsieur Benjamin Dupont, domicilié à Villeneuve-sur-Yonne (89500), 15 rue Paul Bert, en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jean-Luc Dupont, démissionnaire. Les articles 6, 7 et 41 des statuts ont été modifiés.

AL891412192

FORMULA PNEUS

SAS au capital de 15 000 €
Siège social : 9, avenue Aristide briand
89100 Paron
532 432 432 RCS Sens

L'associé unique, par décisions du 24/03/14, a décidé de transférer le siège social à Sens (89100), 188, avenue de Sénigallia, et de modifier l'objet social de la société pour étendre ses activités à tous les véhicules, de quelque nature qu'ils soient, ce à compter du 01/04/14.
Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence

AL891412220

EDEN 89

Société par actions simplifiée
au capital de 36 860 euros
Siège social
11 rue du Commerce
Z.I. des Sablons, 89100 Sens
321 338 071 RCS Sens

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 25 mars 2014, il résulte que la société EDEN & ASSOCIES, Société à responsabilité limitée au capital de 576 000 euros, dont le siège social est 5 rue Marguerite Yourcenar, 21000 Dijon, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 497 685 461 RCS Dijon, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Renaud Couchoux.
Pour avis
Le Président

AL891412221

SARL TOP PLAFOND

Au Capital de 500 euros
Société à responsabilité limitée
5 allée des Jonquilles
89290 Venoy
SIRET 799 903 984 00018

Modification
Selon l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mars 2014, la collectivité des associés accepte la modification de la date de début d'activité au 21/01/2014.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre
Pour insertion, le gérant
Ayant reçu pouvoir à cet effet.

AL891412226

Suivant AGE du 5 mars 2014 la société EBC Sarl RCS sens n° 438396624
A délibéré et adopté les modifications de statuts suivantes :
- Mme Bourquin Elisabeth domiciliée 11 rue de Laurencin à Sens (89100) est nommée gérante en remplacement de Mme Crémades Anne-Marie,
- le siège social de la société est transféré au 26 rue de la Gagetterie à Cornant 89500,
- il est adjoint un nom commercial intitulé PER MANUM à la dénomination sociale
- et l' objet statutaire est complété de « consultant en formation ».
Pour avis la gérance

AL891412254

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 13 mai 2014 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

un ensemble immobilier à Joigny (89)
22 rue de la Grosse Tour
Consistant en 2 logements de 2 pièces chacun, dont l'un avec Terrasse
Avec Cour, débarras. **Superficie des 2 logements : 90 m²** environ
Sur un terrain de 01 a 43 ca - Ces 2 logements sont **libres**
Observation : l'ensemble immobilier fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité **remédiable**
Mise à prix : 16.000 Euros (outre les charges)
Avec faculté de baisse du quart et même de moitié à défaut d'enchères
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS,
où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou,
89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Lundi 28 avril 2014 à 14 H 00

AL891412170

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mars 2014, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
.
Dénomination sociale : EARL DE LA PIDANCERIE.
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article
L.311-1 du code rural.
Capital social : 338 500 euros.
Siège social :12 Grande rue, 89740 Arthonnay.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 330 876,47 euros.
Apports en numéraire : 7 623,53 euros.
Gérant : M. Christophe Laroche, demeurant à Arthonnay (Yonne), 12 Grande rue.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre(Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL891412174

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ETAIS-LA-SAUVIN - bois-taillis
1 ha 03 a 39 ca - Le trou de l arene: AH-37-38-40-41
JAULGES - terre et bois-taillis
1 ha 06 a 64 ca - La ferme des ventes: AI-151 - Les vignes blanches: ZO-18-19
ROUVRAY - terre et bois-taillis - fonds occupé en partie
1 ha 92 a 96 ca - Bois darlot: D-808 - Cognat: AC-38 - De la rochelle: AC-9 - La biche: B-119-122 - La chute: ZB-125-126-127-128-163[162] - La remisee: B-139-142-388 - Le marat: ZB-149[213] - Les chaumes rondes: D-1137 - Les hayes au loup gris: D-363 - Les sept arpents: D-1096-1097 - Les usages: D-1263-1278-1326(B) - Rural dit sentier des vign: AC-13(J)-13(K) - Voie des clefs: D-448
SAINT-FLORENTIN - pré - fonds occupé
11 ha 84 a 35 ca - La grande commune: BC-42 - Les cros aux boeufs: AZ-52
TURNY - terre et bois-taillis - fonds occupé en partie
12 ha 60 a 46 ca - Apres la haye: ZA-3 - Chailleau: ZE-59 - Climat de la prairie: ZK-34 - Ham de linant: AD-69 - La louptiere: ZI-33 - La perte: ZP-32 - La renarde: ZM-20 - Le bas du rang: ZN-181 - Le champ madelin: AD-159 - Le cros jacquar: ZL-24-65[25] - Le grand melo: ZI-168 - Le moulin: E-294 - Le poirier: ZR-76 - Les combles: E-372 - Les pointes de perte: ZP-58 - Longues queues: F-86 - Sous les seignelets: ZC-41 - Terres des chialoups: ZD-7
VENIZY - terre - fonds occupé
1 ha 17 a 90 ca - Le vivie: ZB-22-76 - Les petites albines: ZA-59
ASQUINS - vigne et terre à planter
49 a 57 ca - Champ more: WA-7-8-9
CHAMPIGNY - bois
34 a 25 ca - L habit noir: C-2559-2560-2561 - La ruelle a la brissonne: G-1448 - La vente de courlon: D-391 - Le bas de chiot: C-1829 - Le bois de percy: G-1730
- Prigles: D-1162
CHATEL-CENSOIR - pré et étang
4 ha 23 a 10 ca - Devant saint marc: ZK-12 - La reculee: ZK-11
CHAUMONT - bois
22 a 30 ca - Bois de debat: C-2-122
COLLEMIERS - bois
30 a 72 ca - Le bois gorgon: C-821 - Le cotas: A-1103-1104
DOMECY-SUR-LE-VAULT - bois et terre
25 a 03 ca - L archere: C-531 ZH-26
SAINT-BRIS-LE-VINEUX - terre à planter A.O.C.
43 a 86 ca - Cote de peillotte: ZD-23 - Les perrieres: ZI-47(J)-47(K)
SAINT-MORE - terre - fonds occupé
39 a 33 ca - Bec d oiseau: ZH-75
SAINT-PERE - terre, terre à planter et vigne - la parcelle ZC 47 est occupée
5 ha 47 a 97 ca - Champ morillon: ZC-47(C) - Les plantes: ZA-59(B)-59(AJ)-59(AK) - Favrelles: ZC-54
VILLEMANOCHE - terre - fonds occupé
- parcelle destinée à l'extraction de sable
63 a 30 ca - Les recassis: ZC-29
VILLENEUVE-SUR-YONNE - bois
13 a 70 ca - Les rosiers: ZV-59
BAGNEAUX(89) - terre à louer par bail SAFER
Surface sur la commune : 10 ha 00 a 00 ca - 'Sous la ferme de mauny': ZT-17[2](J)- 17[2](K)- 20[3](J)- 20[3](K)
VILLENEUVE-L'ARCHEVEQUE(89) ,Äì terre à louer par bail SAFER
Surface sur la commune : 3 ha 62 a 56 ca - 'Fourche au sac': ZK- 145(P)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22 avril 2014 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891412257

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Réseau des Bâtisseurs
Forme : Société Anonyme Simplifiée Unipersonnelle
Capital : 2000, euros
Siège social : 5, rue des Grandes Maisons, 89150 Brannay
Objet social :Courtage en travaux
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Wattiau Linda demeurant à Brannay (89150) 5, rue des Grandes Maisons
Immatriculation : registre du commerce et des sociétés de Sens

AL891412190

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile
Dénomination : SCI LESSOUILLES
Siège social : 3, rue Jacques Ferrand 89800 Courgis
Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée : quatre vingt dix neuf années.
Capital : quatre cents euros (400 €)
Apports en numéraire : quatre cents euros (400 €)
Gérance : Madame Sophie Soulaliou demeurant à Courgis (89) - 3, rue Jacques Ferrand et Monsieur Julien Soulaliou demeurant à Mesnois (39) - 2, rue de la Fontaine.
Cession de parts : les parts sociales sont librement cessibles uniquement entre associés. Elles ne peuvent être cédées à un ascendant ou à un descendant ou au conjoint ou au partenaire PACSE du cédant ou à toute autre personne n'ayant pas la qualité d'associé qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant à la majorité fixée à l'article 23 des statuts. Celui-ci dispose que les délibérations de l'assemblée générale extraordinaire doivent, pour être valables, être adoptées par un ou plusieurs associés représentant les deux-tiers au moins du capital social.
Immatriculation : RCS Auxerre
Pour avis,
Sophie Soulaliou

AL891412222

Par Assp du 17.2.2014, il a été constitué une SARL.
Dénomination : AKS.
Capital : 2000€.
Siège : 02 rue Max Blondat, 89000 Auxerre.
Objet : Revêtement de sol, carrelage, parquet, rénovation intérieur de bâtiment.
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr SimsekIbrahim, 02 Rue Max Blondat, 89000 Auxerre.
Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL891412231

Il a été constitué une société par actions simplifiées présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : OXYMED 89
Siège : 17 rue de Sancey 89100 Sens
Objet : Dispensation d'oxygène à usage médical à domicile - Location de biens en oxygénothérapie
Durée : 99 ans
Capital : 5 000 €
Gérance : Mr Nasser Kassidi demeurant 31 avenue Charles Balezeaux 77340 Pontault Combault
Immatriculation de la société au R.C.S. de Sens (89).
La gérance

AL891412239

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
7 Rue du Perré 77950 Rubelles

Par acte SSP en date à Cheroy du 27/03/2014 a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : AMBULANCES DU GATINAIS EN BOURGOGNE 89
Sigle : AGB 89
Siège social : 1 rue de l'Hôtel de Ville 89690 Cheroy,
Objet social : activité d'ambulances, transport sanitaire privé,
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS,
Capital social : 7 500 €,
Gérance : M. Thony Nain demeurant 1 rue de la Vizouterie 89150 Montacher Villegardin, Mlle Nathalie Busin demeurant 18 Chemin de Ronde 89140 Gisy les Nobles et M. Barthélémy Namigandet demeurant 3 Impasse de Laval 77148 Salins.
Immatriculation au RCS de Sens

AL891412242

RECTIFICATIF

LAGUNE SEA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 672,00 €
Siège social transféré de Senan,
112 Route de Joigny
Aux Ormes (89110),
12 Rue de la croix Saint Nicolas
RCS de Sens N° B 410 093 678

Erratum
Il convient de corriger l'erreur matérielle figurant à l'avis de parution publiée dans l'édition du présent journal datée du 09.08.2013.
Le capital social étant après conversion en euro de 10 672 € et non 10 675 €.
Pour avis

AL891412224

Rectificatif à l'annonce AL890711963 parue le 14/02/2014 concernant la SCI SYLJO.
Il convenait de lire sur l'adresse du siège: **ARMEAU** et non Villeneuve sur Yonne.

AL891412230

Rectificatif à l'annonce n°891312173 concernant la STE AFP parue le 28/03/2014, il y a lieu de lire **Champlost** au lieu de Brienon sur Armançon.

AL891412236

DISSOLUTION LIQUIDATION

Le 24.03.2014, les associés de la SARL AMBULANCES BARRAULT, capital 8.000 €, siège social Bléneau (89) 2, place des Vendanges, 311 902 969 RCS Auxerre, ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. Denis Leprêtre demeurant à Bléneau (89) 2, Place des Vendanges, a été nommé liquidateur de la société dissoute ; les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci lui ont été conférés. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à Bléneau (89) 2, place des Vendanges. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce d'Auxerre. Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL891412187

Le 31.03.2014, les associés de la SARL AMBULANCES BARRAULT, capital 8.000 €, siège social Bléneau (89) 2, place des Vendanges, 311 902 969 RCS Auxerre, ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31.03.2014, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et ont constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS d'Auxerre.

AL891412188

TAMBURINI PERE ET FILS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège : 13 Rue Notre Dame
Bichain, 89340 Villeneuve La Guyard
533526513 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mars 2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Tambrini Patrice, demeurant Lieu dit La Rue Chaude 89120 Chevillon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Lieu dit La Rue Chaude 89120 Chevillon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL891412189

EARL DE LA CROIX DU BUISSON

Société civile en liquidation
au capital de 57 760,00 euros
Siège social : 46 Route de Paris
89210 Champlost

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3
du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
BERNAD Colette
Liquidation Judiciaire du 25/06/2013
'La clef des Champs' RN 6 89340 Champigny sur Yonne
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 17 février 2014.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL891412029

443979224 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2013, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Mme Jocelyne Delagneau, demeurant, 46 Route de Paris, 89210 Champlost associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 46 Route de Paris, 89210 Champlost. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL891412234

EARL DE LA CROIX DU BUISSON

Société civile en liquidation
au capital de 57 760,00 euros
Siège social : 46 Route de Paris
89210 Champlost
443979224 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2013, l'associée unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL891412235

L.C.L.L.

SARL au capital de 4.000€
Siège social : 15 Rue de Schoden,
89530 Saint-Bris-Le-Vineux
533 143 129 RCS d'Auxerre

Le 31/12/2013, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2013, nommé liquidateur M. Angel Milev, 15, rue de Schoden, 89530 Saint-Bris-Le-Vineuxet fixé le siège de liquidation au siège social. La correspondance est à adresser au SELEUCIA, 52-54 Avenue de la République, 93140 Bondy.
Le 31/12/2013, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2013.
Radiation au RCS d'Auxerre

AL891412246

NON DISSOLUTION

SARL AU VIEUX TILLEUL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 1 Quai Roland Bonnion
89500 Villeneuve Sur Yonne
540093556 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 21 mars 2014, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL891412180

TRANSFERT DE SIÈGE

Par assemblée générale en date du 1er janvier 2014, la SCI HARKNOR RCS Auxerre : 452 352 248 a décidé le changement de siège social de l 'ancienne adresse 33 Grande Rue 89440 Blacy, à la nouvelle adresse : 26 rue de l'Eautartre 89420 Guillon.
Pour avis.

AL891412219

SCI LES DORNETS

SCI au capital de 1 524,49 Euros
Siège social : Lieudit « Les Dornets »
89150 Savigny sur Clairis
382 612 331 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 12/03/2014, il a été décidé, à compter de ce même jour, de transférer le siège social de la société sis Lieudit « Les Dornets », 89150 Savigny sur Clairis au 115 rue de la Santé, 75013 Paris. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La société sera immatriculée au RCS de Paris.
Pour Avis.

AL891412223

FIDUCIAL SOFIRAL

Fiducial sofiral
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

89 FORESTIERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 avenue de la République
89200 Avallon
Transféré 172 rue de la Chanaye
71000 Mâcon
RCS Auxerre 789 121 779

Aux termes d'une décision en date du 2 janvier 2014, la gérance de la société à responsabilité limitée 89 FORESTIERS a décidé de transférer le siège social du 4 avenue de la République 89200 Avallon au 172 rue de la Chanaye 71000 Mâcon à compter du 1er janvier 2014 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis La Gérance

AL891412225

STRATÉGIES ET CONSEIL

Société Civile au capital de 304,00 Euros
90 B rue de l'Aigle,
92250 La Garenne
404228322 R.C.S. Nanterre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 octobre 2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au La Martinerie, 89350 Grandchamp à compter du 8 octobre 2013.
Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : Conseil en investissements et en stratégies
Durée : 99 ans
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre

AL891412232

HYO.VET.SELARL DE VÉTÉRINAIRES

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 10 025 euros
Siège social : 5 B Rue Jules Rimet
89400 Migennes
508 411 816 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 19 mars 2014, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 5 B Rue Jules Rimet, 89400 Migennes au 16 D, Rue du Quenou, 89380 Appoigny à compter du 19 mars 2014 et, en conséquence, de modifier l'article quatre des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL891412248

DECLIC BOIS

SARL Unipersonnelle au capital de 10000,00 Euros
65 rue Grande,
77130 La Tombe
791628431 R.C.S. Melun

Par décision du Gérant en date du 21 mars 2014 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 14 Rue du Soleil, 89140 Villeperrot à compter du 1 avril 2014.
Gérance : Monsieur Renaud Funten, demeurant 14 Rue du Soleil, 89140 Villeperrot
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Melun

AL891412250

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,
Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Sens, curateur des successions de :
. en date du 09/12/2013, Mme Léone Louise WENGER célibataire, décédée le 26/09/2008 à Serbonnes, réf 14.6214
. en date du 12/12/2013, M. André Alexis RIVIERE veuf, décédé le 29/12/2011 à Joigny, réf 14.6260
. en date du 18/02/2014, M. Frédéric Jean STUMPF marié, décédé le 24/06/2008 à Sens, réf 14.6257
. en date du 27/02/2014, M. Alain FAISY divorcé, décédé le 02/12/2013 à Sens, réf 14.6259
. en date du 10/03/2014, Mme Marcelle Annick CHAUVEL veuve HALBERT, décédée le 07/08/2012 à Troyes, réf 14.6252
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d' Auxerre, curateur des successions de :
. en date du 27/02/2014, M. Robert LALANDRE célibataire, décédé le 08/01/2012 à Joigny, réf 14.6258
. en date du 14/03/2014, Mme Monique Eliane MERCIER veuve GASNET, décédée le 08/07/2013 à Coulanges sur Yonne, réf 14.6256
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL891412233



▶ Sudoku

				1		6		
			9			8		5
5		4		8				9
					9			6
9	6						3	8
4			5					
1				5		4		7
8		5			7			
		3		6				

Résultat du précédent numéro

7	5	9	3	6	1	2	8	4
8	1	2	4	9	7	3	5	6
3	6	4	2	8	5	1	7	9
4	9	1	7	5	3	8	6	2
5	2	8	6	1	9	7	4	3
6	7	3	8	2	4	9	1	5
9	8	6	5	7	2	4	3	1
1	3	5	9	4	8	6	2	7
2	4	7	1	3	6	5	9	8

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

NOUVEAU
Votre abonnement 2014

Comment le préférez-vous ?

1 > Version Papier

2 > Version Numérique

3 > Version Papier + Numérique

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

☐ Je m'abonne à la version PAPIER
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° _____ date d'expiration: ____/____

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax _____
Mobile _____ Signature
Email:

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je m'abonne à la version NUMERIQUE
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version PAPIER + NUMERIQUE
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ Je demande une facture

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 5 avril 2014 au 11 avril 2014

Samedi 5

TF1
20.50 The Voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Florent Pagny, Jenifer, Mika et Garou.

France 2
20.45 Toute la télé chante pour le Sidaction. Divertissement avec Jean-Luc Reichmann, Virginie Guilhaume, , Marc-Olivier Fogiel, Natacha Polony, Anne-Sophie Lapix, Christophe Dechavanne, Alessandra Sublet, Bénabar, Patrick Fiori, Nolwenn Leroy, Salvatore Adamo, Alizée, Natasha St-Pier, Michel Leeb, Enrico Macias, etc.
23.10 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Meurtres au Pays basque. Téléfilm avec Claire Borotra, Antoine Duléry, Thomas Jouannet, Smadi Wolfman, Emma Colberti.
22.50 Inspecteur Lewis «Opéra pour un meurtrier». Série avec Kevin Whately, Laurence Fox.
00.25 Appassionata «La Belle et la Bête». Ballet de Kader Belarbi.

Arte
20.45 L'aventure humaine : «Ivan le Terrible», «A la recherche du trésor des Romanov».
22.35 David Bowie en cinq actes.
23.35 Tracks. Magazine.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin ⑩.

Canal +
20.55 Trance. Thriller (2012) de D. Boyle, avec James McAvoy, Rosario Dawson, Vincent Cassel (1h37) ⑱.

Dimanche 6

TF1
20.55 Le casse de Central Park. Comédie (2011) de Brett Ratner, avec Ben Stiller, Eddy Murphy (1h41).
23.00 Esprits criminels. Série ⑫.

France 2
20.45 La couleur des sentiments ★★. Comédie dramatique (2011) de Tate Taylor, d'après Kathryn Stockett, avec Emma Stone, Viola Davis (2h21). (voir Sélection)
23.15 Faites entrer l'accusé «La tuerie de Monfort» ⑫.

France 3
20.45 Inspecteur Barnaby : «Frissons de Noël», «Danse avec la mort ⑩». Série avec Neil Dudgeon, Gwilym Lee.
00.15 Ce merveilleux automne. Drame en VO (1969) de Mauro Bolognini, avec Gina Lollobrigida, Gabriele Ferzetti (1h30).

Arte
20.45 L'amant. Comédie dramatique (1992) de Jean-Jacques Annaud, d'après Marguerite Duras, avec Jane March, Tony Leung (1h51).
22.35 Hiroshima mon amour ★★★. Drame en NB (1958) d'Alain Resnais, avec Emmanuelle Riva, Eiji Okada (1h26). (voir Sélection)

M6
20.50 Capital «Poulet : Révélations sur la viande la moins chère». Magazine présenté par Thomas Sotto.
23.00 Enquête exclusive «Roms : Pourquoi ils dérangent ?».

Canal +
21.00 Football «Monaco/Nantes».

Lundi 7

TF1
20.55 Camping Paradis «Ça décoiffe au camping». Téléfilm avec Laurent Ournac, Julie Debazac.
22.45 New York, unité spéciale ⑫.
01.15 Au Field de la nuit, avec Lola Lafon, Noël Balen, Vanessa Barrot, Mazarine Pingeot, Christian Vadim, etc.

France 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre. Série avec Angie Harmon ⑩.
23.00 Un œil sur la planète «Faut-il quitter la France ?». Magazine présenté par Étienne Leenhardt.
00.45 Le désordre et la nuit. Policier en NB (1957) de Gilles Grangier, avec Jean Gabin (1h31).

France 3
20.45 Histoire immédiate «Moi président... Que se passe-t-il dans la tête de François Hollande ?» ★★. (voir Sélection)
22.10 François Hollande et nous ★★. (voir Sélection)

Arte
20.50 Le mépris. Comédie dramatique (1963) de Jean-Luc Godard, d'après Alberto Moravia, avec Brigitte Bardot, Michel Piccoli (1h33).
22.30 Voyage en Italie. Comédie dramatique en NB et VO (1953) de Roberto Rossellini, avec Ingrid Bergman, George Sanders (1h22).

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.50 Le chef en Bretagne.

Canal +
20.55 Hostages (8, 9 et 10/10) ⑩.

Mardi 8

TF1
20.50 Person of Interest : «Trio de choc», «Rien à cacher», «Coups de trop». Série avec Taraji Henson, Kevin Chapman, Michael Emerson ⑩.
23.30 La brigade «Les nerfs à vif». Documentaire ⑩.

France 2
20.45 La grande battle. Divertissement présenté par V. Guilhaume et Jean-François Zygel.
23.05 Infrarouge : «Izieu, des enfants dans la Shoah ⑩», «Le procès d'Adolf Eichmann». Documentaires.

France 3
20.45 Les tourtereaux divorcent. Téléfilm avec Charlotte de Turckeim, Daniel Russo, Clémence Brétecher.
23.25 Les carnets de Julie «Le bassin d'Arcachon, en Aquitaine».

Arte
20.50 Populisme, l'Europe en danger. Documentaire.
22.20 Rwanda, la surface de réparation. Documentaire.
23.50 Downing Street «Au service de Sa Majesté ?». Documentaire.

M6
20.50 Bienvenue à bord. Comédie (2011) de Éric Lavaine, avec Franck Dubosc, Valérie Lemercier, Gérard Darmon (1h31).
22.25 Le séminaire. Comédie (2009) de Charles Nemes, avec Bruno Solo, Yvan Le Bolloc'h (1h30).

Canal +
20.45 Football «Ligue des Champions : Chelsea/PSG (1/4 de finale retour)».

Mercredi 9

TF1
20.55 Les experts : «Fantôme du passé», «Dégustation à l'aveugle», «Chambre maudite», «Origines». Série avec Ted Danson, George Eads ⑫.

France 2
20.45 Pas d'inquiétude ★★★. Téléfilm avec Isabelle Carré, Grégory Fitoussi, Arielle Moutel, Diégo Jaspard, Arielle Moutel, Michèle Bernier (1h30). (voir Sélection)
22.25 La parenthèse inattendue. Magazine de Frédéric Lopez, avec Stéphane Bern, Sylvie Testud et Chico.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Le Vaucluse, du Ventoux au Luberon». Magazine.
23.40 Les chansons d'abord «Spéciale Charles Trénet», avec Yves Lecoq, Michel Leeb et Agnès Bihl.

Arte
Soirée Christian Petzold
20.50 Barbara. Drame en VO (2012) de Christian Petzold, avec Nina Hoss, Ronald Zehrfeld, Rainer Bock (1h41).
22.35 Contrôle d'indentité. Drame (2000) de Christian Petzold, avec Julia Hummer, Barbara Auer (1h42).
00.15 Jerichow. Drame en VO (2009) de Christian Petzold, avec Benno Fürmann, Nina Hoss (1h33).

M6
20.50 Maison à vendre. Magazine.

Canal +
20.55 L'écume des jours. Comédie dramatique (2013) de Michel Gondry, d'après Boris Vian, avec Romain Duris, Audrey Tautou, Omar Sy (2h06) ⑩.

Jeudi 10

TF1
20.50 Alice Nevers, le juge est une femme : «Les dessous du palais», «Donnant donnant», «Trop d'amour». Série avec Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli, G. Carcaud ⑩.
00.00 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⑩.

France 2
20.45 Des paroles et des actes. Magazine présenté par David Pujadas.
23.15 Alcaline, le mag «Philippe Katerine».
00.10 Au clair de la Lune «Sunday in the Park with George». Comédie musicale de Stephen Sondheim.

France 3
20.45 Volte-face. Aventures (1997) de John Woo, avec John Travolta, Nicolas Cage, Joan Allen (2h19) ⑩.
00.05 Tous bénévoles ! «Au bonheur des autres». Documentaire.

Arte
20.50 3 x Manon ★★★. Téléfilm avec Alba Gaïa Bellugi, Marina Foïs, Alix Poisson, Claire Bouanich, Oulaya Amamra, Yannick Choirat (2h45). (voir Sélection)
23.45 Real Humans (1 et 2/10). Série en VO avec Andreas Wilson, Lisette Pagler, Pia Halvorsen, Johan Paulsen.

M6
20.50 Perception : «L'hallucinant docteur Pierce», «La femme sans visage», «Carpe diem», «Le code du mal». Série avec Eric McCormack ⑩.

Canal +
20.55 House of Cards (10 et 11/13). Série avec Kevin Spacey ⑩.

Vendredi 11

TF1
20.55 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Tal, Ary Abittan, Baptiste Lecaplain, Philippe Lelièvre, Laurent Ournac, Claudia Tagbo, Florent Peyre, Laurent Baffie et Titoff.
23.30 L'amour est aveugle ⑩.

France 2
20.50 Caïn : «Duels», «Dieu, Caïn, etc.». Série avec Bruno Debrandt, Julie Delarme, Frédéric Pellegeay, Smadi Wolfman, Francis Perrin (1h40).
22.35 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

France 3
20.45 Thalassa «Shanghai, voyage au centre du monde». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.10 La France face à Israël.

Arte
20.50 Double jeu «Le chemin des anges». Téléfilm avec Senta Berger, Rudolf Krause, Gerd Anthoff (1h29).
22.20 Le cargo hisse les voiles ★★★. (voir Sélection)
23.15 Les noces persanes.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Les ailes de l'espoir», «Primitus victor», «Protéger et honorer», «Question d'instinct», «Fight club». Série avec Mark Harmon ⑩.

Canal +
20.55 Les profs. Comédie (2013) de et avec Pierre-François Martin-Laval, d'après la BD de Erro et Pica, et avec Christian Clavier, Isabelle Nanty, Kev Adams, François Morel (1h25).

SÉLECTION


FTV - J.-P. Baltel - Italique Production

Pas d'inquiétude - Claire et Marc apprennent de la bouche de leur médecin, que Rémy, leur jeune fils, est atteint de leucémie. «Pas d'inquiétude», leur dit le praticien. Mais comment ne pas s'inquiéter d'une telle nouvelle ? Claire étant en période d'essai, c'est Marc qui décide de se mettre en congé pour s'occuper de Rémy. Cette adaptation d'un roman de Brigitte Giraud, lui-même inspiré d'une histoire vraie, plonge le téléspectateur dans le quotidien d'une famille dévastée par une terrible nouvelle. Sans tomber dans le pathos (on ne verra pas l'enfant perdre ses cheveux ni subir son ltraitement !), ce téléfilm montre les étapes par lesquelles va passer cette famille. Entre le père, qui apprend à faire la cuisine pour son fils, la mère, qui continue à travailler pour ne pas s'effondrer, la sœur, qui a l'impression d'être devenue invisible, et le fils, qui pense que sa mère lui en veut d'être malade, ce sont toutes les réactions de chacun qui sont finement analysées. Entre fous rires et larmes, inquiétude et confiance en la médecine, cette œuvre pleine de finesse et de tendresse montre que les collègues de travail peuvent aussi se montrer généreux. Isabelle Carré et Grégory Fitoussi interprètent avec conviction et subtilité ce couple dévasté, sans oublier le jeune Diégo Jaspard, très émouvant. ***Mercredi 9, sur France 2, à 20h45.***

La couleur des sentiments - À Jackson, dans le Mississippi, durant les années 60, le racisme fait rage. Skeeter décide d'écrire un livre qui donnera la parole aux bonnes noires. Cette adaptation d'un best-seller est un beau mélo qui décrit, avec réalisme, la vie quotidienne des bonnes noires dans le Sud raciste des années 60. Même si c'est un peu caricatural, on suit avec émotion l'itinéraire de ces personnages dans cette œuvre émouvante et drôle qui est portée par une interprétation remarquable. Mais le spectateur européen est stupéfait d'un tel comportement raciste et d'un tel mépris pour les Noirs. ***Dimanche 6, sur France 2, à 20h45.***

Hiroshima mon amour - Une comédienne française se rend à Hiroshima pour y tourner un film sur la paix. Sur place, elle va vivre une courte et violente passion avec un architecte japonais. C'est au tour d'Arte de rendre hommage au cinéaste récemment disparu, avec ce film insolite, au découpage intelligent et aux dialogues incantatoires et poétiques de Marguerite Duras, qui est une des œuvres maîtresses d'Alain Resnais, même si certaines longueurs ou dialogues surabondants rendent sa lecture parfois difficile. Outre l'érotisme des premières scènes, le film se déroule dans un climat amoral et pessimiste. ***Dimanche 6, sur Arte, à 22h35.***

Histoire immédiate «Moi président...» - François Hollande est le président le plus impopulaire de la IVe République. Cette intéressante soirée analyse sa personnalité, à travers deux documentaires. Le premier, de Franz-Olivier Giesbert, brosse un portrait vif et plein d'humour, avec l'aide de ses proches et de quelques journalistes. Le second, plus technique, offre une analyse des relations entre les Français et le président par les sondeurs eux-mêmes. C'est intéressant et bien fait, mais un peu redondant. ***Lundi 7, sur France 3, à partir de 20h45.***

3 x Manon - Surprise par sa mère en pleine crise nocturne de boulimie, Manon, 15 ans, poignarde celle-ci. Le juge l'expédie en CEF (centre éducatif fermé). Jean-Xavier de Lestrade s'intéresse au quotidien de ces CEF, écartelés entre répression et pédagogie. Les personnages sont finement dessinés, en particulier ceux de l'enseignante et de l'éducateur, et l'histoire est tendue et bien menée. C'est aussi une analyse lucide sur le comportement de certaines mères, qui privilégient l'amour au détriment de l'éducation. La jeune Alba Gaïa Bellugi est extraordinaire de colère et d'énergie, et l'ensemble est très réussi. ***Jeudi 10, sur Arte, à 20h50.***

Le cargo hisse les voiles - Les gros cargos qui sillonnent les mers sont très polluants. Pour lutter contre cela, des ingénieurs étudient la possibilité de remettre au goût du jour... la marine marchande à voile. On croit rêver en regardant ce fascinant documentaire. Mais c'est sérieux, et les techniques imaginées laissent espérer des innovations impressionnantes. ***Vendredi 11, sur Arte, à 23h10.***

Pour la première fois, les Jeux Equestres Mondiaux se dérouleront en France.
Zoom sur l'une des huit épreuves officielles, encore peu connue du public : le reining.

Spectaculaire reining !

Les Jeux Equestres Mondiaux (JEM) ont lieu tous les quatre ans et pour la première fois ils se dérouleront, cet été, en Normandie (du 23 août au 7 septembre). Les stages de préparation des huit épreuves officielles de la Fédération Equestre Internationale (FEI) - saut d'obstacles, dressage, concours complet, attelage, reining, voltige, para-dressage, et endurance - présentes aux JEM, ont débuté. Ces stages offrent la possibilité de découvrir les meilleurs cavaliers et de mieux connaître certaines disciplines moins familières comme le reining, une discipline officiellement reconnue par la FEI et qui fait partie des compétitions équestres mondiales depuis 2000.


C. DELISLE

Le reining est une des disciplines les plus exigeantes de l'équitation western. Deux figures ci-dessus : le sliding stop (à gauche) et le spin (à droite).

« Rênes »

Le reining vient de l'anglais « rênes ». Le cavalier doit contrôler sa monture avec une main et avec les rênes les plus longues possibles.

UNE DISCIPLINE DE L'EQUITATION WESTERN

Le reining est une des disciplines les plus exigeantes de l'équitation western (voir encadré). Son nom vient du mot anglais « *rênes* ». Le cavalier doit contrôler et guider sa monture de manière précise, sans résistance et n'a le droit de tenir ses rênes que d'une seule main. Le pilotage se fait subtilement par jeu de pressions, avec le poids du corps du cavalier ou par le simple positionnement des rênes sur l'encolure.

Le reining consiste à exécuter un parcours de dressage western imposé de 4 – 5 minutes, nommé pattern, avec des enchaînements de sept à huit figures telles que des grands cercles au galop rapide, des petits cercles au galop lent, des changements de pieds, des roll-backs (demi-tour au galop en pivotant sur les postérieurs), des spins (pirouettes de 360° autour d'un postérieur), des reculs (marche arrière en ligne droite sur au moins trois mètres), des sliding stops (arrêts glissés sur les postérieurs, le cheval arque son dos en ramenant les postérieurs sous lui) et des hésitations (immobilisation complète du cheval). Il existe dix parcours imposés de reining. Le cheval est noté sur la rapidité d'exécution, sur sa tenue, sa précision et sur la longueur des rênes (plus elles sont longues, plus le cheval obtient de points). Une divergence durant le parcours est considérée comme une erreur et pénalisée. Les épreuves se déroulent en musique. Le public porte également le chapeau western, il est invité à participer, à exprimer son enthousiasme…

DES CHEVAUX AU MENTAL EQUILIBRE

Les races de travail sont privilégiées dans cette discipline telles que le Quater Horse, le Paint Horse et parfois l'Appaloosa. L'équipe de France compte dans ses rangs uniquement des Quater Horses, chevaux américains de petites tailles, puissants et musclés au mental équilibré. Son nom trouve son origine des courses populaires de cow-boys qui s'effectuaient sur des quarts de miles.

« *Le débourrage commence à dix-huit mois, les premières compétitions à la fin de la troisième année pour les meilleurs chevaux. Un gros travail de désensibilisation est réalisé en amont pour obtenir des chevaux qui n'ont peur, ni des mouvements brusques, ni du bruit. Ils doivent être sécuritaires et respectueux pour leur cavalier. On laisse peu de place à l'incertitude. La ferrure est également spécifique pour permettre les arrêts glissés* », explique Bastien Bourgeois, cavalier membre de l'équipe de France. Ensuite, les entraînements ont lieu cinq fois par semaine. Les chevaux sont montés environ 45 minutes par jour. Ils sont beaucoup travaillés à la longe ou enrênés pour les muscler. « *Les chevaux doivent être constants, sains physiquement et surtout mentalement, car les enchaînements sont répétitifs. Ils ne doivent pas anticiper les figures. La maturité physique et mentale d'un cheval est atteinte entre quatre et six ans* », poursuit Bastien Bourgeois.

« *Le défaut de l'équipe de France reste le manque de confiance. Cela fait en effet plusieurs années que l'on concourt avec peu de moyens. Cette année, on dispose de couples (cavalier - cheval) performants. Jusque-là, on était souvent limité par défaut. On dispose pour les mondiaux de 2014, d'un véritable potentiel sélectionnable. Ce stage est l'occasion de nous tester et d'améliorer encore et encore la précision. La prochaine épreuve imposée est à Kreuth en Allemagne, le 20 avril* », note Guy Duponchel, sélectionneur de l'équipe reining France depuis 2007 et ancien cavalier de haut niveau.

Le reining est une activité porteuse d'avenir au travers d'un cheval plein de considération envers son cavalier. Une réelle progression est à noter depuis trois - quatre ans.

CYRIELLE DELISLE

LES ORIGINES

L'équitation western puise ses racines dans la vie quotidienne des cow-boys américains. C'est une équitation de travail destinée traditionnellement à l'élevage extensif. Pour mener de grands troupeaux, les cow-boys devaient être en mesure avec leur monture, de changer de direction ou de s'arrêter brusquement, de repartir au galop de l'arrêt pour rattraper le bétail perdu. Ces manœuvres sont devenues des figures de style. Le reining s'est éloigné du folklore pour devenir un sport à part entière, virtuose et festif.


C. DELISLE

L'équitation western compte de multiples disciplines : barrel-race, showmanship, horsemanship, trail, pole bending, western pleasure et western riding, auxquelles s'ajoutent, entre autres penning et cutting, avec travail du bétail.

JEM NORMANDIE 2014

L'objectif


C. DELISLE

Le groupe France reining et l'encadrement technique

Le groupe France reining est, avant sélection, constitué de 12 cavaliers : Bastien Bourgeois, Morgane Cheveux, Laura Duponchel, Glen-Arthur Estival, Yves Fromont, Quentin Gallière, Alain Giraud, Anne-Sophie Guerreiro, Cédric Guerreiro, Grégory Legrand, Franck Perret et Romuald Poard. La liste nominative sera connue le 21 juillet et réduite à six cavaliers. Pour en faire partie, les cavaliers devront obtenir un minimum de 71 points dans deux compétitions internationales (il en faut environ 73 pour avoir une chance d'entrer en finale des JEM).

« *Le reining connaît une histoire limitée dans les compétitions de haut niveau. Notre objectif est de bien y figurer pour montrer au public l'intérêt de cette discipline, encore méconnue en France. On espère avoir deux cavaliers en finale, en individuel. Une 6e ou 7e place des bleus serait un bon résultat au regard des nations leader que sont les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et la Belgique* », estime Guy Duponchel, le sélectionneur.